



HAL
open science

Motifs du revirement du maréchal Ney lors du retour de Napoléon (mars 1815)

Yuhan Wang

► **To cite this version:**

Yuhan Wang. Motifs du revirement du maréchal Ney lors du retour de Napoléon (mars 1815). Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04335017

HAL Id: dumas-04335017

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04335017>

Submitted on 11 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Université de Picardie Jules Vernes

UFR d'Histoire-Géographie

Master 2, Phénomène Guerrier

Motifs du revirement du maréchal Ney lors du retour de Napoléon (mars 1815)



Sous la direction de Marion TRÉVISI, maître de conférences en histoire moderne

Année universitaire 2022-2023

Illustration de couverture : *La proclamation du maréchal Ney à Lons-le-Saunier*,
Henri Félix Philipoteaux (1815-1884), 17 x 13 cm, gravure, 1865, collection de
l'auteur.

Table des matières

Résumé.....	4
Abstract	5
Remerciements.....	6
Introduction.....	7
Chapitre I- La circonstance extérieure qui convainc le maréchal Ney de l'impossibilité de résister à Napoléon.....	22
I- De Paris à Besançon	24
A- Comment Ney a-t-il appris le retour de Napoléon ?.....	24
B- L'attitude du maréchal Ney à l'égard du débarquement de Napoléon.....	26
II- De Besançon à Lons-le-Saunier.....	30
A- L'organisation militaire sous l'ordre du maréchal Ney	30
B- La réaction de Ney face au triomphe de Napoléon.....	37
III- À Lons-le-Saunier du 12 au 14 mars	44
A- Le « Vive l'Empereur » des soldats et ses conséquences	44
B- Une comparaison des forces entre Napoléon et Ney	50
Chapitre II : Le ralliement à la cause de Napoléon correspond-il à les intérêts personnels du maréchal Ney ?.....	56
I) La considération financière peut-elle influencer la décision de Ney ?.....	58
A) Le maréchal Ney jouit d'une grande richesse sous l'empire	58
B) La situation financière est mise en cause	62
C) Le roi aide-t-il le maréchal Ney à arranger ses affaires ?	67
II) Les revendications politiques du duc d'Elchingen : la paix et le respect.....	71
A) La conception politique d'un maréchal impérial lors de l'abdication de Napoléon	71
B) L'attitude d'un ex-maréchal impérial sous la monarchie des Bourbons.....	75
C) L'attitude du maréchal Ney face aux promesses de Napoléon ?	80
Chapitre III- Le caractère du maréchal Ney, une faiblesse ?.....	85
I) Ney, un homme au caractère changeant.....	87

A) Les pygmaliens : l'influence des hommes plus forts que lui.....	87
B) Le maréchal Ney est entraîné par l'opinion de son entourage	91
C) La forte influence du côté de Bonaparte	94
II) Ney et son ambition de jouer un rôle décisif.....	97
A) La jalousie, l'origine de son ambition.....	97
B) L'arrogance nourrit-elle son ambition ?.....	100
C) Le rôle de Ney dans le retour de Napoléon ?	102
III) Ney, un patriote avant tout ?.....	106
A) Qu'est-ce que la patrie aux yeux de Michel Ney ?	106
B) L'intérêt de la patrie, est-il un prétexte pour justifier son changement de camp ?	109
C) Le patriotisme : une explication de la postérité de la défection de Lons-le-Saunier	113
Conclusion	117
Sources	125
Bibliographie.....	128
Liste des figures	135
Liste des annexes.....	136

Résumé

Après une année d'exil sur l'île d'Elbe, Napoléon Bonaparte, l'ex-Empereur de France, avait intégré le territoire de France dans le premier jour de mars. Le roi a ordonné au maréchal Ney d'organiser la défense. Michel Ney, le Brave des braves, maréchal de l'Empire, avait contribué à l'abdication de Napoléon et à la Restauration des Bourbons dans l'année précédente. Démontrant son zèle envers la cause du roi, en apprenant le retour de son ancien chef, il promit au roi de le ramener dans une cage de fer. Néanmoins, la promesse de « la cage de fer » devenait la proclamation que « la cause des Bourbons est à jamais perdue ». Ce changement de camp est jugé comme une trahison du roi après la seconde chute de Napoléon, et le responsable (Ney) est ainsi exécuté le 7 décembre 1815. Depuis le procès du maréchal Ney en octobre 1815, les motifs de la défection du maréchal Ney ont été l'un des sujets les plus fréquemment abordés. Notre travail l'expliquera dans trois domaines : la force militaire respective des deux côtés, la prise en considération de l'intérêt personnel et les caractères de Michel Ney. Il ne s'agit pas de justifier son choix, mais de présenter comment les hautes fonctionnaires, comme un maréchal, choisissent leur camp dans une contradiction politique de deux mondes, celui de l'Ancien Régime et celui de l'Empire.

Abstract

After a year of exile on the island of Elba, Napoleon Bonaparte, the former emperor of France, had integrated into the territory of France in the first day of March. The king ordered Marshal Ney to organize the defense. Michel Ney, the bravest of the brave, Marshal of the Empire, had contributed to the abdication of Napoleon and the Restoration of the Bourbons in the previous year. Demonstrating his zeal for the king, upon learning of the return of his old-chef, he promised the king to bring him back in an iron cage. Nevertheless, the promise of "the iron cage" became the proclamation that "the cause of the Bourbons is forever lost". This change of camp is judged as a treason of the king after the second fall of Napoleon, and the person responsible (Ney) is thus executed on December 7, 1815. Since his trial in November 1815, the reasons for Marshal Ney's defection have been one of the most frequently discussed topics. Our work will explain it in three areas: the respective military strength of the two sides, the consideration of personal interest and the characters of Michel Ney. It is not a question of justifying his choice, but of presenting the elements that influenced him during the confrontation of the two contradictory worlds after the Revolution.

Remerciements

J'adresse en premier lieu mes sincères remerciements à Madame **Marion TRÉVISI**, maîtresse de conférences en Histoire moderne à l'Université de Picardie Jules Verne, ma directrice, pour avoir accepté d'encadrer ce travail sur le maréchal Ney, et pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses conseils avisés et précieux durant ces deux années. Sans elle, ce travail n'aurait pas été possible.

Je tiens à remercier Madame **Isaure BOITEL**, maîtresse de conférences en Histoire moderne à l'UPJV, pour ses conseils méthodologiques de ma première année de Master ; j'aimerais également remercier Madame **Olivia CARPI**, maîtresse de conférences en Histoire moderne à l'UPJV, pour ses aides de paléographie, sans elle, je ne peux pas lire les sources manuscrites de mon travail.

Merci à **Cléo DEGOURNAY**, étudiante en master 2 d'histoire d'art à l'UPJV, pour son soutien moral durant la dernière année de mes études ; et à **Alexandre STEWART**, également étudiant en master 2 du parcours Phénomène guerrier et sous la direction de Madame Trévisi, pour ses conseils utiles sur mon sujet et son soutien durant les deux années. Merci à monsieur **Pradelles ERIC**, pour ses corrections de mon travail.

Mes remerciements s'adressent sincèrement à **mes parents**, ils me soutiennent financièrement et moralement depuis le premier jour quand je suis arrivée en France. Je remercie également au maréchal **Michel Ney**, le sujet de ce mémoire, qui est la lumière de ma vie ; sans lui, je ne peux pas finir mes études.

Introduction

Dans le film *Waterloo* (1970) de Sergueï Bondartchouk¹, une scène mémorable, quoique fictive, montre le maréchal Ney (joué par Dan O’Herlihy) qui, à la tête d’une troupe considérable, a été envoyé contre Napoléon marchant vers Paris après son retour de l’île d’Elbe. Le maréchal veut l’arrêter. Les soldats forment une ligne et sont prêts à tirer. Napoléon s’avance alors et les harangue. « Soldats du 5^e de ligne, leur dit-il, vous me connaissez, si vous voulez tuer votre Empereur, tirez. » Après vingt secondes d’un silence insupportable, un officier (peut-être Ney) crie « Feu ». Mais personne ne tire. Les soldats des deux côtés se font face et s’observent, muets, lorsque l’un des hommes de Ney s’évanouit. Sa chute est perçue comme un signal ; tous commencent à crier « Vive l’Empereur » et s’embrassent. Entouré par les soldats, Napoléon avance lentement vers le maréchal Ney qui est à cheval. Celui-ci, après un instant d’hésitation, jette son épée par terre. Par ce geste, il renonce à appréhender l’Empereur. Napoléon refuse sa capitulation et lui restitue son épée, en prononçant ces mots : « Suivez-moi vers Grenoble. » Ney acquiesce.

Le réalisateur n’a eu besoin que de trois minutes pour présenter la scène du revirement du maréchal Ney rencontrant les troupes de Napoléon en mars 1815². En réalité, lorsque Ney proclame que « la cause des Bourbons est à jamais perdue³ » le 14 mars 1815 à Lons-le-Saunier et se rallie à Napoléon, c’est la surprise générale car personne ne doutait quelques jours auparavant de sa loyauté envers le roi. Les journaux disaient que Ney était à la tête de ses troupes et marchait contre Napoléon⁴. Il faut attendre le 18 mars pour que le roi apprenne, de la bouche du général Bourmont qui avait servi sous les ordres de Ney, la défection du prince de la Moskowa. Selon Jean Lucas-Dubreton⁵, le roi, qui est encore au lit, se serait écrié : « Quoi ! Il n’y a donc plus d’honneur ! » Son ancien frère d’armes, le maréchal Macdonald, n’accordant

¹ Sergueï Bondartchouk (1920 – 1994), un cinéaste et réalisateur russe et soviétique.

² Le réalisateur y présente la scène du 5^e de ligne devant Grenoble. Néanmoins, en réalité, le chef de cette troupe était le général Marchand, pas Michel Ney.

³ Le texte de la proclamation du maréchal Ney à Lons-le-Saunier est publié sur le site du Sénat : https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/archives/D26/Marechal_Ney/Proclamation_lue_par_le_marechal_Ney_a_ses_troupes_le_14_mars_1815.pdf

⁴ Nous citons deux journaux, ce sont *Journal Royal* du 17 mars 1815 et *La Gazette de France* du 15 mars 1815.

⁵ Jean Lucas-Dubreton, *Le Maréchal Ney : 1769-1815*, Paris, A. Fayard, 1941, p. 239 - 241

aucun crédit à cette nouvelle, aurait rappelé que le maréchal est un « homme d'honneur » et qu'il a promis au roi d'arrêter Napoléon. Le revirement de Ney provoque un grand désordre dans la capitale. Tout le monde est choqué par sa défection ; pourquoi cet homme droit a-t-il changé de camp ? Faut-il y voir une conspiration cachée depuis longtemps ? La situation réelle est plus compliquée que ne le laisse apparaître le film : Ney n'a jamais rencontré Napoléon lorsqu'il a décidé de le rallier. En conséquence, nous allons essayer de trouver des raisons objectives et rationnelles à sa décision du revirement.

Pour mieux expliquer notre propos, il faut rappeler brièvement la vie de Ney. Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, un homme d'honneur aux yeux de ses camarades, est né le 10 janvier 1769, la même année que Napoléon, à Sarrelouis. Ville frontière, Sarrelouis a été fortifiée par Vauban sur l'ordre de Louis XIV. Pour assurer le peuplement, le roi soleil exempte les habitants d'impôts⁶. Pierre Ney, père de Michel Ney, a décidé alors de s'y installer. Cet ancien combattant de la guerre de Sept Ans y exerce son ancien métier : fabriquer et réparer les tonneaux. C'est pour cela que certains historiens écrivent que « le maréchal Ney est fils de tonnelier⁷ ». Son père lui raconte souvent les expériences de guerre notamment la bataille de Rossbach (1757). Influencé par son père, Michel Ney, en 1788⁸, à l'âge de 19 ans, s'engage dans le régiment colonel-général de hussards qui campe à Metz. Sa promotion est lente, bien que la Révolution française supprime le blocage lié à l'original au rang social. Au début de l'année 1791, il est brigadier, puis maréchal des logis en février 1792. En juin, il passe adjudant de son régiment. Le déclenchement de la guerre révolutionnaire (1792) lui offre l'opportunité, comme à tant d'autres, de montrer sa valeur. Après la bataille de Valmy, il est nommé sous-lieutenant puis lieutenant de son régiment qui devient le 5^e régiment de hussards, en octobre 1792. C'est le vieux maréchal de camp⁹ Lamarche qui le distingue, le lieutenant Ney devient désormais son aide de camp. En 1794, après deux ans aux côtés de Lamarche, Michel Ney est élu capitaine après la victoire de Fleurus le 26 juin 1794. Il est remarqué par le général Kléber, un Alsacien. Désormais, sa carrière prend un nouvel essor.

⁶ Frédéric Hulot, *Le Maréchal Ney*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 12.

⁷ Oleg Sokolov, *L'Armée de Napoléon*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 2003, p. 93. Et Jun Ma, *Napoléon*, Pékin, Zhonghua Book Company, 2012, p. 91.

⁸ Le 6 décembre, lire Éric Perrin, *Le maréchal Ney*, Paris, Perrin, 1993, p. 30.

⁹ Le maréchal de camp, un rang militaire pendant la Révolution française, équivalait au rang de général.

En 1796, il est nommé par le général Kléber général de brigade ; sa nomination est finalement confirmée par le Directoire en août. Pendant cette période, Ney connaît plusieurs grands généraux de la République, Kléber, Hoche, Jourdan, Bernadotte. En 1799, la prise de Mannheim lui assure le rang divisionnaire. Le 2 mars 1799, le Directoire le récompense avec le grade de général de division. Malgré le refus de Ney qui ne se sentait pas à la hauteur de cette tâche, le gouvernement persiste dans cette promotion. À la suite de cette nomination, il passe provisoirement dans l'armée du Danube. En août de la même année, il est affecté à l'armée du Rhin commandée d'abord par Léonard Müller, puis par lui-même, comme commandant provisoire. En 1800, c'est le général Moreau qui prend finalement le commandement de l'armée du Rhin. À la fin de cette année, la division de Ney contribue à la victoire de Hohenlinden¹⁰ (2 décembre 1800).

La victoire de Hohenlinden renforce le prestige de Moreau, dont la relation avec Bonaparte devient de plus en plus mauvaise. Le conflit entre ces deux grandes figures s'accroît. En raison de son mariage avec Aglaé Louise Auguié, qui est une amie de Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine, le général Ney choisit le camp de Bonaparte, et il est nommé maréchal d'Empire le 19 mai 1804. Les maréchaux font partie de la classe supérieure de l'Empire, cette dignité les place au cinquième rang après l'Empereur, l'Impératrice, la famille impériale, les grands dignitaires d'Empire et les ministres¹¹. En tant que maréchal de l'Empire, Ney participe quasiment à toutes les campagnes impériales. À Elchingen (14 octobre 1805), sa bravoure est récompensée par le titre de duc trois ans après. À Friedland (14 juin 1807), Napoléon confie à Ney la position la plus importante, l'aile droite. Cette victoire témoigne de la bravoure du maréchal Ney. Berthier devait écrire dans sa lettre : « Vous ne pouvez-vous faire une idée de la valeur brillante du maréchal Ney. C'est fabuleux à raconter. C'est comme dans le temps de la chevalerie »¹². La guerre en Espagne de 1808 à 1811 n'est pas assez glorieuse pour Ney, il se querelle avec ses camarades, refuse de se soumettre aux ordres de ses collègues, Soult ou Masséna. En conséquence, celui-ci le renvoie en France.

¹⁰ Henri Bonnal, *Vie militaire du maréchal Ney*, Paris, Chapelot, 1910, vol 1, p. 333 - 347.

¹¹ Les grands dignitaires d'Empire sont archichancelier, architrésorier, grand électeur, etc. Jacques Jourquin, *Le Maréchal Ney*, Saint-Cloud, Napoléon I^{er}, 2004, p. 19.

¹² *Ibid.*, p. 31

Néanmoins, le maréchal Ney ne tombe pas en disgrâce, Napoléon le nomme commandant du 3^e corps de la Grande Armée en préparant l'offensive contre la Russie¹³. Pendant cette campagne de 1812, Ney s'illustre à la bataille de Borodino¹⁴ (7 septembre 1812). Pour récompenser son rôle décisif dans l'obtention de cette victoire, le duc d'Elchingen reçoit le titre de prince de la Moskowa (mars 1813). L'hiver arrive, Napoléon décide de quitter Moscou. Le 3 novembre, après la bataille de Viasma, Ney, qui remplace Davout, prend le commandement de l'arrière-garde. Le 17 novembre, à la bataille de Krasnoï, le corps de Ney est coupé des principales troupes. Tout le monde pense que l'on a perdu Ney. Mais, celui-ci franchit le Dniepr et rejoint la Grande Armée à Orcha 3 jours après. La grande retraite de 1812 renforce évidemment le prestige de Ney, les soldats affirment alors que Ney « a réussi à rallier l'armée »¹⁵. La réputation du maréchal Ney se fortifie. Napoléon trouve que Ney est « irremplaçable ¹⁶ » ; même le simple soldat dit qu'« avec le Rougeaud, on est tranquille »¹⁷. Pendant la campagne de 1813 et la campagne de France, Ney joue un rôle indispensable. Néanmoins, la victoire n'est plus à l'armée française. En avril 1814, Ney qui a déjà compris que la guerre était perdue, a convaincu Napoléon d'abdiquer. Après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, Ney, comme ses camarades, déclare son rattachement à la dynastie des Bourbons. Un an après, le retour de Napoléon, en mars 1815, mène la France dans la guerre. Ney, trahit le roi et retourne dans le camp de Napoléon, puis le suit à la campagne de Belgique. La défaite de Waterloo le 18 juin 1815 contraint Napoléon à une seconde abdication. Quant à Ney, à cause de sa trahison du roi en mars 1815 et son ralliement à Napoléon, il est jugé pour trahison et condamné, le 6 décembre 1815, « à la peine de mort et aux frais du procès ¹⁸ ». Il est fusillé le lendemain devant le mur du jardin de Luxembourg.

Après avoir brièvement parlé de la vie du maréchal Ney, il faut présenter le contexte du retour de Napoléon en mars 1815. L'année 1812 est un tournant de l'Empire. L'armée de Napoléon, qui était invincible, connaît la défaite et s'embourbe

¹³ Thierry Choffat, *Michel Ney, le « brave des braves »*, Haguenau, Vent d'est, 2015, p. 43.

¹⁴ Les Français dit la bataille de Moskowa.

¹⁵ Michel Molières, *Russie 1812, L'Illiade Ney*, Paris, St Honoré, 2019, p. 136.

¹⁶ J. Jourquin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 46.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Plancher, *Procès de Michel Ney prévenu de haute trahison et d'attentat contre la sureté de l'État*, Vol II, Paris, Eymery et Delaunay, 1815, p. 183.

dans la terre glacée de la Russie. Le 5 décembre 1812, à Smorgoni, après avoir communiqué avec ses conseillers et ses maréchaux, Napoléon qui était informé du coup d'état de Malet, décidait de rentrer à Paris et d'y rétablir son autorité. De surcroît, l'Empereur voulait également s'assurer du recrutement des soldats de l'année prochaine¹⁹. Il confie le reste de la Grande Armée au roi de Naples, le maréchal Murat. L'Empereur entre dans sa capitale le 18 décembre. Face à la défection de la Prusse et l'attitude ambiguë de l'Autriche, Napoléon décide de lever les conscrits de 1814 et de rappeler les gens qui avaient échappé au service²⁰. Cela permet à Napoléon de « reconstituer » sa Grande Armée dont les effectifs sont d'environ 200 000 soldats et 600 canons²¹. En mai 1813, l'armée française emporte deux grandes victoires, Lützen (le 2 mai) et Bautzen (le 20 mai). Néanmoins, les soldats de 1813 « sont incapables de résister aux fatigues et aux privations ²² ». Napoléon a besoin d'un armistice pour faire venir des renforts. Il accepte la proposition d'une suspension d'armes de Metternich²³. Cependant, l'Empereur refuse les conditions de paix suggérées par François Ier²⁴. Par conséquent, ce dernier déclare la guerre à Napoléon le 11 août. La guerre recommence le lendemain. Quoique l'armée française soit victorieuse à la bataille de Dresde (le 26-27 août), elle subit la « catastrophe ²⁵ » de Leipzig le 19 octobre 1813.

Face aux défaites militaires et à la supériorité numérique des alliés, Napoléon lève 16 000 conscrits de 1815. Cette mesure provoque de profonds mécontentements. Les Français commencent à crier « à bas les impôts, à bas l'Empereur et vive les Bourbons ²⁶ ». La négociation de paix se déroule, Metternich propose que la France puisse conserver une partie des conquêtes réalisées en 1792²⁷, mais il ne reçoit aucune réponse positive de Napoléon. L'offensive recommence au 21 décembre 1813. Bien

¹⁹ Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du premier Empire, L'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004, t. II, p. 315.

²⁰ Le 30 décembre 1812, le général prussien York signe avec la Russie un armistice, un mois après, le général autrichien Schwarzenberg signe également un armistice. Le mouvement nationaliste est partout en Prusse. Le roi prussien Frédéric-Guillaume III confirme le traité d'alliance avec la Russie en février 1813 et déclare la guerre à la France en mars. Jean-Paul Bertaud, *Le Consulat et l'Empire, 1799-1815*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 171-172.

²¹ Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du premier Empire, op. cit.*, t. II, p. 403.

²² Jacque Garnier, « Campagne de 1813 en Allemagne », *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1999, vol 1, p. 368.

²³ C'est l'armistice de Pleiswitz, du 4 juin au 20 juillet 1813.

²⁴ Il faut abandonner tous les pays annexés à la droite du Rhin en 1810 et du duché de Varsovie. Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire, op.cit.*, t. II, p. 412.

²⁵ *Ibid.*, p. 467.

²⁶ Yves-Marie Bercé, *La Fin de L'Europe Napoléonienne et 1814 : la vacance du pouvoir*, Paris, Kronos, 1990, p. 328.

²⁷ J.P. Bertaud, *Le Consulat et l'Empire, op. cit.*, p. 177.

que l'armée française remporte une série de victoires sur les alliés²⁸, ceux-ci entrent finalement à Paris à la fin de mars 1814. Le 4 avril, le Sénat proclame la « déchéance de Napoléon ²⁹ ». L'Empereur, à Fontainebleau, est encore résolu à se défendre. Mais ses généraux et ses maréchaux dont Ney, Oudinot et Macdonald l'obligent à abdiquer. Après avoir, sans succès, réclamé la transmission du trône à son fils, le Roi de Rome, il signe le traité d'abdication le 13 avril. Sept jours après, l'ancien Empereur des Français part pour l'île d'Elbe.

Les Bourbons reviennent, le 3 mai 1814. « Louis le Désiré³⁰ » entre à Paris. Sa Charte Constitutionnelle, promulguée le 4 juin 1814, reconnaît les principales idées de la Révolution, mais les Français sont choqués par le retour des émigrés dans l'armée et dans l'administration. De surcroît, la France n'a plus besoin d'autant de soldats, 300 000 hommes sont rendus à la vie civile. Près de 12 000 officiers et soldats sont réduits à la demi-solde³¹. La situation européenne est également instable. Les alliés se querellent à Vienne³². Dans ce contexte, Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et revient ; il débarque à Golfe-Juan le 1^{er} mars 1815. Considérant que le maréchal Ney avait rompu définitivement tout lien avec Napoléon³³, au regard de sa réputation au sein l'armée, le roi le charge de barrer la route à Napoléon. Néanmoins, le duc d'Elchingen choisit finalement la cause de son ancien chef.

Le mot « revirement » apparaît au XVI^e siècle. Il signifie d'abord « retour de quelque chose sur soi-même », puis, au XVII^e siècle, ce mot est rattaché à l'environnement maritime : « action de se retourner en sens contraire ». ³⁴ Dans l'Encyclopédie des Lumières, le mot « revirement » s'emploie dans trois domaines : le domaine de la marine, c'est un changement de route ou de bordée, lorsque le

²⁸ La bataille de Montmirail le 11 février 1814, la bataille Montereau le 18 février et la bataille d'Arcis-sur-Aube le 20 et le 21 mars.

²⁹ « Napoléon Bonaparte est déchu du trône et le droit héréditaire établi dans sa famille est aboli ». La proclamation du Sénat est publiée dans *Le Moniteur* du 4 avril 1814. Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du premier Empire*, op. cit., t. II, p. 567.

³⁰ Le surnom de Louis XVIII. Voir, Arnaud Teyssier, *Le 1er Empire, 1804-1815, de Napoléon Ier à Louis XVIII*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 282.

³¹ *Ibid.*, p. 295.

³² Le 18 septembre 1814, les puissances des alliés et la France convoquent un congrès à Vienne pour négocier la paix de l'Europe.

³³ Émilie Monot, *Le Maréchal Ney à Lons-le-Saunier, le 12, 13, 14 mars 1815*, Lons-le-Saunier, Lucien Declume, 1927, p. 16.

³⁴ CNRTL, la définition de « revirement ».

gouvernail est poussé à bâbord ou à tribord ; dans le domaine militaire, le revirement est un changement de bord en commençant par la tête ou par la queue ; enfin, il s'emploie aussi en finance, c'est-à-dire une manière d'acquitter une chose par une autre³⁵. Au XIX^e siècle, ce mot indique « un changement complet dans les opinions ³⁶». Aujourd'hui, dans le dictionnaire *Larousse*, le revirement est expliqué comme un changement brusque et complet³⁷.

Néanmoins, la défection du 14 mars 1815 n'est pas la première fois que Michel Ney change de camp. Son premier revirement a eu lieu entre 1802 et 1803. Le général Ney abandonne son ancien chef, Moreau, en acceptant la bienveillance du Premier Consul, le général Bonaparte. C'est un choix heureux qui lui permet un nouvel élan glorieux. Le second revirement se produit en 1814. Alors qu'il est soldat révolutionnaire et maréchal d'Empire, Ney passe aux Bourbons, l'ancien ennemi de la Révolution, en étant persuadé que le rétablissement des Bourbons peut sauver la France dans une campagne perdue. Notre étude s'intéresse plus particulièrement à son troisième revirement en mars 1815. Un maréchal, qui avait promis au roi de « ramener Bonaparte dans une cage de fer³⁸ » le 8 mars, épouse de nouveau la cause de son ancien chef, Napoléon. Ce revirement n'est pas sans conséquence pour « l'avenir de la royauté³⁹ » : sa défection affirme définitivement le rétablissement du régime de Bonaparte et la chute des Bourbons ; et pour sa destine personnel : son changement de camp est perçu comme une trahison du roi qui contribue finalement à sa mort après la seconde abdication de Napoléon le 7 décembre 1815.

La présentation du revirement du maréchal Ney évolue au fur et mesure du changement de son image dans la société française.

Sous la Restauration, le maréchal Ney apparaît comme un simple traître aux yeux des royalistes, un homme sans valeur, sans honneur. Son revirement est présenté comme une trahison et un « attentat à la sûreté de l'État ⁴⁰». Pendant son procès, les

³⁵ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot et M. d'Alembert, Paris, 1765, vol. 14, p. 235.

³⁶ CNRTL, la définition de « revirement ».

³⁷ *Dictionnaire de langue française*, Paris, Larousse, 2014, p. 714.

³⁸ E. Monot, *Le Maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 18.

³⁹ Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. IV, p. 337.

⁴⁰ Plancher, *Procès de Michel Ney prévenu de haute trahison et d'attentat contre la sûreté de l'État*, op.cit., vol. 1, p. 1.

journaux⁴¹ en exposent chronologiquement le déroulement. Après l'exécution du maréchal le 7 décembre 1815, les imprimeurs du Roi commencent à publier le recueil complet des procès-verbaux du procès devant le Conseil de la guerre et la Chambre des pairs. Néanmoins, l'attitude des Parisiens est ambiguë ; il y a une grande indifférence autour de ce procès du maréchal⁴². En conséquence, les publications des librairies royales doivent affirmer et démontrer la trahison du maréchal Ney en renforçant la fermeté du roi. Le lexique dans ces ouvrages partage également la volonté du gouvernement qui veut exercer sa « vengeance »⁴³. La gloire militaire de Ney est remise en cause, sa bravoure est directement compromise par sa trahison⁴⁴.

Les trois glorieuses⁴⁵ mettent fin à la dynastie des Bourbons. L'image du maréchal Ney change sous la monarchie de juillet. D'abord, Ney est la victime des tyrans Bourbons. Depuis, août 1830, son buste apparaît au Panthéon au milieu de la nef⁴⁶ et une pièce de théâtre *Le Procès d'un maréchal de France* se produit à Paris. Les auteurs sont deux grands opposants aux Bourbons : Louis-Marie Fontan et Charles-Désiré Dupenty ; le dernier est le fondateur d'un journal d'opposition, *La Nouveauté*⁴⁷. Ils présentent le maréchal comme la victime d'un complot judiciaire organisé par les royalistes.

De surcroît, le différend entre les bonapartistes et les orléanistes est de plus en plus visible après les trois glorieuses ; les premiers mettent en valeur la gloire militaire de Ney au profit de la légende de Napoléon. Les députés du département de la Moselle souhaitent la panthéonisation de Michel Ney en 1831⁴⁸. Le tournant se produit en 1834-1835. Le soulèvement provoqué par la loi de censure qui limite les libertés de la presse le 13 avril 1834 et le procès des émeutes de l'année suivante rappellent la mort du maréchal Ney. Ce sont les légitimistes qui sont accusés d'être responsables de la mort du maréchal Ney. Donc, le procès du maréchal Ney de 1815, aux yeux des députés républicains, sert de prétexte pour condamner le « crime » des légitimistes.

⁴¹ *Journal des Débats politiques et littéraires* et *Le Moniteur* du 5 novembre au 8 décembre 1815.

⁴² Julien Renaud-Belleville, *Traître, martyr, héros : Les trajectoires mémorielles du maréchal Michel Ney, 1815-1848*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2020, sous la direction de Pierre Yves Saunier, p. 29. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/40347>

⁴³ Georges Lefebvre, *Napoléon*, Paris, PUF, 1965, p. 564.

⁴⁴ J R-Belleville, *Traître, martyr, héros*, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁵ Le 27, 28, 29 juillet 1830.

⁴⁶ Emmanuel Fureix, *La France des larmes*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 120.

⁴⁷ J R-Belleville, *Traître, martyr, héros*, *op. cit.*, p.50.

⁴⁸ Michel Désiré Pierre, *Ney, Du procès politique à la réhabilitation du « brave des braves », 1815-1991*, Paris, S.P.M., 2010, p. 200.

Pendant cette période, l'ancien avocat du maréchal Ney, Dupin lance également à la Chambre des pairs la demande de réhabilitation du maréchal et il veut dénoncer « cet abominable assassinat ⁴⁹ ».

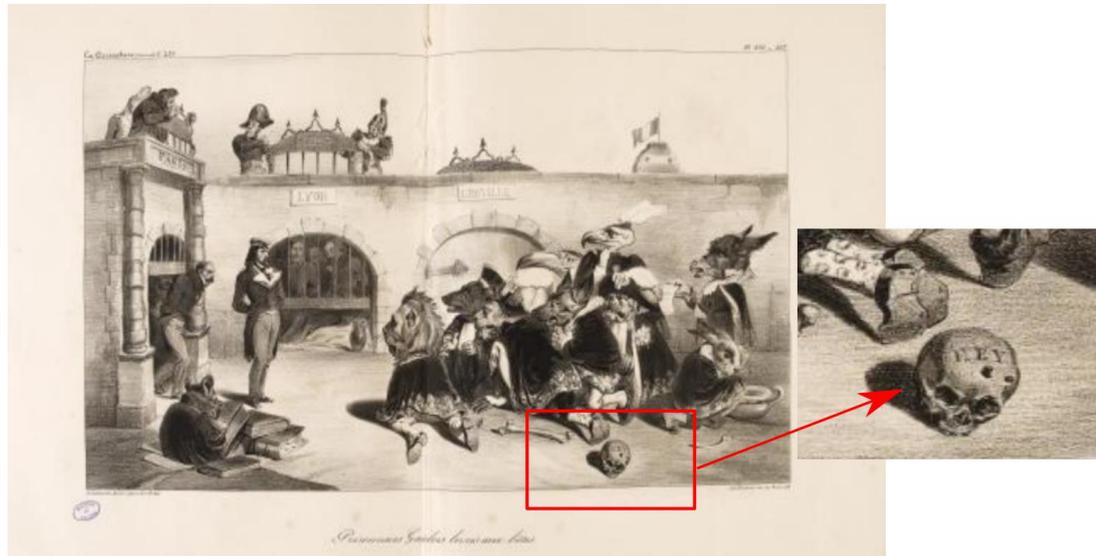


Figure 1: Prisonniers Gaulois livrés aux bêtes.⁵⁰

Enfin, la troisième évolution de l'image du maréchal Ney sous la monarchie de juillet a lieu au retour des cendres de Napoléon en 1840. La figure de Ney est l'une des 13 statues représentant des soldats de l'Empire aux Invalides⁵¹. Cette fois, Ney devient désormais un élément pour glorifier les souvenirs de Napoléon. Cela peut expliquer pourquoi les contemporains du maréchal rédigent leurs mémoires, en n'omettant pas de rappeler les exploits militaires de Ney. Leur but est d'honorer la mémoire de Napoléon. Quant à son revirement, pendant tout le régime de la monarchie de juillet, comme sous la Restauration, il est vu toujours comme une faute, mais cela paraît désormais moins important que sa gloire militaire⁵².

⁴⁹ M.D. Pierre, *Ney, op.cit.*, p. 202.

⁵⁰ Jean Jacques Grandville (1803-1847), *Prisonniers Gaulois livrés aux bêtes*, 1835, gravure, 22 x 38.9 cm, Maison de Balzac. Le contexte de cette gravure était le procès des accusés d'Avril. Les pairs de France étaient présentés comme les lions, ours, vautour. À droite, il y a un crâne, qui porte le nom « Ney », en rappelant le jugement du maréchal Ney par la Chambre des pairs et le crime judiciaire de la dernière.

⁵¹ E. Fureix, *La France, op. cit.*, p. 309.

⁵² « Nous lui laisserons toute la gloire de ses faits d'armes ; nous n'ajouterons rien à l'énormité de sa faute. » Raymond-Balthazard Maiseau, *Vie du maréchal Ney*, Paris, Pillet, 1816, p. 15.

La réhabilitation du maréchal Ney semble redéfinir finalement l'image du maréchal, un martyr de France. Le 18 mars 1848, le gouvernement de la Seconde République approuve la demande de réhabilitation de la famille Ney en supprimant la condamnation et en rétablissant la mémoire du maréchal Ney⁵³. Ce travail de réparation s'achève sous le Second Empire. Le gouvernement supprime la condamnation du duc d'Elchingen. Néanmoins, en parcourant le journal des débats de 8 décembre 1853⁵⁴, au lendemain de l'inauguration de la statue du maréchal Ney, nous constatons que le ministre de la Guerre, dans son discours, ne manque pas d'évoquer les erreurs du maréchal Ney en 1815. Cette réhabilitation est une sorte d'hommage à la mémoire glorieuse plutôt qu'une réparation⁵⁵. Malgré l'attitude ambiguë du gouvernement, les mémoires des intimes du maréchal cherchent à justifier son comportement en mars 1815 en l'attachant aux intérêts du pays. Le maréchal Ney ne cède que devant l'intérêt de la patrie. Sa phrase devant la cour « Je suis Français, je mourrai Français⁵⁶ » renforce son image de patriote, et son changement de camp semble être justifié par son patriotisme.

Le revirement du maréchal Ney est indissociable de l'histoire des Cent-Jours. Néanmoins, les historiens de l'année 1815 se contentent de dire seulement que le maréchal Ney se rallie à Napoléon, et évoquent les conséquences de cette décision et n'en recherchent pas les motifs. Son ralliement à Napoléon, justifie la reprise du pouvoir de celui-ci et la faiblesse de Louis XVIII. Thierry Lentz considère d'ailleurs que le « ralliement [de Ney] ne fu[t] pas sans conséquence pour l'avenir de la royauté⁵⁷ ». Son changement de camp met fin à toute possibilité d'arrêter Napoléon. Cet épisode du revirement joue également un rôle primordial dans la vie de Michel Ney. Les biographes du maréchal du XIX^e siècle essaient de justifier son comportement comme un acte en faveur de l'intérêt du pays et une capitulation devant la circonstance. Ils partagent l'idée que le duc d'Elchingen était entraîné par ses troupes. Les soldats étaient influencés par les émissaires de Napoléon et par le peuple

⁵³ M.D Pierre, *Ney, op.cit.*, p. 204.

⁵⁴ Journal des débats politiques et littéraires du 8 décembre 1853, numérisé par Gallica.

⁵⁵ Le duc de Persigny dit « j'estime que le monument du maréchal Ney ne doit pas être considéré comme l'expression d'une réhabilitation tardive, mais qu'il doit être aussi une sorte d'hommage à la mémoire d'une de nos plus grandes gloires militaires. » M.D. Pierre, *Ney, op.cit.*, p. 204.

⁵⁶ J. Jourquin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 75.

⁵⁷ Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire, op. cit.*, t. IV, p. 337.

qui crient déjà « Vive l'Empereur » avant que Napoléon n'arrive. Certains régiments ont repris le drapeau tricolore depuis les premiers jours du débarquement de Napoléon⁵⁸.

Henri Welschinger, un historien de la seconde moitié du XIX^e siècle, passionné par le Premier Empire de la seconde moitié du XIX^e siècle, analyse les documents conservés à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales en rédigeant une biographie du maréchal Ney⁵⁹ ; dans laquelle, il n'évoque que les affaires de 1815, depuis le 7 mars, moment où Ney fut informé du retour de Napoléon. Welschinger s'attache à expliquer, dans les domaines politique et militaire, pourquoi le prince de la Moskowa a décidé de se rallier à son ancien chef. Tandis que l'image de Michel Ney change, sa volonté d'éviter de verser du sang et de défendre l'intérêt national est prise en considération. En 1928, Émile Monot, dans *Ney à Lons-le-Saunier*⁶⁰, entreprend une analyse de l'évolution psychologique du maréchal Ney. Il évoque le changement d'attitude du prince de la Moskowa au niveau politique, et son irrésolution face à la peur de guerre civile et son devoir envers le roi.

Les historiens de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle nous ont présenté un Ney éloigné de la politique, mais qui cède devant l'intérêt de la patrie et se laisse entraîner par la circonstance. Les biographes du maréchal de la seconde moitié du XX^e siècle ont repris leurs idées. L'historien grenoblois Jean Lucas-Dubreton⁶¹, ainsi que les historiens et biographes Frédéric Hulot⁶², et Jacques Jourquin⁶³ dans leurs ouvrages respectifs suggèrent que le ralliement du maréchal Ney à Napoléon a été inspiré par la circonstance et que Ney a été influencé par sa solitude à un moment crucial. Ils tentent à la fois d'expliquer les comportements de Ney et de justifier son choix devant le retour de son ancien chef.

Néanmoins, en considérant la vie politique de Michel Ney, force est de constater que le revirement de 1815 n'est pas son seul changement de camp ; il a déjà

⁵⁸ Ce sont les troupes de 5^e division militaire, à savoir, le 5^e, 7^e et 11^e régiment d'infanterie de ligne, le 4^e régiment de hussards, une partie de 13^e de dragons. E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier, op.cit.*, p. 58.

⁵⁹ Henri Welschinger, *Le maréchal Ney, 1815*, Paris, 1893.

⁶⁰ E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*

⁶¹ J. Lucas-Dubreton, *Le Maréchal Ney, op. cit.*

⁶² F. Hulot, *Le Maréchal Ney, op. cit.*

⁶³ J. Jourquin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*

changé deux fois de camp. Lors de ces trois revirements, il se trouve toujours au sein de l'opposition entre deux mondes et décide toujours de se rallier au plus fort. La première fois, il préfère le pouvoir absolu du général Bonaparte à la valeur républicaine incarnée par son ancien chef de l'armée du Rhin, le général Moreau. La deuxième fois, c'est un choix entre la guerre qui risque de s'achever par une défaite et la paix qui signifie le rattachement aux Bourbons. Il choisit la paix. S'il soutient Napoléon, la guerre continue en avril 1814, malgré l'entrée des Alliés à Paris. En revanche, la restauration des Bourbons, soutenue par les Alliés, est présentée comme la seule manière d'établir la paix. Le troisième revirement qui est l'objet de notre étude, a lieu lorsque s'opposent les Bourbons revenus au pouvoir et l'Empire plébiscité par les anciens combattants. Cependant, cette troisième fois est différente des deux premières. Le maréchal Ney n'a pas de guide ni de conseiller fiable. Entre 1802 et 1803, le général Ney est influencé par la famille de sa femme⁶⁴. En 1814, le prince de la Moskowa avait suivi les ordres de Napoléon et organisé les mouvements de ses troupes, mais il se laisse persuader par les autres et pense que l'abdication de Napoléon est inévitable⁶⁵. Pendant la négociation de paix, Talleyrand qui s'était rallié à Louis XVIII, l'a convaincu que le retour des Bourbons était inéluctable⁶⁶. Quant à la troisième fois, Ney se trouve, sans « appui solide⁶⁷ », dans une ville éloignée de Paris, Lons-le-Saunier, avec ses hommes majoritairement acquis à Napoléon. Toute la responsabilité lui échoit et il ne peut trouver aucun conseil fiable. En conséquence, notre travail se consacre à étudier comment le maréchal Ney, un homme fort sur le champ de bataille, choisit son camp dans la contradiction politique provoqué par le retour de son ancien Empereur, dans une situation isolée.

Pour répondre à ces questions, il faut recenser et analyser les sources contemporaines qui concernent l'affaire de mars 1815. Tout d'abord, ce sont les

⁶⁴ La famille Auguié a la relation très proche avec Joséphine, son beau-père Pierre-César Auguié est haut fonctionnaire financier ; madame Campan, tante de sa femme, est la professeure d'Hortense, fille de Joséphine.

⁶⁵ Caulaincourt est le premier qui prononce devant Napoléon « abdiquer ». Les autres maréchaux, par exemple Macdonald, Oudinot croient également que l'abdication est la seule résolution. Eric Perrin, *Le Maréchal Ney*, Paris, Perrin, 1993, p. 241

⁶⁶ Après la négociation entre le Tzar qui habite chez Talleyrand et les trois plénipotentiaires envoyés par Napoléon (Caulaincourt, Macdonald, Ney), Talleyrand propose un entretien entre Ney et le Tzar. Les deux persuadent Ney qu'il faut rétablir les Bourbons. François-Guy Hourtoulle, *Ney, le brave des braves*, Paris, Lavauzelle, 1981, p. 171.

⁶⁷ E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 71.

sources manuscrites. Nous examinerons toutes les correspondances du maréchal Ney à l'époque du retour de Napoléon. Les lettres du maréchal Ney sont conservées aux Archives nationales, mais dans différents fonds. La lettre du 5 mars 1815 du ministre de la Guerre⁶⁸ au maréchal Ney, et celles adressées par Ney au général Bertrand deux jours après son revirement, se trouvent dans le fonds de la famille Ney, dont la cote est 137AP. Quant aux lettres envoyées par Ney à ses camarades et les documents de cette période, tous ces dossiers sont vus comme les preuves de sa loyauté ou de sa défection et sont conservés dans le fonds du Sénat, dont les cotes sont CC//499 et CC//500. Les ordres que Ney a envoyés à ses subordonnés sont conservés à la Bibliothèque nationale, dont la cote est ms. fr. nouv. acq. 6618. Ces lettres nous permettent d'analyser la situation militaire du prince de la Moskowa lors du débarquement de Napoléon et le changement d'attitude du maréchal Ney envers le roi et le retour de son ancien Empereur. Pour rétablir la vie du maréchal Ney pendant la Restauration, il faut consulter des documents administratifs des archives du Secrétaire d'État, du fonds du ministère de la Justice qui concerne des dotations de Michel Ney, des archives de la Maison du roi et des archives du pouvoir exécutif qui conservent les procès-verbaux du conseil de guerre du 9 au 12 mai 1814.

Quant aux explications du maréchal Ney sur sa défection, nous pouvons lire ses trois interrogatoires et les justifications de ses avocats⁶⁹. Ces dossiers se trouvent dans les fonds du Sénat (CC//499 et CC//500). Néanmoins, il faut rester prudent dans les exploitations et dans la véracité de ces sources, car les avocats et Ney ont forcément tenté de justifier son changement de camp. Pour éviter ce problème, nous pouvons les croiser avec les dépositions des autres témoins et avec les dossiers officiels de l'époque, par exemple : le prince de la Moskowa confirme qu'il ne demande pas d'argent avant son départ ; néanmoins, selon sa lettre au ministre de la Guerre⁷⁰, il exige une somme d'argent (40 000 fr).

Ensuite, les sources imprimées sont également à étudier. Plusieurs versions des procès-verbaux du procès sont publiées en 1815, retranscrivant les paroles prononcées et les rapports de Ney devant le Conseil de Guerre et la Chambre des pairs. Néanmoins,

⁶⁸ Le ministre de la Guerre est le maréchal Soult.

⁶⁹ Pierre-Nicolas Berryer, *Souvenir de Berryer, doyen des avocats de Paris, de 1774 à 1838*, Paris, Amboise Dupont (éditeur), 1839. Et André Maire Jean Jacques Dupin, *Choix des plaidoyers et mémoires*, Paris, éditeur Des Annales du barreau français, 1823. Pierre-Nicolas Berryer, *Exposé justificatif pour le maréchal Ney*, Paris, Ant Bailleul, 1815.

⁷⁰ Cette lettre est présentée dans Annexe 1.

à cette époque, Ney était vu comme un traître, et les récits des procès-verbaux n'échappent pas à l'influence de la politique. Il faut toujours en vérifier l'authenticité avec les dossiers originaux du fonds du Sénat. De même, il est nécessaire d'analyser les journaux pendant la période du retour de Napoléon. Notre choix s'est porté sur *Le Moniteur*, parce que ce journal était le plus diffusé à l'époque. D'ailleurs, même Berryer, l'avocat du maréchal, a cité le jugement du journal comme preuve devant la Chambre des pairs, en justifiant que la disposition des troupes en Franche-Comté était mauvaise avant l'arrivée du maréchal Ney.

Enfin, nous étudierons les mémoires des contemporains qui avait témoigné du retour de Napoléon en mars 1815. Dans un souci de clarté, nous classerons ces mémoires en trois parties : d'abord, les mémoires dont les auteurs sont des hommes politiques - par exemple les Mémoires d'Étienne Denis Pasquier et les Mémoires et relation politique du baron de Vitrolles.⁷¹ Les deux hommes politiques nous exposent le phénomène politique de Paris pendant la première Restauration et la période du retour de Napoléon. Ensuite, nous évoquerons les témoignages de militaires, par exemple Clouët et Levassasseur qui étaient aides de camp du maréchal Ney en mars 1815. Tous deux étaient proches du duc d'Elchingen, mais ils s'étaient trouvés dans différents camps après la défection de leur chef. Leurs récits mettent en lumière des points de vue différents sur le changement de camp du maréchal Ney. Dès lors, il nous semble pertinent de confronter leurs interprétations et compréhension respectives du revirement du maréchal Ney. Nous analyserons également deux mémoires des collègues du prince de la Moskowa : ceux du duc de Tarente et de duc de Vicence,⁷² ils furent désignés plénipotentiaires par Napoléon pour négocier les conditions d'abdication d'avril 1814. Ils témoignent du changement d'attitude du duc d'Elchingen pendant la première abdication de Napoléon et son attachement aux Bourbons. Enfin, nous citerons et exploiterons les mémoires civils. En tant qu'un des agents du maréchal envoyé à Chalon-sur-Saône pour reconnaître la prochaine destination de Napoléon, le secrétaire du maire de Lons-le-Saunier nommé Désiré

⁷¹ Pasquier était préfet de police de Paris sous l'Empire, et directeur général des Ponts et Chaussées sous la première Restauration. Audiffret-Pasquier (Duc d'), *Mémoires du chancelier Pasquier*, vol 3, Paris, Plon, 1894. Eugène François Auguste d'Arnauld, baron de Vitrolles, il était secrétaire d'État provisoire en 1814, puis ministre d'État pendant la seconde Restauration. *Mémoires et relations politique du baron de Vitrolles*, Paris, G. Charpentier, 1884.

⁷² Le maréchal Macdonald, duc de Tarente, *Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente*, Paris, E. Plon, 1892 ; duc de Vicence, Armand-Louis-Augustin de Caulaincourt, *Mémoire du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'empereur*, Paris, Plon, 1933.

Monnier nous présente le point de vue d'un fonctionnaire local sur les comportements du maréchal Ney.⁷³

Quoique nos sources concernent les affaires de mars 1815, nous ne nous focaliserons pas uniquement sur la journée du 14 mars, au cours de laquelle Ney a choisi le camp de Napoléon à Lons-le-Saunier. Nous commencerons notre enquête au lendemain de l'abdication de Napoléon en avril 1814 à Fontainebleau. C'est le moment où Ney a rompu toute relation avec Napoléon. Sous la Première Restauration, Michel Ney, fils de tonnelier, est entré dans une nouvelle période, il est désormais pair de France. Nous achèverons notre étude le 18 mars, jour où Ney se joint à Napoléon à Auxerre. Son revirement est acté, il a fait son choix. C'est également le même jour que la nouvelle de sa défection arrive à Paris.

Notre travail a pour tâche de tenter d'expliquer pourquoi le maréchal Ney, qui avait promis au roi de ramener Napoléon dans une cage de fer, modifiait totalement son attitude en proclamant que « La cause des Bourbons est à jamais perdue » ? Quels en sont les motifs ?

Nous répondrons à ces questions à travers trois grandes parties. D'abord, nous analyserons les éléments extérieurs qui impactent son choix, en expliquant quels éléments ont convaincu Ney qu'il n'avait plus de manière à résister devant Napoléon ; ensuite, dans la seconde partie nous traitons de ses considérations personnelles, en essayant de déterminer si son changement de camp est motivé par les intérêts financiers et politiques ; enfin, la troisième partie concernant les raisons intimes de son revirement, pose comme question l'influence de son caractère sur ses décisions.

⁷³ Désiré Monnier, *Souvenir d'un octogénaire de province*, Lons-le-Saunier, Gauthier Frères, 1871.

Chapitre I- La circonstance extérieure qui convainc le maréchal Ney de l'impossibilité de résister à Napoléon

Le 1^{er} mars 1815, Napoléon, l'ex-Empereur de Français qui avait été exilé sur l'île d'Elbe en avril 1814 est retourné en France. Il a débarqué à Golfe-Juan, petit village de la Côte d'Azur d'aujourd'hui. Quatre jours après, cette nouvelle est parvenue à Paris. Le roi voulut chercher à prévenir le danger en convoquant un « Conseil des ministres exceptionnel⁷⁴ ». À l'issue duquel, Monsieur, le frère du roi, fut envoyé à Lyon pour organiser la défense. L'un des anciens maréchaux impériaux, le maréchal Macdonald⁷⁵, l'y avait accompagné. En outre, le gouvernement a également cherché « une tête assez forte pour lutter contre Napoléon », ce personnage devait bien connaître Napoléon et « son habileté ». ⁷⁶Le ministre de la Guerre estimait que l'efficacité du dispositif défensif dépendrait du regroupement des forces de Lyon et de la Franche-Comté. La dernière était un ancien État tampon érigé par les puissances alliées en février 1814, et le roi avait rétabli son autorité en juin suivant. Elle était subordonnée à la 6^e division militaire. Le gouverneur de cette division militaire était le maréchal Ney, qui avait directement contribué à l'abdication de Napoléon et à la restauration des Bourbons l'année précédente. Aux yeux du gouvernement royal, la fidélité de ce maréchal devrait s'avérer déterminante. En effet, le Brave des braves était populaire dans l'armée ; « les soldats l'écoutaient avec respect⁷⁷ ». En conséquence, le prince de la Moskowa fut rappelé pour reprendre son commandement à Besançon, le chef-lieu de la 6^e division militaire.

« Le salut ne pouvait venir que de l'armée du maréchal Ney⁷⁸ », écrivit Pasquier dans ses mémoires. Néanmoins, Michel Ney qui était vu comme le rempart devant la capitale est retourné au camp de son ancien chef, Napoléon, en proclamant « la cause des Bourbons est à jamais perdue ». Dans ce chapitre, nous verrons chronologiquement comment le maréchal s'est rendu compte, peu à peu, qu'il n'y avait

⁷⁴ Jean-Paul Clément, *Charles X, le dernier Bourbon*, Paris, Perrin, 2015, p. 175.

⁷⁵ Le maréchal Macdonald (1765 – 1840), duc de Tarente.

⁷⁶A. Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier*, op. cit., vol. 3, p. 125.

⁷⁷ J.Lucas-Dubreton, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 223.

⁷⁸ A. Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier*, op. cit., vol. 3, p. 135.

aucune possibilité de barrer la route à Napoléon. Nous développerons notre étude en trois grandes parties, qui correspondent aux trois épisodes des mouvements de Ney. D'abord, la période de son arrivée à Paris à son départ pour Besançon, pendant laquelle le duc d'Elchingen a pensé que personne ne voulait le retour de Napoléon ; puis, nous abordons la situation de Besançon à Lons-le-Saunier, par laquelle le maréchal a pensé qu'il était dépendant de la volonté des soldats ; enfin, nous analyserons comment la situation militaire de Lons-le-Saunier a convaincu Ney de rejoindre Napoléon.

Figure 2: La marche du maréchal Ney de Paris à Lons-le-Saunier.



I- De Paris à Besançon

Le roi Louis XVIII, qui flagornait les maréchaux « avec une courtoisie toute royale⁷⁹ », a néanmoins, au fil du temps, laissé de plus en plus apparaître son indifférence à l'égard des questions militaires. Il n'a pas suffisamment ménagé l'armée. Après avoir rendu 300 000 hommes à la vie civile, son ministre de la Guerre, le général Dupont de l'Étang⁸⁰, avait mis une grande partie des officiers en « non-activité avec la moitié de solde », ils étaient les demi-soldes⁸¹. Au contraire de la situation précaire des anciens combattants de l'Empire, les émigrés occupaient des postes importants dans l'armée et à la Cour. Cette différence avait provoqué une vague de mécontentement chez les soldats. Certains hauts officiers avaient déjà pensé « enlever le roi avec toute la famille royale⁸² ». Ainsi, dans cette partie, nous tenterons de démontrer si le maréchal Ney a participé à une conspiration destinée à enlever le roi ou à faciliter le retour de Napoléon, en illustrant les sentiments véritables de ce prince impérial vis-à-vis du retour de son ancien chef.

A- Comment Ney a-t-il appris le retour de Napoléon ?

Selon *les Souvenirs militaires* d'Octave Levassesseur, le maréchal s'était retiré dans ses terres des Coudreaux depuis le premier mois de 1815⁸³. Le château des Coudreaux se situe à proximité de la ville de Châteaudun, le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir d'aujourd'hui. Le duc d'Elchingen avait acheté en 1808 le château et les terres environnantes, où il pouvait profiter d'une vie tranquille⁸⁴.

⁷⁹ H. Welschinger, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 12.

⁸⁰ Dupont d'Estang, ancien général impérial, il était considéré comme le responsable de la capitulation de Baylen de 1808. Il est jugé en 1812 et enfermé au fort de Joux puis à la citadelle de Doullens. Après la chute de Napoléon, Dupont est libéré par Louis XVIII et nommé ministre de la Guerre.

⁸¹ Arnaud Teyssier, *Le Premier Empire*, op. cit., p. 295.

⁸² Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier*, op.cit., vol 3, p. 135. Un complot a été organisé par les généraux de la garnison du Nord, il s'agit des généraux d'Erlon, Lallemand et Lefebvre-Desnouëttes. Henri Houssaye dans son ouvrage *La Première Restauration*, évoque la conspiration préparée par Fouché et Talleyrand, qui voulaient remplacer le roi par le duc d'Orléans ou fonder un conseil de la régence. Henri Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, Paris, Perrin, 1893, p. 114.

⁸³ Octave Levassesseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levassesseur*, op.cit., p. 257.

⁸⁴ Éric Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 133.

Pendant le séjour de Ney aux Coudreaux, personne n'avait eu connaissance du retour de Napoléon. Cela fut attesté par M. Montmorency, qui était le voisin du maréchal⁸⁵. Le 6 mars, à environ six heures du soir, selon Levavasseur qui s'était installé avec Ney sur ses terres, un aide de camp du ministre de la Guerre⁸⁶ arriva chez le maréchal en lui apportant une lettre, datée du 5. Néanmoins, cet aide de camp n'a pas du tout évoqué les affaires actuelles lorsqu'il a dîné avec Ney. Cet officier pensait probablement que le maréchal avait déjà été informé du débarquement de Napoléon, comme les habitants de Paris, ou que son chef en aborderait les détails dans sa lettre. En conséquence, nous regardons le contenu de cette lettre :

Monsieur le maréchal, l'intention du roi est que vous partiez sur le Champ pour vous rendre en toute diligence dans la 6^e division Militaire dont le gouvernement vous est confié. Sa majesté Monseigneur le duc de Berry⁸⁷ part immédiatement pour se rendre aussi à Besançon, et son Altesse Royale vous y donnera des ordres. Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre et de m'instruire de votre départ.⁸⁸

Nous pouvons observer, dans cette lettre, que le duc de Dalmatie n'a fait mention que de « l'intention du roi » consistant à demander à Ney de se rendre rapidement dans la division militaire. Ney lui avait répondu directement. Dans sa réponse du 6, il n'avait que répété l'intention du roi qui lui demandait de se rendre sur le champ sous son gouvernement⁸⁹. En examinant les lettres du maréchal conservées aux Archives nationales, nous savons que Ney ne cachait jamais ses pensées et faisait preuve, dans ses correspondances, d'une grande franchise. S'il ne parlait pas du retour de Napoléon, la raison en était simple : il ne le savait pas. Dans ces conditions, qui l'avait informé de cette nouvelle ?

⁸⁵ *Procès du maréchal Ney ou recueil complet sur les Interrogatoires, Déclarations, Dépositions, Procès-Verbaux, Plaidoyers, et autres pièces rapportées textuellement*, Paris, L.G. Michaud, 1815.vol 3, p. 168.

⁸⁶ Maréchal Soult, duc de Dalmatie. Après la dénonciation de la conspiration des généraux de la garnison de Lille, le général Dupont a été remplacé par le maréchal Soult.

⁸⁷ Charles-Ferdinand d'Artois, fils de Monsieur.

⁸⁸ Archives nationales, 137AP/15, pièce 211b.

⁸⁹ J. Danguin (dir.), *Le Bibliophile, revue artistique et documentaire du livre ancien et moderne*, n° IV, Publication Papyrus, Paris, 1932, p. 184.

Au cours des interrogatoires faits par le préfet de Police et le rapporteur du roi⁹⁰, Ney affirma que c'était son notaire Henri Batardy qui lui avait annoncé le débarquement de Napoléon en France lorsqu'il est arrivé à Paris le 7 mars⁹¹. Cela correspond bien à la déposition du notaire⁹². Monsieur Batardy a déclaré devant la Chambre des pairs qu'il était arrivé à l'hôtel du maréchal, rue de Lille, vers quatre heures de l'après-midi et que Ney était arrivé un quart d'heure après. Après avoir traité des affaires personnelles de son client, le notaire s'étonna que celui-ci ne lui parla pas des nouvelles publiques. Il lui demanda s'il savait « l'événement bien extraordinaire », c'est-à-dire le retour de Napoléon. La réponse de Ney fut négative ; il répéta encore une fois : « l'officier qui m'apportait la lettre du ministre de la Guerre ne m'a rien appris ». Le notaire l'informa ainsi de « l'entrée de Napoléon sur le territoire français⁹³ ».

Dès lors, nous pouvons affirmer que Ney n'avait eu connaissance du débarquement de Napoléon qu'après son arrivée à Paris. Le duc d'Elchingen ignorait donc ce qui s'était passé à Paris. Demeuré tranquillement sur ses terres, le maréchal Ney avait gardé le silence lorsqu'on lui avait demandé son avis sur le politique ou sur le mécontentement de l'armée⁹⁴. Il voulait se tenir loin des affaires politiques ; il lui était impossible d'être informé de la conspiration destinée au retour de Napoléon. Cependant, après avoir appris le débarquement de son ancien chef, de quelle façon a-t-il réagi ? Quelle fut son attitude face à l'incroyable nouvelle ?

B- L'attitude du maréchal Ney à l'égard du débarquement de Napoléon

Avant le débarquement de Napoléon en France, Levassesseur avait déjà parlé avec Ney de la possibilité du retour de Napoléon. Le maréchal avait répondu que « l'Empereur ne peut revenir, il a abdiqué⁹⁵ ». Il ne voulait plus voir son ancien chef. Ce sentiment était né de la scène brutale survenue à Fontainebleau l'année précédente. Le 4 avril 1814, Ney, Caulaincourt et Macdonald avaient été envoyés par Napoléon à

⁹⁰ Le préfet de Police était Elie Decazes, le rapporteur du roi était le général comte Grundler.

⁹¹ *Procès du maréchal Ney ou Recueil complet*, op. cit., vol 3, p. 3.

⁹² *Procès du maréchal*, vol 1, p. 51.

⁹³O. Levassesseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levassesseur*, op. cit., p. 260.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 258.

⁹⁵ *Ibid.*, p259.

Paris afin de défendre ses droits, c'est-à-dire pour négocier avec le Tsar la possibilité de transmettre le trône au roi de Rome. Néanmoins, après avoir communiqué avec Talleyrand⁹⁶, Ney abandonna immédiatement son Empereur et « donna son adhésion personnelle au nouvel ordre des choses⁹⁷ » pour sauver la France. Voici un extrait de sa lettre de rattachement datée du 5 avril.

Un événement imprévu⁹⁸ [...] semblait promettre les plus heureux résultats [...] il ne restait plus aux Français qu'à embrasser entièrement la cause de nos anciens rois ; [...] je me suis rendu ce soir auprès de l'Empereur Napoléon pour lui manifester le vœu de la nation. L'Empereur, convaincu de la position critique où il a placé la France, et de l'impossibilité où il se trouve de la sauver lui-même, a paru se résigner, et consentir à l'abdication entière et sans aucune restriction.⁹⁹

Dans la lettre de Ney, nous décelons non seulement la volonté de se rattacher à un nouveau régime, mais aussi celle de rompre définitivement avec Napoléon, car le prince de la Moskowa considérait que la restauration des Bourbons était « les plus heureux résultats ». Selon le maréchal Macdonald¹⁰⁰, cette lettre avait été rédigée pendant leur négociation. Néanmoins, d'après Jacques Jourquin, cette lettre avait été écrite après la négociation avec le Tsar ; Ney retourna le premier à Fontainebleau, sans avoir vu l'Empereur, il y avait rédigé cette lettre d'adhésion et l'envoya au prince de Bénévent¹⁰¹. Peu importe à quel moment le duc d'Elchingen avait ratifié son allégeance aux Bourbons ; nous pouvons assurer qu'il avait pris sa décision bien avant l'abdication officielle de Napoléon¹⁰². C'était le signal d'une rupture brusque et définitive, il ne voulait plus voir son ancien chef, en raison que ce dernier a mis la France en danger.

Lorsque M. Batardy l'a informé du retour de Napoléon, Ney était atterré. Le notaire a raconté la réaction du maréchal devant la Chambre des pairs :

⁹⁶ Pendant les premiers jours de l'occupation de Paris, le Tsar, Alexandre Ier s'est installé provisoirement chez Talleyrand.

⁹⁷ H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p.10.

⁹⁸ La capitulation du corps de Marmont à Schwarzenberg.

⁹⁹ *Gazette de France*, 7 avril 1814.

¹⁰⁰ H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 10.

¹⁰¹ J. Jourquin, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 56.

¹⁰² L'abdication officielle de Napoléon a lieu le 12 avril 1814.

Il s'appuya sur sa cheminée, et enfonçant sa tête dans ses épaules, il s'écria : Ah, mon Dieu, quel malheur ! quelle chose affreuse ! [...] Qu'a-t-on à opposer à cet homme-là ? ¹⁰³

Ney considérait que le retour de Napoléon était une chose malheureuse. Le vœu de ne pas revoir son ancien chef se transforma alors en une rancœur et un ressentiment contre lui, car selon lui le retour de l'ex-Empereur n'apporte que à la France le malheur. Porté dès lors par une rancune, cet ancien prince de l'Empire avait promis au roi de « ramener l'usurpateur [Napoléon] dans une cage de fer ». Par ailleurs, le maréchal a déclaré plusieurs fois qu'il voulait tirer le premier coup de fusil contre Bonaparte¹⁰⁴. Il a même répété au sous-préfet de Poligny sa promesse au roi, « malgré le pas avancé qu'a fait Bonaparte, je parviendrai bien à l'atteindre et à le mener à Paris dans une cage de fer¹⁰⁵ ». Nous pouvons y voir une volonté de défaire son ancien chef. De surcroît, la loyauté du duc d'Elchingen envers le roi était corroborée par les royalistes qui se trouvaient autour de lui. Le baron de Capelle, préfet du Doubs, avait demandé au général Lecourbe, l'un des subordonnés du maréchal, s'il pouvait sur la fidélité de son chef. Lecourbe a répondu qu'« il puit ne pas croire à son dévouement, mais, il compte sur sa loyauté¹⁰⁶ ». Le colonel Clouët dans ses *Notes sur la conduite du général Bourmont* a mentionné que les intentions du maréchal étaient loyales¹⁰⁷.

En conséquence, comme l'écrit Henri Welschinger dans son ouvrage *Le Maréchal Ney* : « Ney était sincère lorsqu'il promettait de marcher contre Napoléon ; mais il ne marchait point avec des convictions royalistes ¹⁰⁸ ». La colère exprimée contre Napoléon dont les actes ont mis la France en danger, apparue depuis 1814, et la loyauté envers son nouveau souverain, composaient l'attitude de Ney lorsqu'il quitta Paris pour Besançon. De plus, Ney n'avait participé à aucune conspiration contre le roi pour faciliter le retour de Napoléon. Si nous en croyons sa réponse à Levassasseur

¹⁰³ La déposition d'Henri Batardy, *Procès du maréchal*, vol 1, p. 52.

¹⁰⁴ « Je tuerai le premier qui refusera de marcher, et je tirerai moi-même le premier coup de fusil », voir E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier*, *op.cit.*, p. 26, et la déposition du marquis Sorans, *Procès du maréchal*, vol 4, p.14.

¹⁰⁵ La déposition de Bourcia, *Procès du maréchal Ney*, *op. cit.*, vol 3, p. 41. E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier*, *op. cit.*, p. 27.

¹⁰⁶ *Procès du maréchal Ney*, *op. cit.*, vol 3, p. 29.

¹⁰⁷ A. Clouët, *Quelques notes sue la conduite de M. le comte de Bourmont*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁰⁸ H. Welschinger, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 15.

qui lui a demandé la possibilité du retour de Napoléon - « dans le cas où il débarquerait, tout Français devrait le repousser ¹⁰⁹» - le maréchal pensait que la France, comme lui, ne voulait plus de Napoléon. Néanmoins, la situation ne correspondait pas à ce qu'il espérait.

¹⁰⁹ O. Levasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levasseur*, *op. cit.*, p. 259.

II- De Besançon à Lons-le-Saunier

Ney a quitté Paris le 8 mars et est arrivé à Besançon deux jours après. Il y a reçu le général Bourmont, qui était le lieutenant-général de son gouvernement. Ce général était un ancien chouan, dévoué à la cause du roi. Les deux ont échangé sur les instructions du ministre de la Guerre, ils ont partagé le même esprit positif pour arrêter « l'usurpateur ». Néanmoins, Ney s'est plaint des mauvaises dispositions que Bourmont avait prises avant son arrivée¹¹⁰. Le comte Bourmont, qui était l'auteur de ces mouvements a cependant livré un commentaire contraire devant la Chambre des pairs que son chef avait approuvé ses dispositions¹¹¹. En conséquence, dans ce chapitre, nous analyserons la situation réelle de la 6^e division militaire, en particulier les mesures de Besançon pendant les deux jours de séjour de Ney, en montrant si les dispositions des troupes empêchaient leur commandant d'arrêter Napoléon – lequel connaissait un triomphe depuis son départ en France jusqu'à son arrivée à Lyon.

A- L'organisation militaire sous l'ordre du maréchal Ney

Le gouvernement royal avait déjà disposé des troupes au sud, dont le quartier général devait se situer à Grenoble, sur la demande de Talleyrand, afin de limiter les mouvements militaires de Murat¹¹². Le dernier avait signé avec l'Autriche un traité d'alliance le 11 janvier 1814, par lequel l'Autriche garantissait son trône de Naples. Néanmoins, pendant le congrès de Vienne, Metternich, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche, voulut détrôner Murat. Parce qu'il était dangereux d'avoir un voisin douteux en Italie dont le peuple sont des conspirateurs « dans l'éventualité d'une guerre contre la Prusse et la Russie ¹¹³». Étant informé de l'attitude de l'Autriche, Murat a envoyé à Metternich une note rappelant son droit sur le royaume de Naples, mais cette note a été perçue comme une menace par ministre des Affaires étrangères. En février 1815, lorsque le débat sur la Saxe fut clos, il déclara au nom de son maître,

¹¹⁰ Ney a parlé des mauvaises dispositions dans son interrogatoire du préfet de Police, voir *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 1, p. 34. Et la déposition du préfet de la Corrèze, marquis de Vaulchier de Deschaux qui avait rencontré Ney le 13 mars. *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 3, p. 39.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 17.

¹¹² Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier, op. cit.*, vol. 3. p. 123.

¹¹³ H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours, op. cit.*, p. 140.

l'Empereur d'Autriche, que toute violation du territoire italien serait regardée comme un *casus belli*. Simultanément, l'Autriche envoya 150 000 hommes en Italie. Le baron de Vincent a convaincu Louis XVIII de participer à une action commune contre Murat.¹¹⁴

Dans ce contexte, des troupes ont été disposées autour de Lyon et Grenoble. Le 5 mars, Paris fut informée du débarquement de Napoléon ; le ministre de la Guerre, prévoyant de rassembler des troupes autour de Lyon et les plaça sous le commandement du comte d'Artois qui collabora avec les maréchaux¹¹⁵. En conséquence, cet *état des mouvements ordonnés par le ministre de la Guerre les 3, 5 et 6 pour les rassemblements des troupes entre Lyon, Grenoble et Chambéry*¹¹⁶ peut nous aider à savoir quelles troupes étaient disposées aux entourages de Lyon, Grenoble et Chambéry. Une grande partie des troupes étaient déjà reparties bien avant que le duc d'Elchingen ne soit arrivé à Besançon.

Régiments	Lieux d'où ils ont été tirés	Destinations qui leurs avait été assignées	Renseignement sur leur marche	Observations
24 ^e de ligne 3 bataillons, 790 hommes	Lyon	Avait ordre de tenir 2 bataillons		10 mars, Bonaparte à Lyon, ce régiment a passé sous ses drapeaux
5 ^e de ligne 3 bataillons, 1021 hommes (sortis avec Bonaparte)	Grenoble			
7 ^e de ligne, 3 bataillons, 1587 hommes (sortis avec Bonaparte)	Chambéry			
11 ^e de ligne, 3 bataillons,	Chambéry	Avaient ordre de tenir		Défection au-delà de Lyon

¹¹⁴ *Ibid.*, p.150-152.

¹¹⁵ Jean Tulard, *Napoléon*, Paris, Plurile, 2010, p. 429.

¹¹⁶ C'est un document rédigé pour préciser les dispositions des troupes, il a été complété le 21 mars 1815. Conservée au ministère de la Guerre, il a été transmis à la Chambre des pairs pendant le procès du maréchal Ney. Archives nationales, CC/499, n° 66.

1748 hommes (sortis avec Bonaparte)		chacun 2 bataillons		
39 ^e de ligne, 3 bataillons, 1280 hommes (sortis avec Bonaparte)	Mont dauphin			Suivi le mouvement de Bonaparte
49 ^e de ligne, 800 hommes	Briançon			Ce régiment a été renvoyé à Chambéry, il n'a pas suivi la marche de Bonaparte
15 ^e léger, 2 bataillons, 1044 hommes	Besançon	Lyon	Parti de Besançon le 8 mars, se trouvait le 12 à Saint-Amour	Était sous les ordres du maréchal Ney
12 ^e léger, 2 bataillons, 1015 hommes	Châlons sur marne	Lyon	Parti de Chalon le 8 mars, a été arrêté dans sa marche à son passage de la 18 ^e division militaire et se trouvait le 17 à Troyes.	
46 ^e de ligne, 2 bataillons, 691 hommes	Bourges	Villefranche près Lyon	Parti de bourges le 12 mars a été détourné de sa marche et dirigé sur Orléans	
81 ^e de ligne, 2 bataillons, 1020 hommes	Belfort	Lyon	Parti le 8 mars était le 15 mars à Poligny	Était aux ordres du maréchal Ney
6 ^e de léger, 2 bataillons, 1014 hommes	Phalsbourg	Lyon	Parti le 8 et arriver à Besançon le 17	
4 ^e de ligne, 2 bataillons, 968 hommes	Nancy	Lyon	Parti le 8 et se dirigeaient sur Lons, mais ont été arrêté dans leur marche et se trouveraient le 17 à Troyes	
14 ^e de ligne, 2 bataillons, 929 hommes	Orléans	Lyon	Parti le 6, se rétrogradé d'Avallon sur Auxerre	

41 de ligne, 2 bataillons, 1067 hommes	Périgueux	Lyon	Parti le 12 a été détourné de sa marche sur Lyon et dirigé sur Orléans	
20° de ligne, 3 bataillons, 930 hommes	Montbrison	Lyon	Parti le 6	Le 10 mars, ce régiment a passé sous le drapeau de Nap.
72e de ligne, 2 bataillons, 800 hommes	Clermont	Avait ordre de tenir deux bataillons prêts à partir	Marcher pour Lyon	Les 2 bataillons font leur défection le 10.
60° de ligne, 2 bataillons, 1062 hommes	Besançon	Lyon	Parti le 9 se trouvait le 12 à Lons-le-Saunier	Aux ordres du maréchal Ney
77° de ligne, 2 bataillons, 1000 hommes	Besançon	Lyon	Parti le 9, se trouvait le 12 à Lons-le-Saunier	Aux ordres du maréchal Ney
76° de ligne, 2 bataillons, 1000 hommes	Bourg	Lyon	Se trouve le 12 à Bourg	Aux ordres du maréchal Ney
23° de ligne, 2 bataillons, 832 hommes	Dijon	Lyon	Parti le 8	A reçu l'ordre de rétrograder sur Moulins
36° de ligne, 1000 hommes	Chalons sur Saône	Lyon	Parti le 9	Moulins
6° de ligne	Avignon	Lyon	Ne s'est pas mis en marche	L'ordre ne lui est pas parvenu
13° de ligne	Montpellier	Lyon	Mis en mouvement le 11	N'ont pas quitté la 9 ^{ème} division militaire
63° de ligne	Nîmes	Lyon	Mis en mouvement le 11	N'ont pas quitté la 9 ^{ème} division militaire
4° de hussard, 438 hommes, sorti avec Bonaparte	Vienne	Avait ordre de tenir 3 escadrons prêts à partie		Sa défection a eu lieu au-delà de Lyon, il est entré dans cette ville avec lui
14° de chasseur	Castres	Chambéry	Départ le 12	Rester dans le midi

3 ^e hussard, 3 escadrons, 288 hommes	Dôle	Lyon	Départ le 9, s'est porté sur Tournus d'où il a manœuvré sur Paris en évitant les troupes en défection	
8 ^e chasseurs, 3 escadrons, 311 hommes	Gray	Lyon	Départ le 11, le 12 se trouvait sur Louhans	Aux ordres du maréchal Ney
13 ^e dragon, 3 escadrons, 323 hommes	Lyon	Avait ordre de tenir trois escadrons prêts à partir		Le 10 mars, à l'approche de l'avant-garde de Bonaparte, à Lyon, ce régiment a passé sous ses drapeaux
5 ^e de dragon, 3 escadrons, 341 hommes	Besançon	Lyon	Parti le 10 mars, le 12 était à Lons	Aux ordres du maréchal Ney
2 ^e de dragons, 3 escadrons, 288 hommes	Moulin	Lyon	Parti le 9 mars	L'ordre de rétrograder sur Orléans
12 ^e de dragons, 3 escadrons, 189 hommes	Nevers	Lyon	Parti le 9	L'ordre de rétrograder sur Orléans

Dans la lettre du ministre de la Guerre du 9 mars, le maréchal Soult a précisé à Ney que les troupes sous ses ordres, étaient :

Le 6^e régiment de hussards entier à Vesoul, le 4^e escadrons de Dépôt du 3^e hussards, à Dôle, du 8^e de chasseurs à Gray ; les 3^e Bataillon de dépôt du 15^e léger, 60^e, 77^e de ligne, à Besançon, ainsi que le 4^e escadron de dépôt du 5^e de dragons ; enfin le 3^e bataillon de dépôt du 76^e régiment d'Infanterie, à Bourg¹¹⁷.

Néanmoins, le 10 mars, lorsque Ney est arrivé à Besançon, il a découvert que les troupes que le ministre de la Guerre lui avait confiées n'étaient plus là. Elles avaient déjà été envoyées par le général Bourmont à Lyon afin de renforcer Monsieur et le maréchal Macdonald. Si nous regardons le tableau des *mouvements ordonnés au-*

¹¹⁷ Archives nationales, CC//499, n° 32.

dessus, il apparaît que les troupes de Besançon (le 15^e léger, le 60^e de ligne et 77^e de ligne) étaient déjà parties le 8 mars. Les autres troupes placées sous l'ordre de Ney étaient échelonnées à Dôle, à Gray ou à Bourg, et étaient constituées d'un bataillon ou d'un escadron¹¹⁸. La dispersion des troupes allait faciliter l'infiltration des agents de Napoléon s'efforçant de rallier les soldats à la cause de l'ex-Empereur.

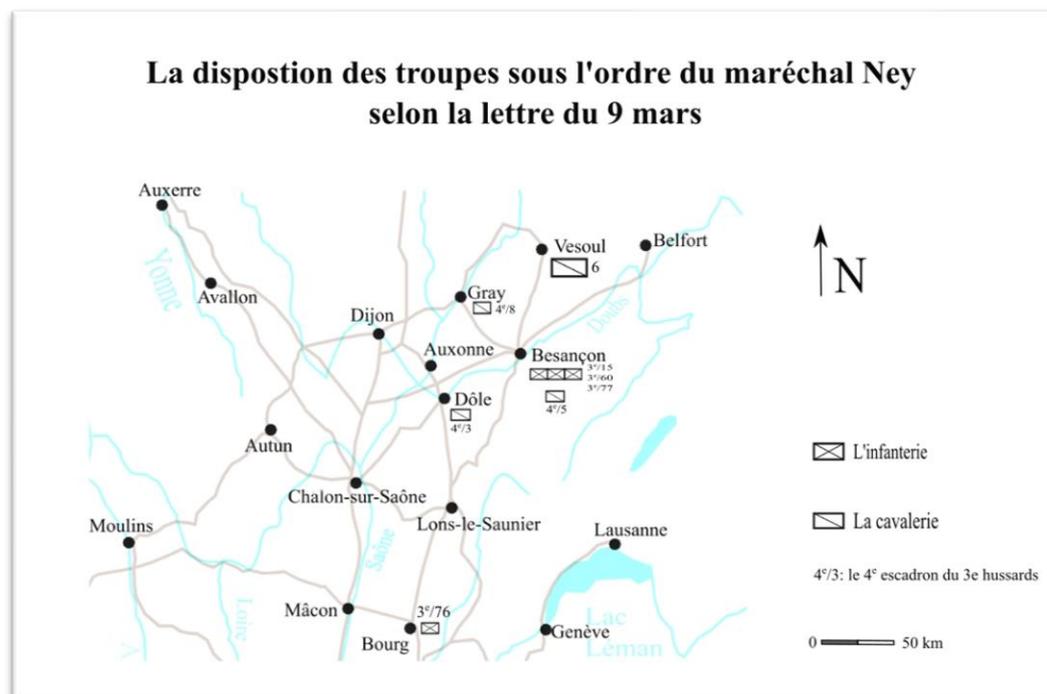


Figure 3: La Disposition du maréchal Ney selon la lettre du 9 mars

Par ailleurs, le général Bourmont avait oublié de faire distribuer des cartouches à quelques-uns des régiments ; certains d'entre eux disposaient de 50 cartouches par homme, tandis que d'autre n'en avaient pas du tout¹¹⁹. Dans l'*Exposé Justificatif pour le maréchal Ney*, Berryer a répété ce problème en disant que « plusieurs bataillons étaient sortis de Besançon, sans avoir de cartouches¹²⁰ ». Berryer voulait justifier la défection de Ney en exagérant la situation difficile de ses troupes, mais les dépositions des royalistes ont également confirmé cette difficulté. Le comte de Scey, préfet de Besançon a attesté le manque de cartouches des troupes de Ney ; celui-ci avait retiré

¹¹⁸ Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur*, op. cit., p. 260. La disposition de Bourmont, *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 3, p. 17.

¹¹⁹ L'interrogatoire de Ney faite par le général Grundler, *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol. 1, p.24.

¹²⁰ Archives nationales, CC//499, n° 186.

des munitions de la place de Besançon pour donner des cartouches aux régiments qui partaient¹²¹. Et selon la déposition de Bertrand Bessières, maréchal de camp de cette place, « il n'y a que des carabines et de mauvais fusils de munition...et très peu de plomb¹²². » Néanmoins, les cartouches n'étaient pas les seuls éléments qui manquaient aux troupes du duc d'Elchingen. Dès son arrivée, le duc d'Elchingen a trouvé que le nombre de canons disponibles était insuffisant. Dans sa lettre du 11 mars au ministre de la Guerre, il a écrit n'avoir à sa disposition seulement qu'une batterie d'artillerie de 6 pièces¹²³. De surcroît, l'état de ses canons était décevant, la plupart n'était pas utilisable, et n'était pas monté sur leurs attelages ; il fallait également se procurer des chevaux du train afin de pouvoir les mettre en route¹²⁴. Probablement prévenu de la situation de l'artillerie de Besançon, le maréchal Soult avait ordonné de former huit batteries d'artillerie à Metz et à Strasbourg, elles seraient dirigées vers Besançon par le maréchal Suchet ou par le maréchal Oudinot¹²⁵.

J'ai ordonné de former à Metz quatre batteries d'artillerie et de les diriger sur Besançon ; j'ai ordonné aussi de former quatre autres batteries à Strasbourg. M. le maréchal duc d'Albufera les mènera à Belfort, et si vous manquez de canons, il vous les enverra sur votre demande. Comme il pourrait se faire que les batteries qui doivent être envoyées de Grenoble à Lyon ne puissent pas arriver dans cette ville, vous disposeriez alors, M le maréchal, soit des batteries venant de Metz, soit de celles venant de Strasbourg, pour les envoyer à S.A.R. Monsieur, à Lyon.¹²⁶

Néanmoins, ces renforts n'étaient pas encore arrivés quand Ney a décidé d'organiser la défense à Lons-le-Saunier.

En conséquence, nous pouvons constater que lorsque Ney est arrivé à Besançon, les dispositions militaires n'étaient pas conformées à ses espérances. Ses troupes étaient trop divisées, les canons et les cartouches étaient insuffisants, il devait dépendre des renforts du duc d'Albufera et du duc de Reggio. Pendant la séance du 6 décembre

¹²¹ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 3, p. 5.

¹²² *Ibid.*, p.42.

¹²³ Archives nationales, CC//499, n° 36.

¹²⁴ O. Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, op. cit.*, p. 260.

¹²⁵ Le maréchal Suchet, duc d'Albufera, commandant de la 5^e division militaire ; le maréchal Oudinot, duc de Reggio, commandant de la 3^e division militaire.

¹²⁶ Archives nationales, CC//499, n° 32.

du procès du maréchal Ney, son avocat, Berryer a déclaré que les mauvaises dispositions des troupes avaient été dénoncées par le *Moniteur* des 10 et 11 mars¹²⁷. En s'exprimant ainsi, le but consistait à mettre en cause la dispersion et la désertion des troupes. Toutefois, Lorsque nous regardons les deux journaux précités, nous constatons qu'ils n'évoquent que le zèle des habitants et des soldats pour défendre la monarchie¹²⁸. Il s'agit probablement d'une ruse d'avocat pour convaincre les juges que les dispositions des troupes pendant les premiers jours de mars ne permettaient pas d'organiser une défense efficace. Pour autant, devons-nous croire ce que les journaux disent ? Évidemment non, car les journaux, sur la demande du gouvernement, ont cherché à limiter l'influence du retour de Napoléon¹²⁹. Cependant, nous pouvons en conclure qu'il y a des inconvénients à organiser la défense à Besançon, en raison d'un manque d'effectifs et d'armements.

B- La réaction de Ney face au triomphe de Napoléon

Les premiers jours du retour de Napoléon sont marqués par la rapidité de sa progression. Néanmoins, le fait d'avoir disposé des troupes au sud est mis en question par Dubreton ; il pense que les troupes qui sont majoritairement venues d'Espagne n'ont pas, dans un premier temps, été avisées de l'abdication de Napoléon en avril 1814 et s'entendent mal avec les Bourbons¹³⁰. Néanmoins, si nous analysons la structure des troupes disposées mentionnées dans *la note des mouvements* au sud en 1815, il apparaît que la moitié d'entre elles avaient participé à la campagne de France de 1814 (environ 44%) et que les régiments qui étaient venus d'Espagne est 38%.

¹²⁷ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 4, p. 27.

¹²⁸ Les extraits des deux journaux des 10 et 11 mars se trouvent en annexe.

¹²⁹ Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier, op. cit.*, p. 124.

¹³⁰ JL. Dubreton, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 223.

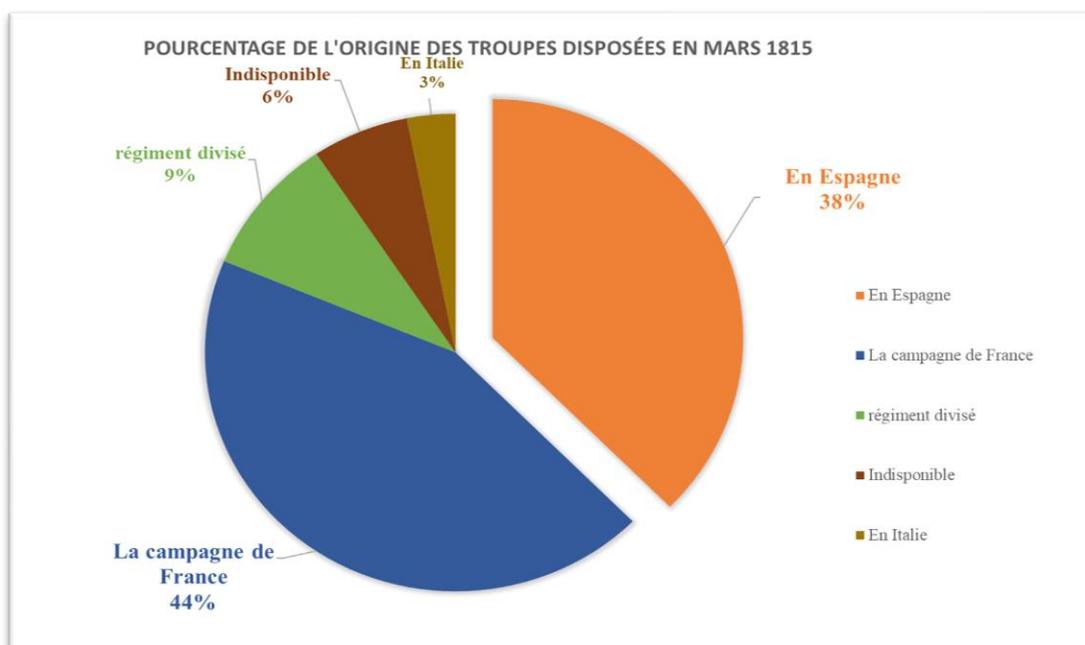


Figure 4: Le Pourcentage de l'expérience de guerre de 1814 des troupes disposées au sud¹³¹

Le mécontentement des soldats a davantage découlé du mépris du gouvernement envers l'armée que de l'expérience de guerre de l'année précédente. À la fin de l'année 1814, le roi Louis XVIII, en raison des suspicions contre la France à l'issue du congrès de Vienne, décida de rappeler 60 000 hommes. Cependant, le résultat fut décevant : sur les 60 000 soldats rappelés, seulement 35 000 rejoignirent les troupes. Par exemple, le 76^e régiment de ligne que nous pouvons trouver sur *l'état des mouvements ordonnés*, n'avait que reçu quinze hommes au lieu de cent soixante. Les soldats murmuraient toujours : « avec la paix nous aimons le roi, mais pour faire la guerre nous voulons Napoléon, qui marchera à notre tête¹³² ». La froideur et l'indifférence du roi décourageaient les troupes et les rendaient sensibles au retour de leur ancien Empereur et à son triomphe des premiers jours.

¹³¹ Les régiments qui avaient participé à la Guerre d'Espagne. Charles Oman, *A history of the Peninsular War*, Oxford, Clarendon Press, 1902, t. VII, p. 545-557. Il y a trois régiments qui sont découpés, le 7^e régiment de ligne, le 11^e régiments de ligne et le 20^e régiment de ligne, une partie de ces troupes avait participé à la campagne de France, une autre partie restait en Espagne en 1814. Voir *Historique du 11^e régiment d'infanterie*, p. 21 ; *Historique du 20^e régiment d'Infanterie*, p. 71 ; *Historique du 7^e régiment d'Infanterie*, p. 189. Les détails de l'origine des régiments susdits de 1814 sont joints en annexe.

¹³² H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p.104.



Figure 5: La Marche de Napoléon du 1er mars au 12 mars 1815

Le 26 février 1815, Napoléon était parti de l'île d'Elbe, emmenant avec lui Bertrand, Drouot, Cambronne, environ 1100 soldats, il débarqua à Golfe-Juan le 1^{er} mars¹³³. Depuis son retour, l'ex-Empereur de France n'avait rencontré aucune résistance. Six jours après son débarquement, le 7 mars, il se trouvait devant Grenoble. Le général Marchand, qui était le commandant de la place, organisa la défense ; un bataillon du 5^e régiment de ligne fut dépêché pour arrêter Napoléon près de Laffrey. Néanmoins, les soldats se joignirent à leur Petit Caporal. Le général Marchand voulait encore se battre, mais le colonel La Bédoyère et son 7^e régiment de ligne arborèrent l'aigle et basculèrent dans le camp de Napoléon. La défection du 7^e régiment détruisit la défense de Marchand. Napoléon est ainsi entré dans Grenoble, et il y est resté trente-

¹³³ Napoléon a emmené avec lui Bertrand, Drouot, Cambronne, Boinod, Pons, Peyrusse, Foureaux de Beauregard, Gatte. Thierry Lentz, *Nouvelle histoire*, op. cit., t. IV, p. 292. Le nombre de soldats est différent selon les différents auteurs, Émile le Gallo écrit que Napoléon emmenait avec lui 900 soldats, 600 grenadiers et chasseurs de la garde, 200 chasseurs corses, 100 cheveu-légers polonais, une voiture et quatre pièces de canon. Émile Le Gallo, *Les Cent-Jours*, Paris, Félix Alcan, 1923, p. 18.

six heures, puis, il marche pour Lyon. Monsieur, le frère du roi et le maréchal Macdonald étaient à Lyon. Le 10 mars, pendant la revue, le maréchal Macdonald voulut entraîner les troupes en proclamant « Vive le roi », mais personne ne lui répondit. En constatant le manque de zèle des soldats, Monsieur décida de monter en voiture pour Paris ; il laissa le duc de Tarente diriger la défense de Lyon. Néanmoins, les soldats, qui étaient mécontents des Bourbons, avaient déjà fraternisé avec l'avant-garde de Napoléon. Les généraux refusèrent de lutter contre leur Empereur. Le maréchal Macdonald est parti de Lyon pour éviter de se rallier à Napoléon.

Néanmoins, le maréchal Ney ne savait pas ce qui s'est passé à Grenoble, comme l'écrivit dans sa lettre du 10 mars au ministre de la Guerre, « je n'ai aucune nouvelle positive sur les entreprises de Bonaparte¹³⁴ ». Jusqu'au 11, le duc de Maillé, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, est arrivé de Lyon, pour informer le duc d'Elchingen de la défection de la 7^e division militaire et que les troupes¹³⁵ de Grenoble proclamaient pour l'Empereur. Ney a appris la situation de Monsieur, celui-ci s'est reculé de Lyon le 10 pour Roanne avec le maréchal Macdonald. Mais il est important de rappeler qu'à ce moment, Ney ne savait pas encore si Bonaparte était à Lyon. Il ne pensait pas que Napoléon devait y être. Après avoir été informé du mouvement de Monsieur, le maréchal a voulu le suivre, car il n'avait point de troupes à Besançon. Néanmoins, le prince de la Moskowa a pensé qu'il valait mieux rassembler ses troupes qui avait été dépêchées pour Lyon à Lons-le-Saunier et occuper Bourg et Mâcon en tombant sur le flanc de Napoléon. Il a rappelé le 6^e de hussards et a ramené avec lui le lieutenant-général Bourmont à Lons-le-Saunier. Dans sa lettre au ministre de la Guerre avant son départ, Ney a énuméré les troupes placées officiellement sous ses ordres :

¹³⁴ Archives nationales, CC//499, n° 35.

¹³⁵ Ce sont les 5^e, 7^e et 11^e régiments de ligne, le 4^e de hussards et une partie du 13^e de dragons.

Les effectifs sous l'ordre du maréchal Ney¹³⁶

Troupes	Effectifs
Le 6 ^e léger	1014
Le 15 ^e léger	1044
Le 4 ^e ligne	968
Le 60 ^e ligne	1062
Le 77 ^e ligne	1000
Le 3 ^e hussards	288
Le 5 ^e hussards	341
Le 8 ^e chasseurs	311
Total	6028

Il y avait aussi une batterie d'artillerie de six pièces. Néanmoins, si nous regardons *l'état des mouvements ordonnés*, le 6^e léger n'allait arriver que le 17 à Besançon. De plus, Ney ne savait pas si les troupes susdites seraient totalement sous ses ordres.

Ney partit le 11 mars pour Lons-le-Saunier, pour se mettre à la tête de ses troupes. Sur sa route, il a rencontré le marquis de Sorans, aide de camp de Monsieur, et Renaud de Saint-Amour, adjoint à l'état-major général de l'armée. Les deux avaient reçu l'ordre du maréchal Macdonald de « repartir immédiatement pour Besançon, en faisant rétrograder sur Moulins toutes les troupes qu'ils trouveraient sur sa route ¹³⁷ ». Le maréchal a ainsi donné un contre-ordre pour ramener les troupes, le 60^e et le 77^e de ligne, à Lons-le-Saunier. Car « la seule possibilité de contrer Bonaparte était de rétablir l'autorité royale à ses derrières¹³⁸ ». Cependant, les émissaires de Napoléon avaient déjà été mélangés aux troupes. Au cours de ses interrogatoires, Ney a dit dans ses interrogatoires que « les 10 et 11 mars, une grande partie des soldats avait commencé à désertir, un grand nombre d'agents obscurs et inconnus s'étaient mêlés parmi les soldats¹³⁹ ». *Le Moniteur* du 12 mars a parlé de désertions parmi les troupes et les séditions les émissaires de Bonaparte :

¹³⁶ Lettre du maréchal Ney au ministre de la Guerre du 11 mars à Besançon, Archives nationales, CC//499, n° 36.

¹³⁷ E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 25.

¹³⁸ *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 3, p. 33.

¹³⁹ *Ibid.*, vol 1, p. 35.

De nombreux émissaires de Bonaparte se portent auprès de nos régiments, quelques-uns sont dans leurs rangs, il est à craindre que beaucoup d'hommes égarés ne cèdent à ces perfides insinuations, et cette crainte seule affaiblirait nos mouvements de défense.¹⁴⁰

Napoléon avait déjà pris nombre de décisions depuis son entrée de Grenoble, il avait organisé des gardes nationales, nommé des officiers, diffusé des proclamations aux noms du général Cambronne et les gardes nationales aux troupes royales¹⁴¹. Les soldats étaient évidemment entraînés par les proclamations de leur Petit Caporal. Afin d'empêcher la défection de ses troupes et limiter l'impact de la sédition de Napoléon, Ney a déjà fait arrêter des voyageurs dépourvus de passeports en règle, un officier qui avait publiquement crié « Vive l'Empereur » et un autre officier qui portait l'aigle sur son uniforme¹⁴².

Par conséquent, lorsque Ney est arrivé à Besançon, la situation militaire n'était pas idéale, mais elle n'était plus mauvaise ; toutefois, il dut faire face à certains inconvénients, voire difficultés. Les troupes sous ses ordres étaient déjà dépêchées par le lieutenant-général Bourmont à Lyon pour soutenir les mouvements de Monsieur. Et certains régiments manquaient de cartouches, les canons étaient insuffisants, les renforts attendus n'étaient pas arrivés. Mais depuis le 11 mars, le moment où Ney avait connu le triomphe de Napoléon à Grenoble et la défection des troupes de la 7^e division militaire, la situation s'était de plus en plus dégradée. Les troupes qui n'avaient pas encore fait leur défection avaient des signes d'être séduites par le cri « Vive l'Empereur ». À ce moment-là, le maréchal s'est rendu compte qu'il y avait une partie des soldats ou des habitants qui avaient accueilli favorablement le retour de Napoléon.

Dans le domaine militaire, les ordres n'étaient pas cohérents, Monsieur et le maréchal Macdonald avaient ordonné de rétrograder. Le prince de la Moskowa devait ordonner de rassembler les troupes à Lons-le-Saunier. Parce que le Brave des braves pensait toujours que « il y a encore du remède », il harangua les soldats en faisant appel à leur sens du devoir ; de la même manière, il estima qu'il également « raffermir les

¹⁴⁰ *Le Moniteur* du 12 mars 1815.

¹⁴¹ Thierry Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. IV, p. 302. Toutes les proclamations se trouvaient dans le *Moniteur* du 21 mars à l'annexe.

¹⁴² *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 3, p. 22.

corps d'officiers dans le sentiment de leur devoir ¹⁴³». Les soldats devaient rester fidèles à leur serment envers leur souverain, bien que ce souverain ne soit plus Napoléon, mais soit le roi Louis XVIII. Ses corps pourraient ainsi courir immédiatement sur Bonaparte comme sur une bête fauve dont « il faut éviter les coups de dent ».¹⁴⁴

Toutefois, l'armée, sur laquelle le maréchal avait compté, étant déçue des Bourbons et commençait à être infiltrée par les émissaires de Bonaparte. Pouvait-elle objectivement, comme Ney l'avait espéré, faire montrer de loyauté à l'égard du roi et combattre son Petit Caporal ?

¹⁴³ Le maréchal Ney a répété que « je ferai mon devoir » pendant son entrevue avec le négociant Boulouze. *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 1, p. 21.

¹⁴⁴ E. Monot, *Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 28.

III- À Lons-le-Saunier du 12 au 14 mars

Le duc d'Elchingen est arrivé le 12 mars à Lons-le-Saunier, entre une et deux heures du matin, avec le général Bourmont. Le maréchal s'est installé à l'auberge de la Pomme d'Or. Cette auberge est devenue la maison de M. Prost au XX^e siècle¹⁴⁵. Lors de son arrivée, Ney était encore résolu à lutter contre Napoléon. Pour quelle raison, dès lors, le maréchal a-t-il totalement changé d'attitude au cours des deux jours, considérant en définitive que « la cause des Bourbons est à jamais perdue » ? Si la nouvelle de la prise de Lyon était un tournant de la situation, que signifiait cet événement ?

A- Le « Vive l'Empereur » des soldats et ses conséquences

À Lons-le-Saunier, Ney a commencé à organiser sa défense. Selon ses lettres du matin du 12 mars au duc d'Albufera et au duc de Reggio, il voulait occuper Bourg et Mâcon en disposant les renforts de Strasbourg à Lons-le-Saunier et ceux de Metz seraient dirigés sur Dijon et Lons-le-Saunier¹⁴⁶. Le duc d'Elchingen ne pouvait exclure de faire combattre ses troupes. En raison de la défection de la 7^e division militaire, les troupes de Bonaparte marcheraient sans doute sur la Saône dans la direction de Mâcon et de Dijon. En conséquence, le maréchal Ney a formé deux divisions, la première commandée par le général Bourmont, la seconde par le général Mermet, et a ordonné la première de marcher à Bourg. La ville de Bourg se trouvait à l'est de Mâcon, elle permettait de manœuvrer sur la Saône vers Mâcon en surveillant les mouvements de Napoléon¹⁴⁷. Néanmoins, pendant la journée du 12, Ney a reçu le général Lecourbe, qui était son camarade de l'armée du Rhin commandée par le général Moreau à l'époque républicaine, et lui a confié le commandement de l'une de ses divisions. Le général Mermet fut chargé de garder la place de Besançon.

¹⁴⁵ L'adresse de l'auberge de la Pomme d'Or était rue Saint-Désiré, n° 29. Émile Monot, *Ney à Lons-le-Saunier*, *op.cit.*, p. 29.

¹⁴⁶ La lettre de Ney au duc d'Albufera, Archives nationales, CC//499, n° 105 ; la lettre de Ney au duc de Reggio, Archives nationales, CC//500, n° 76.

¹⁴⁷ Lettre du maréchal Ney au ministre de la Guerre du matin du 12 mars à 5 heures, Archives nationales, CC//499, n° 40.



Figure 6: Les Dispositions du maréchal Ney du 12 mars 1815

Les effectifs du maréchal Ney du 12 mars

Divisions	Régiments	Effectifs/hommes
La division de Lecourbe (avec une batterie de 6 pièces de campagne)	15 ^e de léger	1000
	76 ^e de ligne	1000
	3 ^e de hussards	300
	8 ^e de chasseurs	300
	Total	2600
La division de Bourmont (avec une batterie de 6 pièces de canon)	60 ^e de ligne	1000
	77 ^e de ligne	1000
	81 ^e de ligne ¹⁴⁸	1000
	6 ^e de hussards	300
	5 ^e de dragons	300
	Total	3600
Effectifs totaux/hommes	6200	

¹⁴⁸ Le 81^e régiment de ligne n'est arrivé de Belfort à Poligny que le 15 mars 1815. Archives nationales, CC//499, n° 66.

Dans ses lettres au ministre de la Guerre, le maréchal Ney a précisé ses dispositions et l'état de ses forces. Ses deux divisions ont formé deux lignes de défense positionnées parallèlement à la Saône. La première ligne était la division de Lecourbe qui occuperait la ligne Louhans, Saint-Amour et Bourg ; la seconde était celle de Bourmont qui se trouverait entre Auxonne, Poligny et Lons-le-Saunier. Hormis ses effectifs de 6200 hommes, le prince de la Moskowa avait ordonné de réunir les gardes des départements :

Je viens de donner des ordres pour que les gardes d'honneur des départements de la Haute Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain se réunissent aux quartiers généraux des lieutenants-généraux Lecourbe et de Bourmont ; Le lieutenant général Mermet se rendra à Besançon pour y prendre le commandement de cette place. Le maréchal de camp Jarry rentrera à Lons-le-Saunier et aura le commandement supérieur des gardes nationales des départements de l'Ain et du jura. ¹⁴⁹

Le 13 mars, le commandant du 6^e gouvernement militaire a essayé d'organiser sa troisième force de défense. Il a écrit au général Heudelet, qui était le lieutenant-général de la 4^e division militaire à Nancy, pour faire marcher des 23^e et 36^e de ligne sur Moulin. Le maréchal Ney a ordonné que les deux troupes susdites ainsi que l'ensemble des troupes placées sous le commandement du général Heudelet de se rassembler à Chalon. Ney formerait ainsi à Chalon-sur-Saône son troisième point de résistance.

Je reçois votre lettre du 12, par laquelle vous m'apprenez que les 23^e et 36^e de ligne sont en marche sur Moulin. Dans les circonstances où nous nous trouvons, mon cher général, il faut éviter de faire de petits détachements. Réunissez à Chalon toutes les troupes sous vos ordres ; il serait bien que vous y rendriez de votre personne, ou qu'au moins vous vous y fussiez remplacer par un maréchal de camp ferme et intelligent. Envoyez à Auxonne les dépôts, magasins et effets inutiles ; je dirige le 6^e de hussards sur cette place, où il serait également à désirer que vous puissiez paraître un instant, afin de rassurer les esprits. ¹⁵⁰

¹⁴⁹ Les deux lettres des 12 et 13 mars au ministre de la Guerre, Archives nationales, CC//499, n° 37 et n° 41.

¹⁵⁰ Evariste Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney*, Paris, Delaunay, 1815, tome II, p.251.

Néanmoins, si nous lisons précisément les lettres du prince de la Moskowa aux généraux Heudelet et Mermet, nous pouvons remarquer que le maréchal Ney avait également constitué ses arrières. Le premier général devait « rassurer les esprits » d'Auxonne avec le 6^e de hussards qui serait dépêché par le maréchal ; le second général réunirait la garnison et le 3^e bataillon du 76^e régiment à Besançon. Quant aux renforts des divisions militaires voisines, Mermet les dirigerait vers Dijon et Lons-le-Saunier.

Vous voudrez bien, mon cher général, partir demain matin pour vous rendre à Besançon et y prendre le commandement de cette place. La garnison est composée des 3^e bataillons des 15^e léger, 60^e et 77^e de ligne et du 4^e escadron du 5^e de dragons. Le 3^e bataillon du 76^e régiment que, d'après mes ordres, vous avez dirigé de Bourg sur Auxonne, se rendra également à Besançon ; [...] Tous les officiers à la demi-solde qui se trouvent dans les quatre départements du 6^e gouvernement, ainsi que tous les sous-officiers en congés limités et illimités, reçoivent l'ordre de se rendre à Besançon. L'inspecteur aux revues ne les fera payer que dans cette place et ils seront placés, pour l'ordre et la discipline, à la suite des 3^e bataillons des régiments ci-dessus désignés. Vous dirigerez sur Lons-le-Saunier toutes les troupes qui arriveront de la 5^e division militaire, en vous assurant que chaque sous-officier et soldat est pourvu de deux paquets de cartouches au moins, et sur Dijon tous les hommes isolés et les troupes venant de la 4^e division.¹⁵¹

En conséquence, nous pouvons voir que les troupes du duc d'Elchingen étaient déjà composées d'une avant-garde qui se trouvait aux environs de Bourg, d'une force principale située entre Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier, et d'une arrière-garde positionnée sur la ligne Dijon-Auxonne-Besançon. Il persévérât dans son principe de lutter contre Napoléon : « tomber sur son flanc en évitant le coup de dent ». Néanmoins, la contagion du « Vive l'Empereur » a détruit sa défense.

Pendant le séjour de Napoléon à Lyon, le retour de l'Empereur excitait les soldats et les habitants des provinces. Le 13 mars, l'aigle reprit sa route. Comme sa marche des premiers jours de mars, le Petit Caporal n'entendait que le cri de « Vive l'Empereur ». Les villes, sur lesquelles le maréchal Ney comptait, se rallièrent peu à peu à Napoléon. *L'histoire complète du procès du maréchal Ney* a cité des correspondances du général Heudelet et le maréchal du camp de Chalon, Rouelle¹⁵²,

¹⁵¹ H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 27.

¹⁵² E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney, op. cit.*, p. 265.

dans lesquelles, le dernier a écrit, le 12 mars, que Chalon « a arboré la cocarde aux trois couleurs » et que Tournus a commencé à crier « Vive l'Empereur ». Le soulèvement de Chalon était attesté par plusieurs témoins. D'abord, c'est Désiré Monnier, l'un des émissaires envoyés par Ney pour reconnaître les mouvements de Napoléon, qui a observé le très bon accueil réservé par les habitants de Chalon à Napoléon le 13 mars 1815¹⁵³ ; ensuite, Levavasseur, l'aide-de-camp du maréchal, écrit que le duc d'Elchingen a reçu une lettre du maire de Chalon, dans laquelle ce dernier l'a informé que sa ville s'est insurgée et a arrêté des canons dirigés sur Lons-le-Saunier¹⁵⁴. En conséquence, Ney ne pouvait plus y organiser une force de défense. De surcroît, le maréchal a été informé de la révolte de Mâcon dans la même nuit du 13¹⁵⁵. L'autre émissaire de Ney, Villermot, a confirmé que « Bonaparte arrive à neuf heures du soir (le 13 mars) à Mâcon, [...] la populace le reçut avec enthousiasme »¹⁵⁶.

Comme nous l'avons vu, Mâcon et Bourg étaient les premières positions que Ney voulait occuper lorsqu'il a organisé sa défense. Mâcon a fait sa défection, que s'est-il passé à Bourg ? Malheureusement pour Ney, pendant la nuit du 13 au 14, le préfet d'Ain¹⁵⁷, monsieur Capelle, lui a notifié la mauvaise nouvelle que le 76^e régiment, qui était à Bourg, avait proclamé « Vive l'Empereur »¹⁵⁸. Le baron Gauthier a dit, dans sa déposition, que toute la ville de Bourg s'est insurgée en faveur de l'Empereur¹⁵⁹. De Bourg à Mâcon¹⁶⁰, même les enfants criaient « Vive l'Empereur », l'avant-garde entre Mâcon et Bourg de Ney n'a désormais plus existé. Son arrière était également menacé par le « Vive l'Empereur ». Dans sa lettre du 14 mars, le général Heudelet a écrit au prince de la Moskowa que « Dijon a pris la cocarde tricolore [...] Autun est aussi en insurrection ¹⁶¹ ». Dijon a pris l'aigle, c'est-à-dire que le maréchal Ney n'a pu plus obtenir les renforts des 3^e et 4^e divisions militaires. Quant à Auxonne,

¹⁵³ D. Monnier, *Souvenir d'un octogénaire de province*, op. cit., p. 248.

¹⁵⁴ O. Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur*, op. cit., p. 266.

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol. 3, p. 47.

¹⁵⁷ Dans certain ouvrage, le titre du baron Capelle était le préfet de Doubs. Ce n'est pas faux, il était préfet de Doubs pendant le procès du maréchal Ney.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹⁵⁹ *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 1, p. 54.

¹⁶⁰ La déposition de Jean Villermot, « De Bourg à Mâcon, les enfants et les bergers répandus dans les campagnes, criaient vive l'empereur. » *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol. 3, p. 47.

¹⁶¹ E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney*, op. cit., p. 268.

le duc d'Elchingen a appris dans la même nuit que le 6^e de hussards avait repris son ancien couleur¹⁶². En conséquence, son arrière-garde et ses réserves ont été rompues.

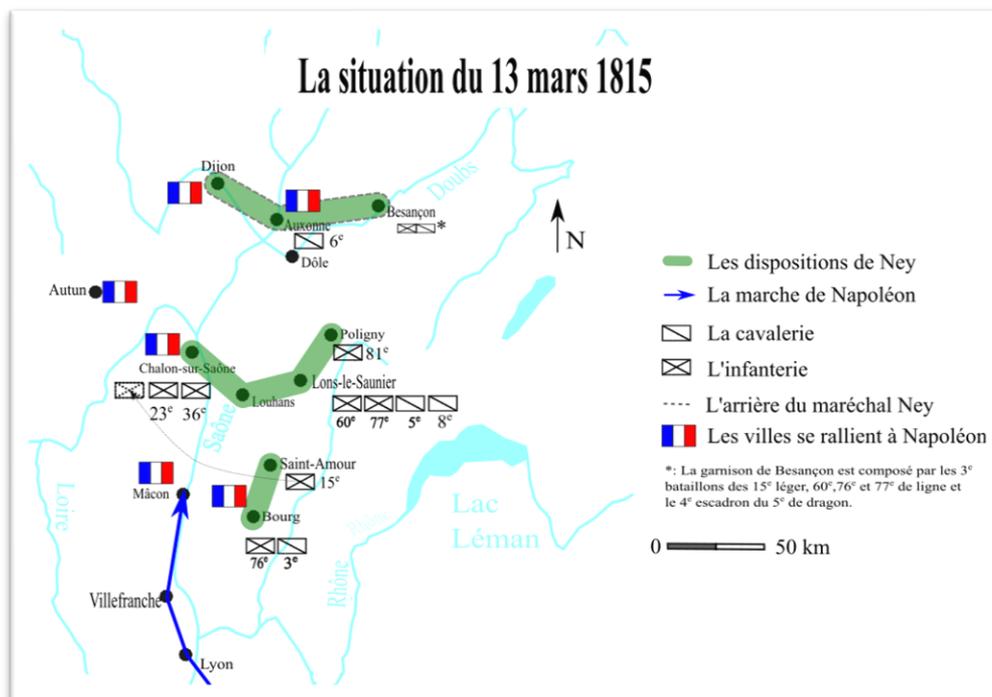


Figure 7: La Situation du 13 mars 1815

Si nous examinons la carte, nous pouvons nous rendre compte que les places insurgées ont bloqué la ressource de l'attaque du maréchal Ney. Son plan avait échoué ; toutes les routes entre Lyon et Paris étaient ouvertes pour Bonaparte. Néanmoins, Ney, qui se trouvait à Lons-le-Saunier, était loin d'être « un îlot de résistance¹⁶³ » comme Kurtz a indiqué dans son ouvrage. L'esprit de Besançon était « excellent » et Levavasseur lui a proposé de se rendre à Besançon et d'y rétablir les forces de défense¹⁶⁴. Pourquoi le prince de la Moskowa a-t-il renoncé à sa résistance ? L'infériorité numérique, a-t-elle annihilé sa volonté de combattre ?

¹⁶² O. Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur*, op. cit., p. 268.

¹⁶³ Harold Kurtz, *Le Procès du maréchal Ney*, Paris, B. Arthaud, 1964, p. 119.

¹⁶⁴ La situation de Besançon est détaillée par le comte de Jeunetière, à la demi-solde, qui s'était installé à cette époque dans cette ville. *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 3, p. 14. Levavasseur a dit à son chef, « vous étiez dans votre gouvernement, que ne vous retiriez-vous à Besançon ? Là, vous auriez attendu les événements. » O. Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur*, op. cit., p. 276.

B- Une comparaison des forces entre Napoléon et Ney

Nous avons évoqué la rapidité de la marche de Napoléon jusqu'à Lyon. Ses effectifs ont augmenté au fil de son avance. Deux villes ont contribué à l'accroissement de ses effectifs : il s'agit de Grenoble et Lyon. Car du Golfe Juan à la Durance où Napoléon est arrivé le 4 mars, seules quatre recrues l'ont rejoint : deux soldats de la garnison d'Antibes, un tanneur de Grasse et un gendarme¹⁶⁵. C'est à Grenoble où Napoléon a organisé une véritable armée. Après avoir été informé de l'approche de l'ex-Empereur, Marchand, le commandant de la 7^e division militaire dont le chef-lieu était à Grenoble, rappela les 7^e et 11^e de ligne de Chambéry et le 4^e hussards de Vienne pour rassembler à Grenoble et renforcer la garnison de cette ville. Quant à la garnison, elle était composée du 5^e de ligne, du 4^e d'artillerie à pied, du 3^e du génie et d'un escadron du train.¹⁶⁶ Néanmoins, toutes les troupes s'étaient ralliées à Napoléon en suivant l'exemple des 5^e et 7^e de ligne. Comme Napoléon a dit à Las Casse, « jusqu'à Grenoble, j'étais aventurier ; à Grenoble, j'étais prince.¹⁶⁷ » L'aventurier d'Elbe avait désormais de troupes régulières. Napoléon a reçu son second renfort à Lyon. La garnison de Lyon était constituée des 20^e et 24^e de ligne, ainsi que du 13^e de dragons. La garde nationale dont l'effectif officiel était de 6000 hommes, avait seulement compté 1500 fusils dans leurs rangs¹⁶⁸. Ces forces se sont toutes ralliées à Napoléon le 10 mars. « C'était à Lyon où il se sentit à nouveau Empereur¹⁶⁹ » comme Thierry Lentz l'a mentionné dans sa *Nouvelle histoire du Premier Empire*. Un négociant, Pierre Boulouze, qui avait quitté Lyon le 11 mars, a appris à Ney l'entrée de Napoléon à Lyon et de ses forces dans cette ville :

On avait répandu le bruit qu'il avait une armée de 30 000 mille hommes (sic). [...] Il (Napoléon) est entré avec environ 1200 hommes, d'autres sont arrivés de divers côtés, [...] le matin, il pouvait y avoir, sur la place Bellecour, à peu près 6 à 7000 de toutes armes. Sa garde est composée de 8 à 900 hommes.¹⁷⁰

¹⁶⁵ H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p. 222.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 235.

¹⁶⁷ T. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. IV., p. 296.

¹⁶⁸ H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p. 258.

¹⁶⁹ T. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. IV., p. 302.

¹⁷⁰ *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 1, p. 85.

Les trois historiens, Émile le Gallo, Henri Houssaye et Henri Chouet, précisent les effectifs de Napoléon après sa prise de Lyon. Il pouvait compter, à Lyon, sur onze régiments, les 5^e, 7^e, 11^e, 20^e, 24^e, 36^e et 72^e de ligne, le 4^e d'artillerie à pied, le 3^e génie, le 4^e hussards et le 13^e de dragons. Entre cette ville et Mâcon, les 23^e, 39^e de ligne, ainsi que le 76^e de ligne, le 3^e de hussards ont repris leurs anciennes cocardes tricolores. En conséquence, les effectifs du côté de Napoléon s'élevaient à environ 14000 hommes.¹⁷¹

Les effectifs de Napoléon depuis la prise de Lyon¹⁷²

Les troupes/régiment	Les effectifs/hommes
5 ^e de ligne	1021
7 ^e de ligne	1587
11 ^e de ligne	1748
20 ^e de ligne	930
23 ^e de ligne*	832
24 ^e de ligne	790
36 ^e de ligne	1000
39 ^e de ligne	1280
72 ^e de ligne*	800
76 ^e de ligne *	1000
4 ^e d'artillerie à pied	1085
3 ^e de hussards	288
4 ^e de hussards	438
13 ^e de dragons	323
3 ^e de génies	900
Total	14022

La résistance de Ney était détruite par la défection de ses troupes. Depuis son arrivée à Lons-le-Saunier, les mauvaises nouvelles sur la désertion des soldats s'étaient

¹⁷¹ Émile Le Gallo, *Les Cent-Jours*, op. cit., p. 82 ; Henri Chouet, « Ney à Lons-le-Saunier, le 14 mars », art. cité, p. 227 ; Henri Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p. 301.

¹⁷² La source des effectifs, Archives nationales, CC//499, n° 66. Les régiments qui sont marqués par « * » ont des effectifs de deux bataillons.

succédé sans répit. Car « l'esprit du peuple du pays était tout à fait en faveur de Bonaparte¹⁷³ », les soldats étaient entraînés par le « Vive l'Empereur ». Rappelons que Ney avait officiellement 6200 hommes disposés entre Bourg et Besançon, sur une ligne de trente-trois lieues¹⁷⁴. Néanmoins, et au fur et à mesure de l'approche de Napoléon, de plus en plus de soldats décidèrent de se joindre à leur ancien Empereur. D'abord, le 76^e régiment et le 3^e de hussards, qui était à Bourg, ont proclamé Napoléon ; puis, le 15^e de léger, qui était à Saint-Amour, a préparé sa défection ; lorsqu'il est arrivé à Chalon, ce régiment a été entraîné par les habitants criant « vive l'Empereur » ; enfin, le 6^e de hussards a repris leur ancien drapeau comme la ville d'Auxonne où il stationnait. Les renforts des 23^e et 36^e de ligne dont Ney dépendait, ont cessé d'exister. Dans sa lettre du 14 mars, le général Heudelet a déclaré qu'il n'avait à disposition que les deux cents hommes du 23^e ; le 3^e bataillon du 36^e et le détachement du 6^e escadron du train d'artillerie avaient déserté :

Je n'ai aucune autre troupe qu'environ deux cents hommes du 23^e ; [...] je ne compte pas plus sur la gendarmerie. Le 3^e bataillon du 36^e, qui était fort d'environ deux cent cinquante hommes, et le détachement du 6^e escadron du train d'artillerie qui était à Chalon, et que M. le général Rouelle avait fait partir au moment de son départ en leur donnant l'ordre de se diriger sur Dijon, ont déserté.¹⁷⁵

Les régiments que le ministre de la Guerre avait expédiés des 3^e et 5^e divisions militaires auprès de son gouvernement n'étaient jamais arrivés. Ses seuls renforts n'étaient que les troupes gardées la ville de Besançon. La garnison de cette ville selon Houssaye ne comptait que quatre ou cinq cents hommes¹⁷⁶. En ajoutant le 3^e bataillon du 76^e régiment, qui était également à Besançon, les forces de Ney entre les 13 et 14 mars étaient circonscrites aux troupes à Lons-le-Saunier et à Besançon, dont le nombre était d'environ 5000 soldats¹⁷⁷. Néanmoins, selon la note des *mouvements ordonnés*, le 81^e régiment de ligne n'était pas encore arrivé à Poligny¹⁷⁸. En conséquence, les

¹⁷³ La déposition du chevalier de Rochemont. *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 1, p. 74.

¹⁷⁴ H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p. 305.

¹⁷⁵ E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney*, op. cit., p. 268.

¹⁷⁶ H. Houssaye, *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe et les cent jours*, op. cit., p. 300.

¹⁷⁷ T. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. IV., p. 306.

¹⁷⁸ Ce régiment est arrivé à Poligny de Belfort le 15 mars, Archives nationales, CC//499, n° 66.

forces placées sous l'ordre du maréchal Ney se limitaient à environ 4000 hommes. Ce chiffre correspond à ses interrogatoires devant la Chambre de pairs¹⁷⁹.

Les effectifs du maréchal Ney après la défection des troupes des 12, 13 mars

Les troupes	Les effectifs/hommes
8 ^e de chasseurs	300
60 ^e de ligne	1000
77 ^e de ligne	1000
5 ^e de dragons	300
Les troupes à Besançon	Environ 900 ~ 1000
Total	3500 ~3600

Les troupes qui étaient sous le commandement du maréchal Ney manquaient de cartouches, ce dont il s'était rendu compte lors de son arrivée à Besançon. Ce problème n'était pas résolu quand il est arrivé à Lons-le-Saunier. Dans sa lettre au ministre de la Guerre du 12 mars, le duc d'Elchingen y attendait 100 000 cartouches d'infanterie de Besançon¹⁸⁰. Néanmoins, ces cartouches ne sont jamais arrivées. C'est pour cela que les renforts de la garde nationale n'étaient pas comptabilisés par le maréchal dans sa force de défense, selon le principe : « pas de cartouche, pas de troupe ». ¹⁸¹Dans l'*Exposé justificatif pour le maréchal Ney* et son plaidoyer, M. Berryer a répété plusieurs fois que son client (Ney) n'avait point d'artillerie¹⁸². Néanmoins, selon la lettre adressée par le duc d'Elchingen au ministre de la Guerre le 13 mars, il avait deux batteries de six pièces de canons¹⁸³. Quelle était la véritable situation de l'artillerie de Ney ? Il possédait douze canons, mais ils n'étaient pas encore

¹⁷⁹ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 3, p. 28.

¹⁸⁰ Archives nationales, CC//499, n° 37.

¹⁸¹ La déposition du maire de Dôle a montré que la garde nationale s'était réunie au maréchal, mais au cours de sa déposition, le maréchal de camp de Besançon a déclaré qu'il avait très peu de plomb. *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 3, p. 32 - 38.

¹⁸² Berryer, *Exposé justificatif pour le maréchal Ney, op. cit.*, p. 8. *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 4, p. 31.

¹⁸³ Archives nationales, CC//499, n° 41.

arrivés à Lons-le-Saunier le 13¹⁸⁴. Pour compenser cette lacune, le prince de la Moskowa a ordonné d'expédier dix-huit canons d'Auxonne à Lons-le-Saunier, mais ces canons restèrent bloqués à Chalon. Les habitants de cette ville avaient jeté les affûts des canons dans le canal en criant « vive l'Empereur ».

Un bourgeois qui arrive au moment même de Châlons sur Saône, annonce que 18 pièces d'artillerie sorties d'Auxonne et qui se dirigeaient sur Lyon, ont été arrêtés hier par la populace à leur passage pas Chalon-sur-Saône ; les affûts ont été jetés dans le canal, et le peuple criant Vive l'Empereur, disait que c'était un cadeau qu'il voulait faire au petit caporal, à son arrivée dans cette ville.¹⁸⁵

Les renforts de la 3^e et de la 5^e divisions militaires, huit batteries de canons, ne sont jamais arrivés. Si nous croyons la lettre du maréchal Ney adressé au général Bertrand le 15 mars 1814, il peut obtenir quatre pièces de 8 livres et quatre obusiers de 24 livres¹⁸⁶. Du côté de Napoléon : Grenoble était une ville fortifiée, l'Empereur peut y trouver une centaine de canons¹⁸⁷. Bien que nous ne connaissions pas le nombre précis de canons à Grenoble, nous pouvons prendre acte de la disparité des forces, nettement en faveur de Napoléon.

En conséquence, ce déséquilibre des forces a empêché le maréchal Ney de résister à l'offensive de son ancien chef. Néanmoins, si nous regardons les expériences de guerre du maréchal Ney, surtout celle de la fin de 1812, nous savons que le duc d'Elchingen n'était pas un commandant qui avait l'habitude de céder face à une force supérieure. Le 18 novembre 1812, le 3^e corps du maréchal Ney qui constituait l'arrière-garde de la Grande Armée était encerclé près de Krasnoïe, par les troupes de Miloradovitch¹⁸⁸ qui était à la tête d'une troupe de 120 000 hommes. Ney n'avait que

¹⁸⁴ La déposition du baron de Préchamp, colonel d'état-major du général Bourmont, *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 3, p. 64. O. Levavasseur, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, op. cit.*, p. 264.

¹⁸⁵ Archives nationales, CC//499, n° 48.

¹⁸⁶ « Une lettre date du 14, que je revois du général Mongenet commandant l'artillerie à Besançon, m'annonce qu'il arrivera à Lons-le-Saunier, savoir, le 16 de ce mois : 2 pièces de 8 ; 2 obusiers de 24 [...] Du 17 au 18 : 2 pièces de 8 ; 2 obusiers de 24. » Lettre du maréchal Ney au général Bertrand, le 15 mars 1815. Archives nationales, 137AP/05, n° 282.

¹⁸⁷ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 1, p. 14.

¹⁸⁸ Mikhaïl Andreïevitch Miloradovitch, général russe, il était l'avant-garde des troupes de Koutouzov. Il avait commandé 12 000 hommes pendant la bataille de Krasnoïe. Ivan Vassiliev, « La Retraite de Russie », *Gloire et Empire*, n°50, 2013, p. 25.

6000 hommes, possédait six canons et très peu de munitions.¹⁸⁹ En réponse au parlementaire envoyé par le général russe, le maréchal avait prononcé sa phrase connue : « Un maréchal d'Empire ne se rend point, on ne parlemente point sous le feu.¹⁹⁰ » Il avait disposé ses hommes en deux lignes et combattu pour se retirer. Après deux jours de marche, le 3^e corps avait rejoint à la Grande Armée à Orcha. Donc, pourquoi ce maréchal, qui était résolu à lutter contre Napoléon lorsqu'il avait appris de son retour, a-t-il cédé devant la supériorité numérique ?

La raison était-elle que l'adversaire contre lequel il devait aujourd'hui s'opposer était son ancien chef ? Pendant la nuit du 12 mars 1815, le négociant Boulouze, qui avait rapporté au duc d'Elchingen la prise de Lyon par Napoléon, remit au maréchal les proclamations de l'ancien Empereur. Quoique Ney ait manifesté de l'indifférence devant le négociant, il les a promptement présentées aux généraux Bourmont et Lecourbe, et au marquis de Sorans, en disant que « le roi a tort de ne pas écrire comme cela ; c'est ainsi qu'on parle aux troupes et qu'on les émeut¹⁹¹. » Lui, maréchal, duc et prince de France, fils de tonnelier, était un soldat avant tout. Était-il ému par ces proclamations de Napoléon qui évoquaient de glorieux souvenirs ? À moins que la parole de l'ex-Empereur, n'a fait entrevoir de nouvelle perspective à cet ancien prince de l'Empire ? Dans le prochain chapitre, nous tâcherons de mettre en lumière l'intérêt personnel du maréchal Ney dans son changement de camp du 14 mars 1815.

¹⁸⁹ Les effectifs du maréchal Ney sont variés, selon Fézensac, Ney avait comptabilisé 6000 combattants et 6 canons. Montesquieu de Fézensac, *Journal de Campagne de Russie en 1812*, Paris, Laville, 2012, p. 99. Néanmoins, selon Frédéric Hulot, le chiffre de canons était 12. F. Hulot, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p.152.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol. 4., p. 14.

Chapitre II : Le ralliement à la cause de Napoléon correspond-il à les intérêts personnels du maréchal Ney ?

Le maréchalat est un des plus hauts titres de l'empire. Nommé maréchal de France, duc et prince de l'empire, Michel Ney, ce fils d'un tonnelier de Sarrelouis, jouit d'un grand prestige. L'origine de l'ascension du maréchal Ney provient de ses actes glorieux et du système de promotion issu de la Révolution française¹⁹². La guerre est omniprésente sous l'époque de Napoléon. L'Empereur, qui est souvent le vainqueur, emploie le système romain qui impose aux vaincus un énorme tribut, en récompensant les soldats les plus méritants¹⁹³. Les maréchaux sont souvent les plus récompensés. Leurs richesses et leurs places dépendent des victoires de Napoléon et de son bon vouloir. Toutefois, la situation change radicalement après l'abdication de Napoléon en 1814, les maréchaux de l'empire sont alors relégués par rapport aux anciens nobles. Alors qu'il est un des maréchaux les plus illustres de Napoléon, le retour des émigrés remet en cause la place du maréchal Ney.

Pendant les jours qui suivent son débarquement, Napoléon met à profit les mécontentements de l'armée et du peuple français. Il a publié deux proclamations, qui remettent en question la légitimité des Bourbons et valorisent les gloires militaires impériales ainsi que les idées de la Révolution. Au lendemain de la prise de Lyon, Napoléon promulgue neuf décrets impériaux¹⁹⁴, par lesquels il supprime toutes les mesures prises par les Bourbons et expulse des émigrés. De surcroît, l'ancien Empereur des Français promeut une réorganisation des deux chambres et restaure la place prestigieuse de l'ordre de la Légion d'honneur. Le but de ses décrets est clair : si le retour des Bourbons a constitué une restauration de l'ordre ancien, son retour consiste à rétablir les principes révolutionnaires et à préserver l'honneur de la France.

Nous avons vu qu'un négociant nommé Boulouze a présenté au maréchal Ney les proclamations de Napoléon qu'il a trouvées à Lyon depuis le 10 mars 1815. Le

¹⁹² La promotion de Ney indissociable du système révolutionnaire : il est élu capitaine en 1794. C'est la Révolution qui lui offre l'opportunité de devenir officier. Louis Garros, *Ney, le brave des braves*, Paris, Amiot-Dumont, 1955, p. 13.

¹⁹³ Pierre Branda, *Le Prix de la Gloire, Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007, p. 315.

¹⁹⁴ *Le Moniteur*, le 21 mars 1815. <https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/21-mars-1815/149/1375141/1>

Brave des braves a dû prendre connaissance des promesses formulées par son ancien chef. Néanmoins, les mesures prises par Napoléon sont-elles considérées, aux yeux de Ney, comme les remèdes aux difficultés du pays ? Le retour de l'Empereur Napoléon peut-il satisfaire ses intérêts personnels ? Pour répondre à ces questions, nous analyserons les intérêts financiers et politiques du maréchal Ney à la lumière de trois périodes : avant l'abdication de Napoléon de 1814, au moment de la première Restauration et lors du retour de Napoléon.

I) La considération financière peut-elle influencer la décision de Ney ?

Le titre de maréchal d'Empire ne signifie pas seulement la plus haute distinction militaire, il s'accompagne de richesse, de rentes, de privilèges sociaux et politiques. Les maréchaux étalent une vie luxueuse, ainsi que le relate Mme de Rémusat dans ses Mémoires : la maréchale Ney voyage « avec une famille entière, afin d'être servie à son gré...disant que la femme d'un maréchal de France ne pouvait voyager autrement »¹⁹⁵. À cette dignité se rattache un train de vie dispendieux, que Napoléon veut tirer aux yeux du peuple¹⁹⁶. Quelle est l'origine des ressources de cette richesse ? Les échecs militaires depuis 1813 influencent-ils les revenus des maréchaux, expliquant potentiellement le basculement de nombre de maréchaux en avril 1814 ? Nous essaierons d'y apporter, dans la présente partie, des éléments de réponse.

A) Le maréchal Ney jouit d'une grande richesse sous l'empire

Selon Pierre Branda¹⁹⁷, Napoléon s'est inspiré des méthodes de la Rome antique, qui récompensait les soldats les plus méritants par les tributs prélevés sur ses adversaires. Les Romains l'appelaient *Lex Provinciae*. Napoléon agit de même, en l'appelant le Domaine extraordinaire, grâce auquel la guerre de conquête impériale devient une source d'enrichissement des soldats les plus méritants. Cette récompense profite seulement à l'armée. Comme le dit Napoléon, « si la guerre devait nourrir la guerre, la paix devait, après la victoire, fournir la récompense ¹⁹⁸». Après la victoire de la campagne de 1805, les tributs des vaincus sont employés comme l'une des sources plus courantes des récompenses des bons soldats et officiers. Le sénatus-consulte du 30 janvier 1810 donne une définition juridique de ce Domaine extraordinaire, « lequel se composait des domaines et biens mobiliers ou immobiliers que l'Empereur exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes ou des traités »¹⁹⁹.

¹⁹⁵ Eric Perrin, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 132.

¹⁹⁶ Pierre Branda, *Le prix de la gloire, op. cit.*, Paris, Fayard, p. 328.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 315.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 323.

¹⁹⁹ *Ibid.*

De plus, le Domaine extraordinaire ne reçoit pas uniquement l'argent des vaincus, mais aussi les revenus de grands domaines fonciers, par exemple de Pologne, de Westphalie, d'Italie, ou de Galicie, et les revenus de l'octroi du Rhin ainsi que les laines d'Espagne. Cette « ressource immense » n'est réservée qu'à Napoléon ; il la place dans des institutions financières régulières avec un intérêt de 5% ; il achète de la rente française et italienne ainsi que des actions de la Banque de France. Les dotations qu'il octroie dépendent de ces revenus. Lorsque l'Empereur décide de distribuer des dotations, il les calcule sous les yeux un registre intitulé « Dictionnaire des dotataires ».²⁰⁰

Les dotations de Napoléon varient selon le rang des bénéficiaires, leurs services rendus ou l'humeur de Napoléon lui-même. Les maréchaux sont souvent les mieux dotés. Après chaque création d'un titre de noblesse, les maréchaux se voient octroyer un ensemble de biens fonciers et immobiliers pouvant leur assurer des revenus susceptibles de leur procurer un niveau de vie conforme à leurs titres. Nous l'appelons le majorat. Celui-ci et la dotation servent de base à la fortune des nouvelles élites impériales. L'élévation de la place impériale provoque le changement des revenus.

Les dotations précises du maréchal Ney²⁰¹

Dates des décrets	Fonds affecté	Montant/ francs
Le 5 mai 1804	L'Italie (Cornocchio)	4 512,35
Le 30 juin 1807	La Pologne	28 326,40
Le 17 mars 1808	La Westphalie	100 000
Le 3 septembre 1808	Hanovre	93 458,70 (dont 10 427,35 est le supplément)
Le 14 août 1813	Hanovre	100 932,24
Le 14 août 1813	Le Mont Napoléon	100 000
Le 14 août 1813	L'Octroi du Rhin	76 000
Le 14 août 1813	La Westphalie	124 000,89
Le 14 août 1813	Les états romains (Trasimène)	100 061,90
Total		727 292,48

²⁰⁰ *Ibid*, p. 324-325.

²⁰¹ Les décrets concernant toutes les dotations du maréchal Ney sont conservés aux Archives nationales, dont la cote est BB/30/1071.

Voici le tableau qui nous présenter les détails des dotations du maréchal Ney. Selon ce tableaux, Michel Ney, qui est duc d'Elchingen depuis 1808, bénéficie déjà des revenus de la Westphalie, de Hanovre, de la Pologne. En devenant prince de la Moskowa, le duc d'Elchingen tire théoriquement ses revenus des terres du château de Rivoli en Italie depuis 1813²⁰². Grâce à son titre impérial, le maréchal Ney, dont le montant total des revenus est de 727 292,48 francs, est l'un des maréchaux de l'empire les plus généreusement dotés. Cependant, les chiffres précis varient selon les différentes périodes. Si nous consultons les dossiers du notaire Henri Batardy pour l'année 1813, les revenus du maréchal sont 711 000 francs²⁰³. Les historiens ont probablement consulté des sources issues de différentes périodes.

Néanmoins, la dotation ne constitue pas le seul revenu des maréchaux ; Jean-Claude Gillet²⁰⁴ nous présente leurs autres sources de revenus. Les maréchaux sont également membres de droit de la Légion d'honneur. Depuis juillet 1804, quatorze maréchaux sur seize, sont nommés chefs de cohorte de la Légion. Le chef de chaque cohorte profite des revenus issus des biens nationaux de son cadre géographique. La moyenne du revenu annuel s'élève à 630 000 francs. Le maréchal Ney est le chef de la septième cohorte, dont le chef-lieu est l'ancien évêché de Vienne, qui correspond aux départements du Rhône, de la Haute de Loire, de l'Isère, du Mont-Blanc, de l'Ain, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, et le revenu annuel est de 642 416 francs²⁰⁵.

À l'époque de Napoléon, un ouvrier parisien peut gagner entre 1,50 et 4 francs par jour selon la spécialité, tandis qu'un valet de ferme touche entre 0,50 et 1,20 franc.²⁰⁶ En 1806, une livre de pain coûte entre 0,20 à 0,40 franc. Dans le monde militaire, le salaire journalier d'un soldat de la ligne en temps de paix est d'environ 0,30 franc, un grenadier de la Garde peut toucher 1,16 franc par jour et, le revenu annuel d'un général de brigade est de 8500 francs²⁰⁷. Par conséquent, en tant que maréchal d'Empire, Michel Ney jouit d'une grande richesse. Plus d'un contemporain du

²⁰² Jean-Claude Gillet, *La part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, Paris, édition l'artilleur, 2021, p. 185.

²⁰³ Le dossier d'Henri Batardy est conservé au fond de la famille Ney, la cote est 137AP/18, n°138.

²⁰⁴ J-C Gillet, *La part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, op.cit., p. 180-185.

²⁰⁵ Louis Bonneville de Marsangy, Claude Ducourtial, *La légion d'honneur, d'après le texte de L. Bonneville de Marsangy, augmenté et mis à jour par Claude Ducourtial*, Paris, édition Neuf, 1970, p. 61.

²⁰⁶ Stéphane Béraud, *La révolution militaire napoléonienne, vol. III : les combats*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2022, p. 72.

²⁰⁷ J-C Gillet, *La part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, op.cit., p. 180.

maréchal commente le fait que la famille du duc d'Elchingen vit une « vie trop fastueuse²⁰⁸ ». Nous pouvons déceler, dans une lettre de la maréchale Ney, le faste de son séjour aux eaux de Bade « huit à dix lits de domestiques, femmes, hommes et même gens d'écurie, place pour six chevaux et deux voitures et logement pour quatre maîtres et trois enfants²⁰⁹ ». L'hôtel Ney de la rue de Lille est l'une des plus belles maisons de Paris, Napoléon a confié à Duroc : « C'est bien la place que doit occuper la maison de ce brave, à côté de l'honneur et en face de moi »²¹⁰. En juin 1808, le maréchal Ney achète le beau château des Coudreaux et les terres voisines à côté de Châteaudun pour 800 000 francs. Deux ans après, le petit château de Pruneville dans le département de l'Eure Loire²¹¹ et ses terres intègrent le patrimoine de la famille Ney. Si nous croyons les dires de la fille du maréchal Macdonald²¹², la terre de la famille Ney est magnifique grâce à la beauté de ses bois. Les meubles et les décorations des trois maisons de la famille Ney sont considérables et luxueux. Dans l'inventaire réalisé après le décès du maréchal Ney, qui totalise environ 410 pages²¹³. Nous pouvons remarquer avant tout les meubles plaqués or et les décorations du même métal.

Cependant, nous avons déjà vu que le système de récompense de Napoléon dépend majoritairement des tributs prélevés sur les vaincus. Il fonctionne parfaitement dans les années victorieuses, par exemple durant les campagnes de 1805, 1806, 1807 et 1809. Néanmoins, lorsque l'armée connaît des échecs, ce système ne marche plus, surtout après la défaite en Russie. Les résultats militaires n'assurent plus les dotations des maréchaux. Malgré des revenus aléatoires, le maréchal Ney comme tous les maréchaux doit vivre dans le luxe, afin de plaire à l'Empereur qui veut donner au peuple une vision exemplaire du service de l'État²¹⁴. Sa dette s'accumule et sa situation financière devient de plus en plus difficile au fil du temps.

²⁰⁸ Ibid, p. 241.

²⁰⁹ Édouard Harlé, *Livre de Famille*, t.II, Bordeaux, Wetterwald frères, 1915, p. 193. Cité par Eric Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 133.

²¹⁰ L'hôtel Ney s'est trouvé à côté du palais de la Légion d'honneur, aujourd'hui disparu. Sur le lieu de l'ancien hôtel a été creusée la rue de Solferino. E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 122.

²¹¹ Le château et les terres coutent 162 000 francs. E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 133.

²¹² *Ibid.*, p. 135. La fille du maréchal Macdonald s'appelle Nancy, sa lettre à son père est conservée aux Archives nationales. Nancy Macdonald n'est pas la seule qui estime que le patrimoine de la famille Ney est superbe, nous pouvons lire la lettre de Madame Campan, dans laquelle, elle dit « Quelle vie heureuse que celle d'un château où rien ne manque, où de belles calèches vous promènent, çà et là, tous les jours ! »

²¹³ L'inventaire après décès du maréchal Ney est conservé au fond d'Henri Batardy aux Archives nationales, la cote est MI/RS/1075.

²¹⁴ Napoléon indique au comte Gaudin que « les ducs, les comtes, les barons qui sont pauvres ou n'ont pas l'aisance convenable, je les supprimerai », selon lui, la richesse ne justifie pas l'attribution d'un titre,

B) La situation financière est mise en cause

Selon Madame Rémusat : « La gêne se glissait au milieu de cette prétendue opulence ; le public supposait des fortunes immenses là où il voyait une extrême élégance, et cependant rien de sûr, rien de réel ne fondait tout cela. ²¹⁵» Le système de Napoléon n'est pas toujours efficace, surtout pendant les années de défaites ; les résultats militaires ne peuvent plus satisfaire les besoins de récompense. Cependant, en évitant de toucher le principe d'égalité et en ne rétablissant pas la féodalité, tous les duchés et principautés de ces nouvelles noblesses se situent hors de France. En juin 1807, en tant que duc d'Empire, le maréchal Ney se voit accorder par l'Empereur la principauté de Sielun et le duché de Trévisse²¹⁶ pour « reconnaître les services éminents » rendus durant la campagne de Pologne. Néanmoins, ces deux territoires se trouvent hors de France. Cinq ans après, Ney devient prince de la Moskowa, Napoléon décide d'ériger la principauté de la Moskowa²¹⁷ qui ne se situe pas en Russie mais dans le département du Pô, en Italie.

il considère qu'un titre doit être consolidé par la richesse. Voir Natalie Petiteau, *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIXe siècle*, Paris, La boutique d'histoire, 1997, p. 52.

²¹⁵ Mémoires de Madame de Rémusat, voir P. Branda, *Le prix de la gloire, op. cit.*, p. 329.

²¹⁶ La principauté de Sielun se situe en Pologne, le minute du décret impérial est conservé aux Archives nationales, la cote : AF/IV/1040, dossier 2, pièce 49 et AF/IV/259, plaquette 1797 ; le duché de Trévisse est en Italie, le décret impérial est également conservé aux Archives nationales, la cote : AF/IV/1040, dossier 2, pièce 52.

²¹⁷ Les lettres patentes sur la décision de fonder la principauté de la Moskowa sont conservées aux Archives nationales, la cote : AF/IV/731, plaquette 5870 ; les lettres confirmant, la cote : CC/252, fol. 232.

Néanmoins, à cause de la distance, les rentes de ces domaines demeurent toujours incertaines²¹⁸. Aucun des hauts dignitaires, comme les maréchaux, ne tirent vraiment de revenus de leur duché ou de leur principauté. Les retards de paiement et les difficultés administratives constituent les principales raisons des difficultés. Par exemple, en Pologne ou en Westphalie, la présence de l'armée française provoque l'augmentation des taxes ; les fermiers manifestent pour exiger une réduction du fermage. Les mauvaises récoltes en 1810 en Italie et les défaites militaires à partir de 1813 amputèrent les dotations. Jean Tulard dans son ouvrage *Napoléon et la noblesse d'Empire* estime que « pour les grands donataires (Ney, Masséna, Davout), les pertes entre 1808 et 1813 sont de l'ordre de 40 pour cent et 90 pour cent en 1813²¹⁹ ».

Dotations au titre de Duc	
1. En Westphalie	100,000 .
2. En hanovre	83,000 .
3. En Italie environ	3,000 .
4. en Pologne id.	25,000 .
	<u>211,000</u>
au titre de Prince	
1. Westphalie	120,000
2. en hanovre	100,000
3. Dans les États Romains	100,000
4. sur le mont Napoléon	100,000
5. Sur l'électorat du Rhin	76,000
	<u>500,000 = 500,000</u>
Biens Patrimoniaux	
1. La terre du Coudeux environ	40,000
2. L'hôtel sans produit	
Total des revenus des biens	<u>754,000 f.</u>

Figure 8: Les revenus du maréchal Ney de 1813

En tant que notaire du maréchal Ney, Henri Batardy rédige un compte rendu²²⁰ sur sa situation financière en 1813 à son chef, Ney. Dans ce document, nous apprenons que le revenu officiel de l'année 1813 s'élève à 711 000 francs ; en prenant en compte

²¹⁸ P. Branda, *Le prix de la gloire*, op. cit., p. 328.

²¹⁹ Voir P. Branda, *Le prix de la gloire*, op. cit., p. 329.

²²⁰ 137AP/18, n°138.

les biens du patrimoine foncier total, la rente de Ney est de 751 000 francs. Néanmoins, ce n'est pas la somme que Ney perçoit en définitive. Monsieur Batardy précise les revenus des dotations du duc et du prince ; par exemple, il mentionne que « des dotations de duc en Westphalie est d'environ 100 000 (francs), mais incertaines ». Quant aux dotations du prince, le notaire écrit qu'il « est impossible d'espérer le recouvrement de ce revenu avant les six premiers mois de 1814 » et qu'il « n'y a non plus rien de bien » du mont Napoléon, de l'octroi du Rhin, des États romains, ou de Hanovre. Monsieur Deleuze, qui est intendant du maréchal dans la principauté de Sielun n'assure plus les revenus face aux exigences des Autrichiens depuis 1812. Du 3 mai 1812 au 22 janvier 1813, il ne verse que 4 396 .77 francs à Ney. Ce dernier ne peut plus garder ce domaine depuis le printemps 1813, en raison de l'occupation des Alliés²²¹.

Néanmoins, les défaites militaires n'affectent pas seulement les rentes foncières des hauts dignitaires. La situation financière de la France en général, est devenue plus instable. Le principe de Napoléon est de « nourrir la guerre et la paix par la guerre ²²²», de procurer des richesses aux soldats par les tributs ou les contributions des États alliés. Ce système est sévèrement fragilisé par la guerre d'Espagne et les campagnes de 1813 et 1814.

La guerre d'Espagne détruit une grande partie du Trésor public de la France. En dépit des victoires militaires obtenues sur les champs de batailles espagnols, ce pays qui est au bord de la ruine ne peut rien donner à la France. Le maréchal Suchet écrit dans ses Mémoires que « La caisse royale espagnole devait cinq cent mille réaux pour dépenses ordonnancées, et elle ne possédait pas un seul réal...il nous fallait demander huit millions de francs, seulement pour la solde de l'armée, à ce pays... ne payait pas plus de quatre millions au gouvernement espagnol. ²²³ » Suchet cite également une lettre du maréchal Berthier qui estime que la situation d'Espagne appauvrit la France : « Les énormes envois d'argent que le Trésor public ne cesse de faire en Espagne produisent l'appauvrissement de la France ». Cependant, l'incapacité du système de récompense est plus patente depuis 1813. Nicolas François Mollien, le ministre du Trésor public écrit dans son rapport que « de nombreux paiements de solde

²²¹ 137AP/18, n°19-23.

²²² P. Branda, *Le prix de la gloire, op. cit.*, p. 335.

²²³ *Mémoire du maréchal Suchet*, Paris, LCV, 2002, p. 177-179.

arriérée sont encore demandés de toutes parts au trésor pour des corps et des officiers rentrant journallement en France²²⁴ ». Parmi ces « nombreuses » demandes, nous trouvons celle du maréchal Ney :

Votre excellence m'a fait l'honneur de me prévenir par la lettre du 7 de ce mois qu'elle allait donner des ordres pour que le traitement extraordinaire de 10 000 francs par mois qui m'est dû pendant le mois d'août, septembre, octobre et novembre, me fût payé jusqu'à la fin d'octobre. Seulement, époque de mon retour en France; mais je n'ai aucun reçu aucune ordinaire à cette effet, et je ne puis que rappeler à Votre excellence le besoin d'argent que j'éprouve et que ma première lettre lui a déjà fait connaître.²²⁵

Ces quatre mois du traitement extraordinaire ne seront d'ailleurs jamais payés. De surcroît, selon le compte rendu d'Henri Batardy, Ney ne touche pas à la fin de 1813 son traitement de la Légion d'honneur, dont la somme est de 5 000 francs. Le maréchal Ney mentionne « le besoin d'argent » dans sa lettre. Il ne cache pas sa difficulté financière, parce que tout le monde a des difficultés. Les grands dignitaires vivent dans le luxe en donnant l'impression d'une aisance financière au peuple, et en s'efforçant de plaire à Napoléon. Par exemple, en 1813, la famille du maréchal Bessières confirme ses nombreuses dettes. La situation du maréchal Ney n'est pas plus favorable que celle de son collègue. Henri Batardy énumère toutes les dettes et les sommes à payer de Ney dans son dossier :

²²⁴ AF/IV/1085, Voir P.Branda, *Le prix de la gloire, op. cit.*, p. 339.

²²⁵ La lettre du 15 décembre 1813 du maréchal Ney au ministre de la Guerre, 137AP/18, n° 133.

Toutes les dettes du maréchal Ney²²⁶

Passif/franc	Des terres des Coudreaux	345 769.43
	à M. Lamolère fils	50 000
	Sur l'hôtel	30 000
à payer/francs	L'avance de Batardy	50 000
	La caisse du Sceaux	20 000
	De divers dépenses	20 000
Total/francs		524 769.43

Pour 1813, le revenu réel de Ney n'est que 38 000 francs²²⁷, dont 18 000 correspondent au recouvrement avéré de ses dotations. Si nous ajoutons le produit de ses terres, la somme peut arriver à 78 000 francs. Néanmoins, l'importance de la dette est telle que monsieur Batardy indique qu'« il est facile de voir que sans secours extraordinaire, tel, par exemple, que le paiement que l'on pourrait demander des 200 000, restant dus sur la dotation de prince pour l'an 13, ce serait impossible de faire face aux dettes sans emprunter ».

D'où peut provenir le « secours extraordinaire » ? Puisque la guerre depuis 1813 n'est plus rentable. Pire encore, la campagne de 1814 se déroule sur le sol français, les opérations militaires ne peuvent plus être nourries par les tributs ou les contributions des vaincus. La guerre s'arrête de financer la guerre. C'est le Trésor public qui paye la guerre. Selon les budgets de l'État de 1813 et 1814, la proportion des dépenses liées à la guerre augmente d'environ 20%, de 62% de 1813 à 82% durant les trois premiers mois de l'année²²⁸. La guerre ne constitue plus une source de richesse ; au contraire, elle devient une manière de ruiner la France et de menacer la

²²⁶ 137AP/18, n° 138.

²²⁷ Le revenu du maréchal Ney est composé du traitement de la Légion d'honneur qui n'est pas encore payé, d'intérêts de ses deux débiteurs, du recouvrement certain de six mois. 137AP/18, n° 138.

²²⁸ Les budgets de 1813 et les trois premiers mois de 1814, voir P. Branda, *Le prix de la gloire, op. cit.*, p. 585-586.

richesse des maréchaux. En conséquence, lorsque Napoléon décide de marcher sur Paris, les maréchaux hésitent car c'est là que se trouve l'essentiel de leurs biens. De plus, le combat signifie que les difficultés financières vont se poursuivre. En conséquence, celles-ci contribuent-elles à provoquer une désaffection des maréchaux pour le régime de Napoléon en 1814 ?

C) Le roi aide-t-il le maréchal Ney à arranger ses affaires ?

Les maréchaux sont cupides, Napoléon exprime que « jamais Ney et bien d'autres n'ont commencé ou fini une campagne sans me demander de l'argent »²²⁹. Ils attendent leurs dotations et vivent dans le luxe grâce à elles. Bien que les difficultés financières ébranlent dans une certaine mesure leur dévouement à Napoléon, l'incertitude de l'attitude des Bourbons suscite également leur inquiétude, car leurs biens et titres risquent de disparaître à la chute de Napoléon.

Une lettre du notaire Batardy décrit son inquiétude au sujet de la situation financière du maréchal à l'égard du nouveau gouvernement²³⁰. Cette lettre est datée du 5 mai 1814, seulement un mois après l'abdication de Fontainebleau. Dans la lettre, le notaire répète que le recouvrement de ses terres distribuées est encore mince et, qu'il a reçu « très peu de choses » de Cornochio et de Pologne. Selon lui, le traitement d'avril du maréchal n'est que de 3986, 63 francs, « le traitement de la Légion d'honneur a cessé depuis le 1^{er} juillet 1813 ». La situation financière ne s'améliore pas lorsque Batardy écrit cette missive, il ne sait pas « si le nouveau gouvernement fait comme l'ancien ou apporte à votre excellence (Ney) la compensation... avec [la] dotation²³¹ du Prince ».

Le couple Ney s'engage également à récupérer leur dotation d'antan. Ils fréquentent le Tsar, lorsqu'il séjourne à Paris pendant les premiers mois de la Restauration ; ils sollicitent son aide dans le but de récupérer leurs revenus tirés de propriétés en Allemagne. La maréchale Ney demande également à l'Empereur d'Autriche de confirmer la dotation d'Italie. Afin de récupérer un peu d'argent, Ney

²²⁹ J-C Gillet, *La part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, op. cit., p. 240.

²³⁰ 137AP/18, n° 140.

²³¹ Dans le compte rendu que nous avons déjà cité (137AP/18, n°138), Henri Batardy précise que le maréchal doit à sa dotation du prince, la somme est de 600 000 francs.

vend son hôtel de Moselle à son beau-frère « à bas prix et avec de grande facilité de paiement ». Le dernier lui verse cent mille francs en janvier de 1815. Bien que la situation financière du maréchal Ney n'évolue pas immédiatement, son notaire espère quand même que le gouvernement ou le roi peut revenir à cette compensation au duc d'Elchingen.

Durant les premiers mois de la Restauration, Ney est chaleureusement accueilli par le roi. En tant que l'un des premiers maréchaux ralliés, Louis XVIII se montre bienveillant envers le duc d'Elchingen, en le traitant avec « une courtoisie toute royale ²³² ». Pendant le séjour du roi au château de Compiègne, Ney est nommé commandant de la garde de service du château, il s'assoit à côté du roi lorsque ce dernier dine avec le Tsar Alexandre I^{er}. Le 3 mai, Louis XVIII, assisté des deux maréchaux, Ney et Macdonald, entre finalement aux Tuileries. Le prince de la Moskowa est présenté comme l'un des piliers de la monarchie rétablie²³³. La Charte est promulguée le 4 juin 1814 ; son article 71 assure les titres des maréchaux. De plus, l'article 72 indique que le Sénat est désormais remplacé par la Chambre des pairs, dont les membres sont nommés par le roi. Nous voyons sur la liste la première nomination de la pairie quatorze maréchaux d'Empire, y compris Michel Ney. La bienveillance du roi envers le duc d'Elchingen ne s'arrête pas là, il le nomme chevalier de Saint-Louis, commandant des dragons, des chasseurs, des cheveu-légers de France²³⁴. Le 21 juin, lorsque Louis XVIII assigne les gouvernements régionaux aux maréchaux ralliés, il nomme Ney gouverneur de la 6^e division militaire, celle de Franche-Comté, l'une des régions les plus importantes et les plus riches du pays²³⁵.

Talleyrand a proposé au roi de préserver la fortune des maréchaux qui regrettent un peu leurs dotations²³⁶. Donc, Louis XVIII, après son retour au pouvoir, offre une compensation aux soldats de Napoléon.²³⁷ Malheureusement, nous ne trouvons pas de sources montrant de quelle façon le roi restaure les affaires financières du maréchal Ney. Néanmoins, il y a des preuves de la satisfaction du prince de la

²³² H. Welschinger, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 26.

²³³ Le 12 avril, le comte d'Artois entre à Paris, il est escorté par cinq maréchaux, y compris Ney. Voir, Ernest Hamel, *Histoire de la Restauration, avril 1814-juillet 1830*, Paris, Ernest Flammarion, 1897, p. 11.

²³⁴ Le comte de la Bédoyère, *le maréchal Ney*, op. cit., p. 85.

²³⁵ E. Perrin, *Le maréchal Ney* op. cit., p. 258.

²³⁶ J-C Gillet, *La part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, op. cit., p. 241.

²³⁷ Ernest Hamel, *Histoire de la Restauration, avril 1814-juillet 1830*, op. cit., p. 29.

Moskowa. Tout d'abord, il montre un dévouement, un « zèle outré » envers la monarchie, surtout pendant le grand tour de Monsieur en septembre²³⁸. Puis, lorsque son beau-frère Claude Monnier est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 septembre 1814, Ney témoigne d'un grand contentement en exprimant que le titre de Monnier peut assurer l'avancement ses enfants. C'est une preuve indirecte qui démontre que Ney est satisfait de sa situation ; comme dans sa lettre à son beau-père après la victoire d'Elchingen, dans laquelle le maréchal écrit qu'il est heureux d'être Français²³⁹.

En conséquence, Achille de Vaulabelle, journaliste et homme politique du XIXe siècle, indique que le roi leur assure ce qu'ils désirent : la dignité, l'honneur et le gros traitement.²⁴⁰ Cependant, que leur apporte le retour de Napoléon ? Si nous nous fions à Édouard Guillon, pour les maréchaux « le retour de Napoléon fut un malheur²⁴¹ », car la guerre semble inévitable avec lui et affecterait leurs revenus fonciers. Ce qu'ils désirent est de jouir tranquillement de leurs biens²⁴². Toutefois, qui veut le retour de Napoléon ? Il n'est accueilli favorablement que par l'armée qui est maltraitée par la monarchie et par le peuple face à la menace du rétablissement du droit féodal. Le 16 décembre 1814, une ordonnance royale crée les demi-soldes, c'est-à-dire qu'une douzaine de milliers de soldats et sous-officiers sont mis en non-activité avec la moitié de leur solde²⁴³. Depuis août 1814, le roi supprime toute inscription sur les listes d'émigration et rétablit leurs biens confisqués et leurs droits civils aux émigrés revenus. Ces deux mesures provoquent dans l'armée et le peuple de grandes insatisfactions.

Napoléon profite de cette vague de mécontentements ; dans ses décrets impériaux promulgués à Lyon le 13 mars 1815, il abolit toutes les mesures prises par les Bourbons et confisque de nouveau les biens des émigrés. Néanmoins, les Bourbons ont avantagé les maréchaux sur le plan financier. Lorsqu'ils se rencontrent à Auxerre

²³⁸ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 259.

²³⁹ 137AP/5, n° 279.

²⁴⁰ Achille de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, Paris, Perrotin, 1842, vol 2, p.242

²⁴¹ Édouard Guillon, *Les complots militaires sous la restauration, d'après les documents des Archives*, Paris, Plon, 1895, p. 10.

²⁴² Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002, p. 19.

²⁴³ Arnaud Teyssier, *le 1er Empire, 1804-1815 : de Napoléon Ier à Louis XVIII*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 295.

le 18 mars 1815, le maréchal Ney avoue à Napoléon que, sa promesse au roi consiste à remercier Louis XVIII qui vient de « l'aider dans l'arrangement de sa fortune²⁴⁴».

Quant au but des décrets de Napoléon, il s'agit d'entraîner à ses côtés le peuple et l'armée qui sont maltraités par les Bourbons. Leur soulèvement peut obliger les commandants à se joindre à sa troupe ou à céder devant lui. Ney est soldat de la Révolution, fils du peuple. Bien que le retour de Napoléon ne lui apporte que peu de bénéfices financiers, est-il indifférent aux proclamations et aux décrets de son ancien chef ? Dans la prochaine partie, nous aborderons la considération politique du prince de la Moskowa dans cadre du retour de l'ex-Empereur.

²⁴⁴ Émile le Gallo, « Ney et Napoléon à Auxerre, la question des paroles de Ney », *Annales de Bourgogne*, Tome XV, 1943, p. 44. Voir, <https://www.retronews.fr/journal/annales-de-bourgogne/1-mars-1943/1871/5219342/32>

II) Les revendications politiques du duc d'Elchingen : la paix et le respect.

Le maréchal Ney est le plus souvent considéré comme un guerrier, un homme de guerre ; ses opinions politiques sont rarement évoquées. En tant que subordonné et exécuteur militaire de Napoléon, à l'instar de plusieurs autres maréchaux, Ney se trouve dans l'ombre de l'Empereur. Les Français se sont surtout attachés à ses exploits guerriers et peu à ses opinions politiques. Néanmoins, depuis les premiers jours d'avril 1814, l'opinion politique du duc d'Elchingen est de plus en plus évidente. Le changement de régime à partir de 1814 nous permet d'observer ses opinions politiques dissimulées sous son rôle militaire, et suscite le questionnement suivant : les proclamations de Napoléon diffusées pendant son retour, correspondent-elles aux idées politiques du maréchal Ney ? Nous y répondrons sous trois aspects : tout d'abord en analysant l'opinion politique du prince de la Moskowa au moment de l'abdication de Napoléon ; puis nous analyserons le comportement du maréchal Ney envers le régime des Bourbons ; enfin, nous étudierons les considérations politiques de Ney dans le contexte du retour de son ancien chef.

A) La conception politique d'un maréchal impérial lors de l'abdication de Napoléon

Le 2 avril 1814, Ney arrive à Fontainebleau. Sur la route, il rencontre le ministre des Affaires étrangères, le duc de Vicence et, de sa bouche, le maréchal apprend que les Alliés ne veulent plus traiter avec Napoléon mais qu'ils accepteraient de traiter directement avec l'armée, et que le Sénat vient de voter la déchéance de l'Empereur. Levassieur témoigne des différentes attitudes des officiers à Fontainebleau, certains hurlent à la vengeance contre Paris, certains gardent le silence, d'autres encore parlent à voix basses de différents sentiments²⁴⁵. Son chef, le prince de la Moskowa, après un profond silence, souffle à son oreille qu'« on le fera abdiquer ²⁴⁶ ». C'est la première fois que Levassieur entend dans la bouche de Ney le mot « abdiquer ».

²⁴⁵ O. Levassieur, *Souvenirs militaires, op. cit.*, p. 240.

²⁴⁶ *Ibid.*

Le duc de Vicence fait part à Napoléon de la seule voie qu'il estime à même de sauver la situation : l'abdication et la régence. Néanmoins, l'Empereur ne perd pas tout espoir, il lui reste la deuxième solution : l'attaque, c'est-à-dire marcher sur Paris et y affronter l'ennemi. Napoléon prononce un discours aux soldats pendant la parade à Fontainebleau, en criant « jurons de vaincre ou de mourir »²⁴⁷. De plus, un ordre du jour du 4 avril dirige les troupes entre Essonnes et Pont-Thierry. Napoléon ordonne également au maréchal Ney de rapprocher ses troupes d'Essonnes ; c'est un prélude à la marche sur Paris. Malgré l'enthousiasme des soldats, des sous-officiers et des officiers des grades inférieurs, les maréchaux et les officiers supérieurs sont silencieux²⁴⁸. Lorsque Ney arrive à Fontainebleau, il se met déjà en relation avec Paris. Comme Napoléon le dit à Berthier, « il [Ney] est sûrement au courant de ce qui se passe... par son beau-père, et par la famille de sa femme »²⁴⁹.

Le maréchal Ney est informé de ce qui s'est passé à Paris ; comme ses collègues, il a connaissance de la marche des événements. Les conditions de l'abdication proposées par le Tsar à Caulaincourt apparaissent comme la meilleure solution : l'abdication de Napoléon puis l'établissement de la régence. « L'abdication est le mot du lendemain ! ²⁵⁰» Le retour des Bourbons est encore hors de question, la seule abdication qu'ils soutiennent est celle qui surviendrait en faveur de Napoléon II²⁵¹. Le seul roi à qui Ney songe vraiment est le roi de Rome. Le prince de la Moskowa ne veut ni se départir de sa foi en Napoléon, ni que la France revienne à l'époque d'avant 1789. « Les nobles, dit le maréchal Ney, rappelleraient bien vite à mes fils que leur père n'était qu'un paysan, un hussard de la Colonel-Général. ²⁵²» Et le maréchal Lefebvre partage le sentiment de Ney contre les princes Bourbons. Les maréchaux n'attendent ni les Bourbons ni la guerre. De surcroît, ils ne désirent pas exposer Paris au même sort que Moscou²⁵³. Caulaincourt résume tous les désirs des officiers et des maréchaux, en affirmant que « seul le maintien de la dynastie impériale pouvait préserver les maréchaux et les hommes de la Révolution et ils ont protesté de leur

²⁴⁷ Achille de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, op. cit., vol 1, p. 315.

²⁴⁸ *Ibid*, p. 316.

²⁴⁹ Le maréchal Ney est informé des nouvelles de Paris par le général Caulaincourt, il ne rencontre pas encore sa famille. E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 242.

²⁵⁰ A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, op. cit., vol 1, p. 317.

²⁵¹ 137AP/18, n°229. Un récit du colonel d'Heymès.

²⁵² F. G. Hourtoulle, *Ney : le brave des braves*, op. cit., p. 163.

²⁵³ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 244.

dévouement ²⁵⁴». Napoléon cède enfin et rédige un acte d'abdication conditionnelle. En tant que l'un des plénipotentiaires de Napoléon, Ney est envoyé à Paris avec le duc de Vicence et le maréchal Macdonald pour négocier les conditions d'abdication et défendre les intérêts du roi de Rome.

Les trois plénipotentiaires arrivent à Paris le 5 avril à trois heures du matin. Le Tsar séjourne provisoirement chez Talleyrand, rue Saint-Florentin. Il reçoit immédiatement les agents de Napoléon et les accueille avec bienveillance. Les visiteurs lui transmettent le vœu de Napoléon d'abdiquer en faveur du roi de Rome. Ney parle du désir de l'armée, en déclarant que « l'armée entière périrait plutôt que de recevoir un souverain qu'elle n'aurait pas choisi²⁵⁵ ». L'armée refuse le retour des Bourbons ; ce qu'elle souhaite est Napoléon II. Le prince de la Moskowa insiste également sur le fait de conserver la cocarde tricolore. Néanmoins, Ney est trop « franc ²⁵⁶», il commence à exprimer son mécontentement contre l'ambition de Napoléon et la lassitude des officiers et des maréchaux vis-à-vis de la guerre. Quoique la parole du maréchal Ney soit jugée inutile, voire dangereuse par ses deux collègues²⁵⁷, elle reflète néanmoins l'attitude des officiers supérieurs qui ne souhaitent pas poursuivre la guerre. Ney désire y mettre fin. Dans sa lettre au maréchal Berthier du 15 mars 1814, il s'interrogeait déjà en ces termes : « Était-il destiné à ne jamais cesser de faire la guerre ?²⁵⁸ ».

Le duc d'Elchingen soutient vivement l'abdication de Napoléon I^{er} en faveur de Napoléon II, puisque ce dernier évite de rétablir l'ordre d'avant 1789, et met un terme à la guerre et à l'ambition de Napoléon, c'est-à-dire rétablir la paix ! Cependant, un épisode inattendu enterre tous ses espoirs. Tandis les plénipotentiaires de Napoléon négocient avec le Tsar, toutes les troupes du maréchal Marmont²⁵⁹ passent à l'ennemi. Le 3 avril, Talleyrand convainc Marmont « d'être le Monk²⁶⁰ français et le restaurateur

²⁵⁴ F. G. Hourtoulle, *Ney : le brave des braves*, op. cit., p. 164.

²⁵⁵ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 246.

²⁵⁶ C'est le jugement de Napoléon quand il demande à Caulaincourt de surveiller le comportement de Ney. voir, F. G. Hourtoulle, *Ney : le brave des braves*, op. cit., p. 164.

²⁵⁷ Caulaincourt et Macdonald essaient d'interrompre Ney, car il faut donner l'impression que l'armée entière est fidèle à Napoléon. Voir, Louis Garros, *Ney, le brave des braves*, Paris, Amiot Dumont, 1955, p. 174.

²⁵⁸ 137AP/05, n° 78-81. Voir E. Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 242.

²⁵⁹ Le maréchal Marmot (1774-1852), duc de Raguse.

²⁶⁰ George Monck (1608-1670), il était un des principaux généraux sous le gouvernement de Cromwell, mais après la mort de celui-ci, Monck change de camp et contribue à la restauration du roi Charles II. Dans le présent contexte, Talleyrand propose à Marmont de rétablir les Bourbons.

des Bourbons²⁶¹». Convaincu par la proposition de Talleyrand, Marmot négocie avec le prince Schwartzberg pour retirer ses troupes avec armes et bagages à Rouen. Cependant, après avoir rencontré les émissaires de Napoléon, le duc de Raguse décide de suspendre les opérations ; il ordonne à son chef d'état-major, le général Souham, d'attendre ses ordres. Néanmoins, ce dernier reçoit l'ordre du maréchal Berthier, dans la nuit du 4 avril, de convoquer les commandants à Fontainebleau ; conduit par la peur d'être dénoncé, il décide de passer à l'armée autrichienne et retire toutes les troupes à Versailles. La matinée du 5, lorsque Ney énumère au Tsar toutes les ressources de la défense de Napoléon, Alexandre apprend la défection de l'armée de Marmont. L'abdication s'impose à Napoléon, sans condition.

Une dizaine de milliers d'hommes échappent ainsi à l'autorité de Napoléon ; « la fortune trahit l'Empereur²⁶² ». Personne ne souhaite pas la continuité de la guerre, le désir de la paix est général, comme Latour Maubourg l'exprime : « la paix est le plus grand bienfait que l'Empereur puisse accorder au peuple... elle est un besoin général. ²⁶³» Conduit par l'espoir de paix, le Brave des braves décide de se détourner de son ancien chef. Sa décision est prise dans la nuit du 5 avril, le jour où la négociation est rompue :

[...] Un événement imprévu ayant tout à coup arrêté les négociations qui cependant semblaient promettre les plus chaleureux résultats, je vis dès lors que, pour épargner à notre chère patrie les maux affreux d'une guerre civile, il ne restait plus aux Français qu'à embrasser entièrement la cause de nos anciens rois. [...]²⁶⁴

Selon Ney, la cause de Napoléon est perdue après la défection de Marmont, si Napoléon continue de lutter, il ne reste à la France que le malheur. En conséquence, la formule « les maux affreux d'une guerre civile » figure dans sa lettre au prince de Bénévent, le président de la commission composant le gouvernement provisoire. Entre

²⁶¹ Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002, p. 44.

²⁶² L. Garros, *Ney, le brave des braves*, *op. cit.*, p. 177.

²⁶³ E. de Waresquiel, B. Yvert, *Histoire de la Restauration*, *op. cit.*, p. 18.

²⁶⁴ 137AP/05, n° 109. Cette lettre est publiée également dans le journal *Moniteur* du 7 avril 1814 : <https://www.retronews.fr/journal/gazette-de-france/7-avril-1814/375/1357459/6?from=%2Fsearch%23allTerms%3Dmar%25C3%25A9chal%2520Ney%26sort%3Dscore%26publishedStart%3D1814-04-01%26publishedEnd%3D1814-04-30%26publishedBounds%3Dfrom%26indexedBounds%3Dfrom%26page%3D1%26searchIn%3Dall%26total%3D24&index=3>

la dynastie de la famille Bonaparte et la paix, le maréchal Ney penche pour la seconde option. Néanmoins, le retour des Bourbons peut-il permettre aux maréchaux de jouir tranquillement de cette paix à laquelle ils aspirent ?

B) L'attitude d'un ex-maréchal impérial sous la monarchie des Bourbons

Quelle paix désirent les maréchaux ? Une coexistence pacifique au sein de l'Europe n'est pas suffisante pour eux ; ils veulent jouir de leurs biens et de leur prestige en aspirant à davantage de liberté²⁶⁵. La Charte de Louis XVIII conserve leurs titres et leurs biens. Certains parmi eux obtiennent même la grâce du roi. Nous avons déjà vu que quatorze maréchaux sont nommés pairs de France. Dans la liste des nominations, nous trouvons Michel Ney. Néanmoins, certains biographes²⁶⁶ du maréchal Ney sont aises de présenter le duc d'Elchingen comme un témoin ému sous la Restauration. Cependant, le roi institue un conseil royal de la guerre qui est consacré à la réorganisation de l'armée ; en tant que membre de ce conseil²⁶⁷, le prince de la Moskowa est associé à la dimension politique de la Restauration.

²⁶⁵ E. de Waresquiel, B.Yvert, *Histoire de la Restauration, op. cit.*, p. 19.

²⁶⁶ Les biographes anglo-saxons négligent souvent le rôle politique du maréchal Ney pendant la Restauration. Par exemple,

²⁶⁷ Ce conseil royal de guerre est composé de trois maréchaux, Ney, Augereau, Macdonald, voir, Ernest Hamel, *Histoire de la Restauration, op. cit.*, p. 29.

à Compiègne. La garde impériale devient « le corps royal des grenadiers et des chasseurs de Franc »²⁷⁰. Quant aux effectifs de ces corps, le roi ordonne que « tous les régiments d'infanterie et de troupes à cheval auront la même composition que les régiments de leurs armes respectives dans l'armée de ligne »²⁷¹. Bien que le prestige de la garde soit préservé, elle n'est plus la seule armée au sommet de la gloire militaire. Le roi rétablit la maison militaire royale. Outre les régiments de la vieille garde, Louis XVIII décide d'y adjoindre de nouvelles compagnies²⁷². Parmi celles-ci, deux compagnies marquent le privilège de cette armée, celle des Cent suisses et celle des grenadiers du corps de Monsieur. Le prestige de la vieille garde est largement partagé par ces compagnies qui rappellent l'Ancien Régime. Ernest Daudet résume que « cette troupe semblait appartenir moins à la France qu'à la couronne ». Les commandements sont octroyés exclusivement aux gentilshommes autour du roi, seulement quatre officiers de Napoléon : deux maréchaux et deux généraux.²⁷³

L'armée est la principale « victime » de la réorganisation. Selon les ordonnances royales du 12 mai²⁷⁴, le roi ne garde que 105 régiments d'infanterie dont 90 régiments d'infanterie de ligne et 15 régiments d'infanterie légère, 56 de cavalerie de la ligne, 12 régiments d'artillerie dont 8 régiments d'artillerie à pied et 4 régiments d'artillerie à cheval, 8 escadrons du train d'artillerie et 30 compagnies du génie.²⁷⁵ Le roi renvoie les officiers, par ordre d'ancienneté des services. Tandis que les autres militaires sont mis en non-activité. Ce licenciement est justifié pour des motifs économiques ; cependant, les troupes de la maison du roi bénéficient d'un budget de plus de 29 millions, issus du Trésor public ! Un grand nombre de vétérans sont privés de leurs droits, comme le rapporte Ney.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Les compagnies ajoutées sont une compagnie de cheveu-légers, une de mousquetaires, une de gendarmes de la porte, une de gardes de la porte, une de cent suisses, une de grenadiers du corps de Monsieur, une de grenadiers à cheval. Voir, E. Guillon, *Les complots militaires sous la restauration, d'après les documents des Archives*, Paris, Plon, 1895, p. 6.

²⁷³ Les deux maréchaux sont le maréchal Berthier et le maréchal Marmont. Les deux généraux sont Lagrange et Nansouty. Voir, Ernest Daudet, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Hachette, 1882, p. 30.

²⁷⁴ La version exprimée des ordonnances du roi est conservée aux Archives nationales, la cote : AF/V/1.

²⁷⁵ Selon Houssaye, les effectifs de mars 1814 étaient : 162 régiments dont 130 régiments de ligne et 32 régiments d'infanterie légère ; 91 régiments de cavalerie ; 15 régiments d'artillerie dont 9 régiments d'artillerie à pied et 6 régiments d'artillerie à cheval ; 27 escadrons du train d'artillerie ; 60 compagnies du génie. Voir, H. Houssaye, *La première Restauration, op. cit.*, p. 15-16.

Toutefois, les réformes de la garde et de l'armée ne sont pas les seuls qui blessent l'amour-propre des vétérans. L'ordre de la Légion d'honneur est dévalué ; il est attribué à qui en fait la demande. D'août 1814 à février 1815, le gouvernement distribue plus de croix de la Légion d'honneur que n'en avait donné Napoléon en douze ans²⁷⁶. C'est une humiliation considérable aux yeux des vétérans. Pasquier écrit que « presque tous les chefs de bureau, même de simples employés dans les ministères et les administrations l'obtiennent »²⁷⁷. Bien que la Charte confirme la conservation de cet ordre, les royalistes cherchent à l'avilir, à lui retirer tous ses avantages au profit de l'ordre de Saint-Louis sous le patronage du roi. Alexis de Noailles²⁷⁸ appelle ainsi l'ordre de la Légion d'honneur « une croix peu honorable ».²⁷⁹ L'ordonnance du roi du 19 juillet ferme les maisons d'éducation destinées à recevoir les orphelins de la Légion d'honneur. Certaines de ces maisons sont dirigées par Mme Campan, la tante de la maréchale Ney. À ce sujet, le duc d'Elchingen demande en vain la grâce du roi.

Les maréchaux sont-ils bien traités par le gouvernement ? Le baron de Nervo, receveur général, répond par l'affirmative²⁸⁰. Cependant, quelle est la véritable situation des maréchaux ? Ce ne sont plus les courtisans les plus en vue ; des hommes diplomates tels que Montmorency, la Rochefoucauld prennent la première place à la Cour. Tous sont de noblesse ancienne, tous sont des amis du roi. L'armée doit honorer la mémoire de Cadoudal, de Pichegru, ex-ennemis de Napoléon²⁸¹. Quant à Ney, il avoue au Tsar Alexandre qu'il ressent de l'hostilité derrière les faveurs, et que les gens le flattent, mais ne l'aiment pas²⁸². Le prince de la Moskowa perd également son influence politique. Il demande au comte de Blacas, ministre de la Maison du roi, la place de maître des requêtes surnuméraires pour son cousin²⁸³ et au comte de Beugnot, directeur général de la Police du royaume, la place de maître tailleur pour un certain

²⁷⁶ A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, op. cit., vol 1, p. 132.

²⁷⁷ E. de Waresquiel, B. Yvert, *Histoire de la Restauration*, op. cit., p. 87.

²⁷⁸ Louis Joseph Alexis (1783-1835), comte de Noailles, un royaliste qui participa au congrès de Vienne de 1814.

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ Le Baron de Nervo (receveur général), *Les Finances françaises sous la Restauration, 1814- 1830*, vol 1, Paris, Michel Lévy frères, 1865, p. 26.

²⁸¹ Georges Cadoudal (1771-1804), un général chouan ; Jean-Charles Pichegru (1761-1804), un général de division de la Révolution française. Tous deux ont organisé un complot contre le Premier consul en 1804.

²⁸² Claude Desprez, *Le maréchal Ney*, Paris, Hachette, 1881, p. 147.

²⁸³ Fils de Madame Campan. Voir, O/3/676.

François²⁸⁴. Néanmoins, les deux demandes sont refusées. La froideur des nobles à la Cour éteint le zèle de Ney.

Les émigrés se conduisent comme si la Révolution et le régime de Napoléon n'avaient jamais existé, ils déniaient toute légitimité à la noblesse d'Empire, ce qui concerne directement les maréchaux. Le 25 août, à la fête de Saint-Louis, seulement cinq maréchales et générales sont présentes sur les trente-six dames présentées²⁸⁵. Si la froideur ne provoque que le mécontentement de Ney, les insultes et les persiflages d'ancien aristocrates exacerbent sa colère. En tant que fille de l'ancienne femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, la maréchale Ney est appelée en public par son prénom par la duchesse d'Angoulême, la fille de Marie-Antoinette et Louis XVI. C'est une insulte pour une femme dont le mari possède un titre royal. La maréchale revient souvent chez elle les yeux pleins de larmes. En conséquence, Ney se plaint à Lavalette en lui disant « que vous êtes heureux de n'avoir à essuyer ni insultes ni injustice. Ces gens-ci ne connaissent rien ; ils ne savent pas ce que c'est que Ney. Faudra-t-il le leur apprendre ? ²⁸⁶» Même à la veille de sa défection, Ney hurle aux généraux Bourmont et Lecourbe que c'est pour l'honneur qu'il veut rejoindre l'Empereur, qu'il ne veut plus voir sa femme rentrer le soir en pleurant de toutes les humiliations reçues pendant la journée²⁸⁷.

L'amour-propre du maréchal Ney est blessé, il s'éloigne la Cour et accepte la bienveillance de Philippe d'Orléans. Ce dernier organise un grand dîner en l'honneur des anciens dignitaires de l'Empire à la veille du Nouvel An de 1815 ; le prince de la Moskowa est présent. De plus, Ney commence à fréquenter le maréchal Davout qui tombe en disgrâce, à lui écrire pour lui montrer sa sympathie²⁸⁸. Il pense que la situation de ce dernier est celle de tous les généraux ou les maréchaux et que, s'ils ne se soutiennent pas mutuellement, ils seront successivement sacrifiés aux émigrés.²⁸⁹

Selon les rapports de la police de Paris, les bonapartistes se réunissent déjà à Paris depuis les mois de novembre et de décembre 1814. Ils rendent visite à plusieurs maréchaux, tels que Ney et à plusieurs généraux, tels que Drouet d'Erlons et à tous les

²⁸⁴ F/7/3011.

²⁸⁵ E. Perrin, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 261.

²⁸⁶ *Ibid*, p. 263.

²⁸⁷ E. Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 87.

²⁸⁸ F. Hulot, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 188.

²⁸⁹ E. Perrin, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 262-263.

autres qui ne cachent point leur mécontentement. Le retour des Bourbons apporte la paix, mais cette paix est-elle la seule chose qu'ils désirent ? Les récriminations, les critiques donnent une réponse négative. Ils revendiquent également l'honneur, leur prestige d'antan. Les railleries des émigrés brisent les espoirs qu'ils avaient placés dans l'avènement de Louis XVIII en avril 1814.

Certains biographes ²⁹⁰ de Michel Ney se contenteront de relater la confrontation du Brave des braves avec son ancien chef en février 1815, le mois au cours duquel Ney se retire dans ses terres, et de présenter celui-ci comme un vétéran qui se trouve loin de la politique. Même Levavasseur réaffirme le silence de son chef lorsqu'il lui est demandé son opinion politique au début de 1815²⁹¹. Néanmoins, le duc d'Elchingen peut-il vraiment rester indifférent à cette situation ? Malgré son silence, a-t-il y a dans son cœur l'ambition de regagner sa place, sa gloire, et surtout son honneur ? Le retour de Bonaparte en mars 1815 pourrait finalement devenir une occasion pour Ney de concrétiser ses revendications politiques.

C) L'attitude du maréchal Ney face aux promesses de Napoléon ?

Les vétérans des armées de Sambre et Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte, de l'Ouest, de la Grande-Armée, sont humiliés : leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si comme le prétendent les ennemis du peuple... Les honneurs, les récompenses, les affections sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et nous. ²⁹²

Napoléon résume parfaitement de quelle façon les vétérans impériaux et révolutionnaires considèrent le régime des Bourbons. Le maréchal Ney subit la même situation que ses collègues et il ne s'y adapte pas. ²⁹³ En conséquence, lorsque son ancien chef rappelle « notre gloire de vingt-cinq ans » et les victoires d'antan, les convictions du prince de la Moskowa commencent à flancher²⁹⁴. Les soldats, comme nous l'avons vu dans le chapitre I, sont largement convaincus par la parole de Napoléon. Le retour de l'ex-Empereur provoque une contradiction des deux mondes.

²⁹⁰ Par exemple Louis Garros et F. G. Hourtoulle.

²⁹¹ O. Levavasseur, *Souvenirs militaires*, op. cit., p. 258-259.

²⁹² La proclamation de Napoléon à l'armée, Voir, *Le Moniteur* du 21 mars 1815,

²⁹³ *Mémoire de Vitrolles*, op. cit., vol 1, p. 405.

²⁹⁴ Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 42.

L'ordonnance du roi déclare que Napoléon Bonaparte est un traître et un rebelle qui allume la guerre civile sur le territoire de la France.²⁹⁵ Pour contrecarrer cette accusation, Napoléon met en cause la légitimité des Bourbons dans ses proclamations, en déclarant que « la France doit être garantie par un gouvernement national et par une dynastie née dans ces nouvelles circonstances²⁹⁶ ».

L'affrontement entre les deux camps a lieu partout, d'abord le 7 mars à Grenoble, puis le 10 mars à Lyon, où les résistants royalistes cèdent devant la vague impériale, devant le cri de « Vive l'Empereur ». Pendant la nuit du 13 au 14 mars 1815, les deux différents camps entrent en conflit dans la conscience même du maréchal Ney. Il essaie d'organiser la défense face à Napoléon, mais les soldats se regardent déjà comme des frères. Napoléon dispose d'une véritable armée sous ses ordres depuis la prise de Lyon ; les frères d'armes n'osent pas tirer les uns sur les autres. « La guerre civile semble une monstruosité ! »²⁹⁷ exprime Pasquier dans ses Mémoires. Le Brave des braves s'effraye également la guerre civile. Conduit par cette « monstruosité », Ney avait écrit que, à la veille de l'abdication de Napoléon de 1814 au gouvernement provisoire, « puisqu'il n'y a que ce moyen (l'abdication de Napoléon) d'éviter la guerre civile, nous adhérons aux actes du Sénat, nous reconnaissons la maison de Bourbon ». Néanmoins, cette fois, la défection devient le seul moyen d'éviter « la division dans la grande famille militaire. ».²⁹⁸ La lettre du général Bertrand accroît l'inquiétude du maréchal Ney, dans laquelle le général indique qu'il est inutile de s'opposer à l'Empereur. Si Ney décide de résister, il doit être responsable de la guerre civile et du sang versé par les Français.²⁹⁹ Ney fait finalement sa défection mais, dans sa lettre adressée à Fouché, il exprime que « j'ai crû servir la cause de la France en me réunissant à l'Empereur à l'époque de son débarquement de l'île d'Elbe, et j'ai au moins eu la satisfaction d'éviter dans ce moment une guerre civile à mon pays³⁰⁰ ».

²⁹⁵ L'ordonnance du roi publié sur le Moniteur du 7 mars et du 8 mars , voir : <https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/07-mar-1815/149/2236325/3> et <https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/08-mar-1815/149/1983011/4>

²⁹⁶ La proclamation de Napoléon au peuple français du 1 mars, publiée sur le Moniteur du 21 mars 1815.

²⁹⁷ *Mémoire de Pasquier, op. cit.*, vol 3. p. 138.

²⁹⁸ *Mémoire de Pasquier, op. cit.*, vol 3. p. 133-134.

²⁹⁹ La déposition du maréchal Ney, faite par général Grundler, voir, *Procès du maréchal Ney*, op. cit., vol 1, p. 21.

³⁰⁰ Lettre du maréchal Ney à Fouché, le 29 juin 1815. La cote : AF/IV/1934.

Pourquoi Ney ne se retire-t-il pas à Besançon ? S'il est menacé d'être responsable de la guerre civile selon la lettre de Bertrand, il peut quitter ce champ de l'affrontement entre deux camps. Levavasseur pose la même question à son chef. Ney lui répond : « je ne le pouvais pas, car ainsi j'allumais la guerre civile partout, et il fallait l'éteindre promptement ; je ne serai jamais un brandon de discorde³⁰¹ ». S'il décide de marcher contre Bonaparte, il faut marcher sur 40 000 cadavres français ; il ne peut s'y résoudre.³⁰² Néanmoins, la guerre civile a déjà commencé lorsque Napoléon débarque en France au 1^{er} mars 1815. Ce n'est pas un événement auquel un maréchal peut mettre un terme à lui seul. Pour répondre à la question pourquoi Ney ne se retire pas à Paris comme ses collègues, il faut analyser quelle est « la cause de la France » dans sa lettre à Fouché.

Dans son discours devant la chambre de pairs, Ney déclare : « depuis 20 ans que je porte les armes pour la défense de ma patrie, je n'ai jamais vu qu'un seul but, un seul intérêt dans la guerre, celui de repousser le joug de l'étranger. ³⁰³» Néanmoins, les souverains légitimes, les Bourbons, se trouvent au milieu des étrangers. Le duc d'Elchingen s'adapte mal aux prestiges accordés aux chefs des Alliés à Paris, surtout ceux du duc de Wellington. Ney exècre l'interventionnisme de cet ambassadeur d'Angleterre dans la politique de la France, en considérant que c'est une insulte à la France. Son sentiment d'honneur ne lui permet pas d'accepter les prérogatives des étrangers. En effet, les Bourbons les invitent dans toutes les revues, dans toutes les fêtes, et leur réservent des places d'honneur. ³⁰⁴ Ainsi, Michel Ney juge que « suivre les Bourbons qui se mettent à la discrétion de l'étranger auquel je supposais les plus perfides intentions, et me ranger moi-même du côté de la coalition ! Mes principes ne me permettaient pas même de m'arrêter à cette pensée »³⁰⁵. Donc, aux yeux de Ney, se retirer à Paris, ou même à Besançon serait se rallier à la coalition qui a ravagé la France.

Selon le discours du duc d'Elchingen devant la Chambre des pairs, le retour de Bonaparte est un complot de la coalition³⁰⁶. Le consentement tacite du retour de

³⁰¹ O. Levavasseur, *Souvenirs militaires*, *op.cit.*, p. 276.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ La minute de ce discours que Ney a fait pendant la dernière scène de son procès est conservée à la Bibliothèque nationale, la cote : ms. fr. nouv. acq. fol. 6618, n° 42-63.

³⁰⁴ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 263.

³⁰⁵ ms. fr. nouv. acq. fol. 6618, n° 42-63.

³⁰⁶ *Ibid.*

Napoléon n'est qu'un piège dont le but est de faire périr la France. Les Alliés laissent passer Bonaparte et sa poignée de partisans, en provoquant une guerre civile sur le territoire de la France qui sert de prétexte pour leurs interventions. Surtout, les Anglais rassemblent en Belgique une armée de 60 à 70 mille hommes pour rentrer en France et la dépouiller. Dans ce contexte, la démarche de Ney consiste à sauver le sang des Français en ralliant l'armée tout entière à l'ancien Empereur. Parce que selon Ney, Bonaparte est encore le meilleur candidat « redoutable³⁰⁷ » pouvant tenter de briser le joug des étrangers. Cependant, ce discours est fait en décembre 1815, six mois après la bataille de Waterloo. Il est conscient que si Bonaparte revient au pouvoir, la guerre serait inévitable avec les Alliés. En conséquence, sa justification, qui est probablement rédigée sous les conseils de ses avocats, consiste à démontrer que les Alliés sont les ennemis du pays. Néanmoins, cette explication du maréchal Ney nous montre sa volonté de ne plus se rallier à la cause du roi qui fait partie du joug imposé à la France par les étrangers.

Pourtant, le maréchal Ney n'a-t-il pas ressenti quelque hésitation à rejoindre le camp de son ancien chef ? Il redoute la guerre civile, mais il craint aussi les représailles de Napoléon à l'égard de son comportement de 1814. Puisque lui, le prince de la Moskowa, soldat de l'Empire est l'un des premiers maréchaux qui ait obligé Napoléon à abdiquer. « Il n'y a que l'abdication qui puisse nous tirer de là ! », « votre situation est celle d'un malade désespéré ! il faut faire votre testament, abdiquer pour le roi de Rome ! » « l'armée obéit à ses chefs ! » ; ces paroles ne quittent jamais le cœur de Ney.³⁰⁸ Persuadé qu'il ne reverra jamais son ancien chef, Ney l'abandonne délibérément et adhère immédiatement au nouveau régime. Tout cela pourrait provoquer la vengeance de Napoléon. Le négociant Boulouze présente à Ney les proclamations de Napoléon diffusées à Lyon ; dans celle adressée au peuple français, Ney remarque une phrase importante : « tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, je l'ignorai toujours ; cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve des services importants qu'ils ont rendus³⁰⁹ ». C'est là l'expression de la tolérance de son ancien chef, mais Ney se demande si cette bienveillance le concerne également. Un billet de Napoléon apaise les appréhensions du Brave des braves :

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ J. L. Dubreton, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 192-193.

³⁰⁹ *Le Moniteur* du 21 mars.

Mon Cousin, mon major général vous expédie l'ordre de marche. Je ne doute pas qu'au moment où vous aurez appris mon arrivée à Lyon, vous n'ayez fait reprendre à vos troupes le drapeau tricolore. Exécutez les ordres de Bertrand et venez me rejoindre à Chalon. Je vous recevrai comme le lendemain de la bataille de la Moskowa³¹⁰.

La signification du « lendemain de la bataille de la Moskowa » est évidente, parce qu'après la bataille, le 18^e bulletin de la Grande Armée a mentionné à deux reprises que « le duc d'Elchingen s'est couvert de gloire et montre autant d'intrépidité que de sang-froid³¹¹ ». De surcroît, c'est une bataille qui est étroitement liée à son titre : le prince de la Moskowa. Néanmoins, cette bataille ne fut pas la plus glorieuse de Ney, elle n'a eu finalement aucune incidence positive dans la campagne de Russie. Comme Napoléon a dit « cela [la bataille] n'avance pas mes affaires »³¹². En conséquence, en convoquant le souvenir de cette bataille, Napoléon rappelle que c'est lui seul qui pourrait confirmer le prestige de Ney.

Au lieu de la tolérance, ce billet semble une manipulation de Napoléon. Parce que le maréchal Ney n'est pas le seul qui craint une lutte sanglante, Napoléon en a également peur. Il a besoin du soutien de Ney qui peut communiquer avec Paris, qui peut éviter les soulèvements des royalistes. L'Empereur veut montrer que son retour correspond au désir de toute la France, « il faut montrer que notre triomphe est pur comme la cause que nous servons ! »³¹³ Napoléon, qui connaît bien le caractère de son maréchal, sait comment le séduire. Lorsque il apprend que c'est Ney qui prend le commandement, il est « fort satisfait³¹⁴ » en disant au général Bertrand : « flattez-le mais ne le caressez pas trop, car il croirait que je le crains et se ferait prier, et il change de camp au moment le plus favorable pour lui. »³¹⁵ En conséquence, dans le prochain chapitre, nous analyserons si le caractère du maréchal Ney a influencé son changement de camp lors du retour de son ancien chef.

³¹⁰ Correspondance de Napoléon Ier. Tome 28, p. 11-12.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6335508b/f22.item>

³¹¹ J. L. Dubreton, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 137.

³¹² *Ibid.*

³¹³ E. le Gallo, « Ney et Napoléon à Auxerre, la question des paroles de Ney », *op. cit.*, p. 41.

³¹⁴ Émile le Gallo, *Les Cent-Jours, essai sur l'histoire intérieure de la France, le retour de l'île d'Elbe jusqu'à la nouvelle de Waterloo*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1923, p. 83.

³¹⁵ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 275.

Chapitre III- Le caractère du maréchal Ney, une faiblesse ?

Le mot caractère est défini comme « ensemble des dispositions affectives constantes selon lesquelles un sujet réagit à son milieu et qui composent sa personnalité »³¹⁶. Le maréchal Ney, surnommé le Brave des braves, est toujours considéré comme un homme fort sur le champ de bataille. Napoléon a dit, lorsqu'il a vu le courage de Michel Ney pendant la bataille de Friedland : « Ce n'est pas un homme, c'est un lion ! »³¹⁷. De plus, même après la bataille de Waterloo, Napoléon ne nie pas la bravoure de Ney ; en décembre 1815, il confie à Las Cases qu'il était impossible à Ney de n'être pas brave³¹⁸. Les soldats attestent aussi l'intrépidité du maréchal Ney. Aux yeux de Béchet de Léocourt³¹⁹, son chef incarne le dieu de la guerre, où il paraît, la victoire est assurée. Un autre aide de camp, Fézensac mentionne le sang-froid du duc d'Elchingen pendant la grande retraite de 1812 : « Le maréchal Ney parut... et ne témoigna pas la moindre inquiétude d'une situation si désespérée. Sa détermination prompte nous sauva... »³²⁰. Il est vrai que personne n'a contesté la bravoure, le sang-froid du maréchal Ney sur le champ de bataille.

Même si Ney possédait les qualités nécessaires au métier des armes, Napoléon considérait qu'il avait « si peu de tête »³²¹ et que la bravoure borne « toutes ses facultés »³²². Le capitaine Esmenard³²³ juge que « le maréchal est un demi-dieu sur son cheval, quand il en descend c'est un enfant... ». Donc, le maréchal Ney en guerre et celui au civil sont deux individus complètement différents. Boniface de Castellane exprime précisément que le maréchal Ney manquait de caractère dans le domaine

³¹⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caract%C3%A8re/13058>

³¹⁷ E. Perrin, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 111-113.

³¹⁸ Ronald Zins, « La force de caractère du maréchal Ney », *Gloire & Empire*, n°50, 2013, p. 98.

³¹⁹ L'aide de camp du maréchal Ney pendant la bataille de Friedland.

³²⁰ M. de Fézensac, *Journal de Campagne de Russie en 1812*, Paris, Laville, 2012, p. 147.

³²¹ R. Zins, « La force de caractère du maréchal Ney », *op. cit.*, p. 98.

³²² *Mémoires de Sainte-Hélène*, vol I, p. 21.

³²³ Le capitaine Esmenard est employé dans l'état-major du maréchal Ney. Voir, F. G. Hourtoulle, Ney, *le brave des braves*, *op. cit.*, avant-propos.

politique.³²⁴ Le retour de Bonaparte en mars 1815 ouvre une contradiction politique, le domaine où Michel Ney est « faible et indécis³²⁵ ».

En conséquence, dans ce chapitre, nous allons analyser de quel type de caractère le maréchal Ney faisait preuve lorsqu'il était hors du champ de bataille, et comment ces traits de caractère influençaient ses décisions politiques, surtout lors le retour de son ancien chef. Dans la première partie, nous allons étudier le caractère changeant du maréchal Ney ; dans la seconde partie, nous questionnerons son ambition de jouer un rôle décisif ; la troisième partie sera centrée sur le patriotisme du maréchal Ney.

³²⁴ Boniface de Castellane (1788-1862), maréchal de France, il était colonel pendant les Cent-Jours. « Le maréchal Ney manquait de caractère, politiquement parlant ; sous la mitraille, ses facultés s'étendaient. Ce n'était pas du tout le même individu... » Voir, Alain Pigeard, *L'armée Napoléonienne*, Paris, Curandéra, 1993, p. 83.

³²⁵ Le jugement de Dedem de Gelder (1774-1825), il était général de division pendant le Cent-Jours. *Ibid.*

I) Ney, un homme au caractère changeant.

Aux yeux des contemporains du maréchal Ney, son caractère changeant est aussi connu que sa bravoure. Le maréchal Marmont affirme : « l'action du duc d'Elchingen est le résultat de sensation du moment³²⁶ ». Cela correspond au jugement d'un autre maréchal d'Empire, Macdonald, le duc de Tarente, qui pense que Ney avait un caractère lunatique³²⁷. Les comportements de Ney diffèrent tout le temps selon les opinions de ses entourages. En conséquence, dans cette partie, nous allons analyser comment opinion de son entourage influence Michel Ney selon les différentes circonstances.

A) Les pygmalions : l'influence des hommes plus forts que lui.

Michel Ney s'est engagé au régiment Colonel général des hussards avant la Révolution³²⁸. Selon Éric Perrin³²⁹, le jeune Ney comme la plupart des Français de 1789, pense que la liberté mettra en fin à l'arbitraire des ordres anciens de plus en plus intolérables. En outre, dans sa chambrée, « Ney peut à loisir débattre avec ses compagnons du fameux libelle de l'abbé Sieyès³³⁰ ». L'abbé Sieyès est l'une des grandes figures de la Révolution française, et sa brochure *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* est le texte fondateur de la pensée révolutionnaire. En conséquence, le jeune Michel Ney, comme ses frères d'armes, était un homme de la Révolution. En 1794, Carnot, membre du Comité de salut public, décide de fonder une armée qui associe celle de Moselle et celle des Ardennes en défendant les Vosges menacées par les Prussiens. L'armée de Sambre-et-Meuse voit ainsi le jour. C'est une « fierté³³¹ » de la Révolution, un véritable foyer des Républicains, dans lequel nous voyons figurer les grands généraux républicains, comme Moreau, Kléber, Bernadotte, Marceau, Hoche. Le 15 juillet 1794, le soldat Ney intègre cette armée et rencontre le général Kléber, un

³²⁶ *Ibid.*, p. 85.

³²⁷ *Mémoire de Vitrolles*, vol 1, p. 11.

³²⁸ Selon les brevets, les certificats conservés aux Archives nationales, la date de l'engagement de Michel Ney est le 6 décembre 1788. Voir, 137AP/01, n° 105.

³²⁹ Éric Perrin, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 32.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ Franck Favier, *Le maréchal Ney*, Paris, Perrin, 2023, p. 23.

républicain alsacien. Les deux hommes sont bilingues³³², et ils ont nombreux de points communs, le général nomme le jeune Ney adjudant général³³³. Désormais, le hussard Ney pénètre dans ce foyer républicain.

Jusqu'à 1797, l'année où le général Hoche prend le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, Ney a déjà combattu sous les ordres de Kléber pendant trois ans. Ce « Pygmalion³³⁴ » fonde les idées révolutionnaires du jeune Ney. Selon lui, Ney « a toujours manifesté l'amour le plus sincère pour la Révolution³³⁵ ». Michel Ney, qui a 26 ans, se transforme ; un certain Sarrazin³³⁶, qui les connaît l'un et l'autre, déclare que « Ney était un second Kléber³³⁷ ». Quant à son attitude lors du coup d'État de Brumaire (le 9 et 10 novembre 1799), nous n'avons trouvé aucune source directe qui puisse en témoigner. Mais, une lettre du général Colaud, qui était l'un des amis de Ney et commandait des troupes à Strasbourg, laisse supposer que Ney aurait dit qu'après la prise du pouvoir par un soldat, « les choses commencent à prendre meilleure tournure³³⁸ ». Néanmoins, son jugement était probablement influencé par le sentiment général de l'armée : un militaire qui prend le pouvoir peut mettre fin au régime directorial, les soldats républicains n'ont plus à faire la guerre pour « enrichir la tourbe d'avocats et de procureurs³³⁹ ». Lorsqu'il était soldat républicain aux côtés des généraux républicains, Ney n'a jamais approché le général Bonaparte.

La première rencontre entre Ney et Bonaparte a eu lieu en mai 1801³⁴⁰, cinq mois après la bataille d'Hohenlinden le 3 décembre 1800. Ney prenait part à l'offensive de l'armée républicaine, les Autrichiens ont abandonné quatre-vingt-sept canons et des milliers de prisonniers. Ce fut la première bataille décisive à laquelle le général Michel Ney participa, et son résultat contribua à la paix.³⁴¹ La réputation du général Ney grandit à Paris, le Premier consul s'employait à rallier des soldats brillants comme Ney. Cependant, à ce moment, Ney se trouvait dans l'armée du Rhin, rattaché

³³² Michel Ney parle également Allemand.

³³³ D'abord la nomination de Michel Ney est provisoire, elle est confirmée trois mois après, le 14 octobre 1794.

³³⁴ Eric Perrin, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 46-47.

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ Jean Sarrazin (1770-1848), il s'est engagé au même régiment des hussards que Ney, a servi sous le général Kléber en 1794.

³³⁷ Eric Perrin, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 46-47.

³³⁸ Lettre citée par Louis Garros, voir, L. Garros, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 23. Le général Colaud écrit que « je pense comme vous (Ney) sur le mouvement du 18 brumaire... ».

³³⁹ *Ibid.*, la lettre du général Colaud.

³⁴⁰ 137AP/05, n°230.

³⁴¹ E. Perrin, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 65.

au clan de Moreau qui succède « l'équipe Kléber³⁴² ». L'entrevue entre Ney et Bonaparte fut un échec car le futur maréchal Ney est « confus³⁴³ » lorsqu'il rencontre le Premier consul dans le palais des Tuileries et ne manifeste aucun effort pour devenir partisan de Bonaparte³⁴⁴. Comme son collègue Gouvion Saint-Cyr, le futur maréchal d'Empire, qui indique dans sa lettre que Paris n'est pas fait pour « les militaires ascètes³⁴⁵ », Michel Ney songe également à quitter Paris. Il a sollicité une place dans l'armée du général Leclerc dont la destination est Saint-Domingue³⁴⁶.

Jusqu'à la fin de 1801, le général Ney est encore un militaire républicain qui s'adapte mal à la politique de Paris. Néanmoins, son opinion change totalement quelques jours après : il sollicite la nomination au poste d'inspecteur de la cavalerie proposé par Bonaparte, c'est-à-dire qu'il accepte la bienveillance du Premier consul. Son prétexte est de résoudre « des affaires domestiques³⁴⁷ » ou, plus précisément, des affaires matrimoniales. Joséphine, l'épouse du Premier consul propose un mariage au général Ney. Aglaé Louise Auguié est la meilleure candidate. Elle est amie de sa fille, Hortense, et nièce de madame Campan dont l'institution a pour vocation d'éduquer les jeunes filles de la bonne société en suivant le modèle de Mme de Maintenon. Parmi les jeunes filles de son institution, nous pouvons trouver Caroline et Pauline Bonaparte. Le père de la jeune Aglaé est l'ancien receveur général des finances de Lorraine, Pierre-César Auguié ; il s'est rallié sans arrière-pensées au clan Bonaparte³⁴⁸. En conséquence, la famille de l'épouse de Ney a une relation très proche avec le Premier consul.

En tant que militaire républicain, le général Ney adhère quand même au clan Bonaparte et change progressivement d'opinion. En lisant le discours qu'il fait le 25 juin 1803 lors de cérémonie d'ouverture de la Diète en la cathédrale de Fribourg³⁴⁹, nous pouvons noter que ce général républicain a changé ; il fait, ainsi, l'éloge de Bonaparte, oubliant ses idées républicaines :

³⁴² F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 64.

³⁴³ 137AP/05, n°230.

³⁴⁴ F. Hulot, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 38.

³⁴⁵ 137AP/09, n°219.

³⁴⁶ Le 18 décembre 1801, la nomination du général Ney comme commandant de la cavalerie est affirmée.

³⁴⁷ F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 67.

³⁴⁸ F. Hulot, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 40.

³⁴⁹ Après son mariage en mai 1802, Ney est envoyé en Suisse pour pacifier les soulèvements républicains dirigé par Aloys Reiding.

La journée du 18 brumaire an VIII, d'où la France doit sa renaissance à la prospérité, est aussi l'époque où les Suisses ont dû commencer à avoir une lueur d'espérance [...]. Si leur attente n'a pas été justifiée plus tôt, c'est que les plaies profondes de la Révolution française ne pouvaient cicatriser tout d'un coup...³⁵⁰

Ces phrases apparaissent comme un véritable signal qui proclame son ralliement définitif au régime de Bonaparte. Comme la famille de son épouse a une relation étroite avec la famille Bonaparte, il s'est laissé convaincre par eux. Selon Frédéric Hulot³⁵¹, Ney a une trop forte personnalité pour se lier aveuglément à un autre homme fort. Lorsque Ney a servi sous les ordres des généraux républicains, comme Kléber, Moreau dans l'armée de Sambre-et-Meuse ou dans l'armée du Rhin, il est un républicain qui porte la ceinture tricolore jusqu'en 1801³⁵². Cependant, Ney a également un caractère trop versatile, il est influencé par l'opinion de son entourage. La famille de son épouse, qui a une relation proche avec le Premier consul, influence ainsi son choix de camp en 1802. En intégrant ce nouveau clan, Ney trouve son nouvel homme fort (Bonaparte) à qui se lier. Le 29 avril 1804, Ney montre son rattachement à Bonaparte en adressant à ce dernier une requête, dans laquelle il sollicite au nom de l'armée, le sacre de Bonaparte : « Abandonnée à une subversion totale, la France a éprouvé, en dix années de révolution, tous les maux qui peuvent désoler les nations... Acceptez la couronne impériale que vous offrent trente millions d'hommes !³⁵³ » Ce militaire intègre va plus loin que l'abandon de ses idées républicaines. Dans son clan impérial, le maréchal Ney n'échappe pas à l'influence d'autrui.

Concernant l'abdication de Napoléon en 1814, Ney, en tant que plénipotentiaire de Napoléon, se laisse convaincre par Talleyrand qui a déjà décidé d'accueillir le retour des Bourbons. En raison de son caractère changeant, les décisions de Ney sont fréquemment motivées par des hommes manipulateurs. Quoique Talleyrand ne soit ni physiquement ni militairement plus fort que lui, aux yeux de Ney, l'ancien évêque d'Autun apparaît plus résolu. Par conséquent, douze ans après son premier choix de camp, Michel Ney abandonne Napoléon, tout comme il a délaissé

³⁵⁰ H. Bonnal, *La vie militaire du maréchal Ney*, op. cit., t. I, p. 396.

³⁵¹ *Ibid*, p. 42-43.

³⁵² Raymond Horricks, *Marshal Ney, The Romance and the Real*, London, Archway Publishing Company, 1988, p. 80.

³⁵³ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 84.

sans regret ses idées républicaines. Malgré son attachement à la cause royale, Michel Ney change totalement de camp en choisissant l'aigle de son ancien chef. En tant qu'homme au caractère imprévisible, le Brave des braves sur le champ de bataille n'échappe pas l'influence de son entourage le 14 mars 1815.

B) Le maréchal Ney est entraîné par l'opinion de son entourage

Selon les jugements des contemporains de Ney, le caractère du maréchal Ney est fortement imprévisible³⁵⁴. S'il n'y a pas d'homme moralement plus fort que lui pour l'influencer, son sentiment est suscité par l'environnement ou par les opinions des gens qui l'entourent. À la veille de l'abdication de Napoléon en 1814, l'Empereur a jugé que l'attitude de Ney est incertaine. Néanmoins, le 5 avril 1814, lorsqu'il sort du cabinet du tsar, Ney est comblé de louanges et de flatteries de la part des membres du gouvernement provisoire. Aux yeux des hommes politiques, il faut avoir un allié à Fontainebleau pour obtenir l'abdication absolue de Napoléon. Ney est devenu alors le meilleur candidat. C'est à partir de ce moment où Ney est entraîné par cette « fièvre du ralliement »³⁵⁵, et il décide donc de se retirer définitivement de l'Empereur.

Un mois après la scène de l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, Vitrolles relate un autre changement d'attitude suscité par les sentiments de l'entourage du duc d'Elchingen. Le 3 mai 1814, le roi entre solennellement à Paris. Ney a fait un discours devant le comte d'Artois : « Nous avons servi avec zèle un gouvernement qui nous commandait au nom de la France. Votre Altesse Royale et Sa Majesté verront avec quel dévouement nous saurons servir notre Roi légitime³⁵⁶. » Néanmoins, cette déclaration d'adhésion s'accompagnait d'un visage aux « traits contractés³⁵⁷ ». De même « des rayons de colère semblaient sortir de ses (Ney) yeux³⁵⁸ ». Le prince de la Moskowa accepte mal le régime restauré, il demande à Vitrolles s'il comprend « un pareil enthousiasme, une telle exaltation³⁵⁹ ». Cependant, quelques instants après, le *Domine salvum fac Regem*, chanté par le monde l'émeut et transforme son sentiment.

³⁵⁴ Le jugement de Ségur, de Macdonald, voir H. Welschinger, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p.11.

³⁵⁵ F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 227.

³⁵⁶ *Mémoire du baron Vitrolles*, p. 405.

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 407.

Ce maréchal d'Empire se place même devant le cortège de Monsieur et donne le signal des acclamations en levant son chapeau³⁶⁰. Le maréchal Ney est, donc, facilement entraîné par l'environnement ou par le sentiment général autour de lui.

En mars 1815, les troupes qui se rassemblent en Franche-Comté, se trouvent sous le commandement du duc de Berry. Cependant, ce dernier se contente de rester à Paris lorsque la nouvelle du débarquement de Napoléon lui parvient. Selon une lettre du ministre de la Guerre du 9 mars 1815³⁶¹, le maréchal Ney doit « seconder efficacement les opérations de S.A.R. Monsieur » qui « est arrivé à Lyon et a pris le commandant de l'armée qui se réunit sur ce point ». Néanmoins, le 11 mars à cinq heures du matin, le frère du roi monte en voiture pour Paris, et le maréchal Macdonald, arrivé à Lyon le 9, l'accompagne³⁶². Tous deux ne laissent aucun ordre derrière eux. Ney parvient à Besançon le 10 mars 1815 et ne trouve point l'ordre que le ministre de la Guerre a mentionné dans sa lettre du 5³⁶³. Le lendemain, lorsque le maréchal Ney apprend de la bouche du duc de Maillé, premier gentilhomme de Monsieur, que le frère du roi se replie pour Roanne, il se trouve désormais « dans une situation isolée, en s'accompagnant une responsabilité énorme »³⁶⁴, puisque qu'il devient le seul commandant supérieur en Franche-Comté.

Sur sa route pour Lons-le-Saunier, Ney rencontre, à Poligny³⁶⁵, le marquis de Sorans et Renaud de Saint-Amour³⁶⁶. Ces derniers mettent en question la fidélité de l'armée. Ils racontent au maréchal Ney que les bataillons du 60^e et du 77^e ont déjà commencé à crier « vive l'Empereur ». Ces deux serviteurs du roi transmettent leurs propos amers à Ney qui est encore fidèle au roi. Un des sous-officiers du 77^e régiment nommé Larreguy de Civrieux raconte que Ney se mêle à eux, les encourage³⁶⁷ ; néanmoins, « les paroles du maréchal n'étaient pas généralement goûtées³⁶⁸ ». Le 12 mars 1815, Ney arrive à Lons-le-Saunier. Les deux officiers royaux³⁶⁹ informent Ney

³⁶⁰ H. Welschinger, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 11.

³⁶¹ CC/499, n°32.

³⁶² Jean-Paul Clément, *Charles X, le dernier Bourbon*, Paris, Perrin, 2015, p. 178.

³⁶³ La lettre de Soult écrit que « sa majesté Monseigneur le duc de Berry part immédiatement pour se rendre aussi à Besançon, et son Altesse Royale vous y donnera des ordres. » 137AP/18, n°211b.

³⁶⁴ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, *op. cit.*, p. 48-49.

³⁶⁵ Un village entre Besançon et Lons-le-Saunier.

³⁶⁶ Le marquis est l'aide de camp de Monsieur, Saint-Amour est adjoint à l'état-major général de l'armée.

³⁶⁷ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, *op. cit.*, p. 42.

³⁶⁸ Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires*, *op. cit.*, p. 264-265.

³⁶⁹ Ces deux officiers royaux sont M. Cayrol, l'ordonnateur des guerres ; Vaulchier du Deschaux, préfet de Lons-le-Saunier.

de l'entrée de Napoléon à Lyon. Par ailleurs, le marquis Sorans se décourage à cause de « la mauvaise attitude³⁷⁰ » des troupes. La reculade de Monsieur et du maréchal Macdonald provoque l'inquiétude des officiers et des généraux, et l'état d'esprit de leurs troupes est contaminé par cette inquiétude qui règne partout³⁷¹. Devant la réticence et l'inquiétude générales de l'armée, le duc d'Elchingen, un homme influençable, est ébranlé. Bien que Ney affiche la résolution de résister, de lutter contre Bonaparte, l'attitude des officiers le trouble dans son âme. Il commence à s'interroger et à évoquer son mécontentement envers la cour. C'est la première fois depuis qu'il a quitté Paris que les doutes sortent de sa bouche³⁷². Son anxiété est alors perceptible.

Dans la nuit du 12 mars 1815, un négociant Boulouze présente à Ney des proclamations de Napoléon diffusées à Lyon ; Le cœur du maréchal Ney est touché par le vocabulaire et les termes de ces textes. Le lendemain, 13 mars 1815, il reçoit, en provenance de Chalon, une lettre datée du 12, dans laquelle le comte de Germain écrit que les habitants de la ville portent publiquement la cocarde tricolore. Si nous consultons la carte³⁷³, nous pouvons nous rendre compte que Bonaparte est déjà plus proche de Paris que Ney. Même à Lons-le-Saunier, un officier commence à manifester l'intention de se rallier à l'Empereur Napoléon³⁷⁴. Très frappé par la scène qu'il a vue, le marquis de Sorans prend congé de Ney pour rejoindre Paris. De surcroît, un autre officier royal lui fait part de son inquiétude : le baron Capelle, préfet de l'Ain, s'est enfui de sa ville en raison de la défection du 76^e régiment ; il arrive à Lons-le-Saunier dans la nuit entre 13 et 14 mars 1815. Face aux soulèvements, les partisans des Bourbons sont inquiets et sans énergie³⁷⁵.

Avant son entrevue avec les émissaires de Bonaparte dans la nuit du 13 mars 1815, le maréchal Ney ne reçoit aucun ordre du ministre de la Guerre ; ni Monsieur ni son collègue le maréchal Macdonald ne se trouvent à son côté. Cet homme indécis manque d'une puissante influence du camp royal ; les officiers du Roi qui l'entourent sont majoritairement inquiets. En tant qu'homme peu résolu dont l'âme est troublée par la situation, Ney a besoin d'un point d'appui solide.

³⁷⁰ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 38.

³⁷¹ Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires, op. cit.*, p. 37.

³⁷² Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p.42.

³⁷³ Figure 7, p. 49.

³⁷⁴ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 47. Son nom n'est pas mentionné.

³⁷⁵ Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires, op. cit.*, p. 265.

C) La forte influence du côté de Bonaparte

Deux militaires du camp du roi, cependant, se trouvent à côté de Ney ; ce sont le général Bourmont et le général Lecourbe. Ce dernier était vétéran de l'armée du Rhin, l'ami de Moreau. Lecourbe a solennellement défendu Moreau pendant le procès de Cadoudal en 1804³⁷⁶. Il est ainsi tombé en disgrâce et resté sans activité pendant plusieurs années. C'est Louis XVIII qui le sort de son inactivité en le nommant inspecteur général d'infanterie dans la 6^e division militaire. Quant au général Bourmont, ancien chouan qui a commandé des troupes royalistes jusqu'à la signature de la paix le 4 février 1800, il a refusé de se rallier au régime de Bonaparte. Il est arrêté, mais s'enfuit en août 1804. Bien que Bourmont ait finalement servi Napoléon pendant les années 1812 et 1813, il embrassa immédiatement la cause des Bourbons après la première abdication de l'Empereur de 1814. Néanmoins, tous les deux ne rassurent pas leur chef. Lorsque Ney a besoin de conseils utiles, ils évoquent ce dont Ney est déjà informé : les soldats sont unanimes, ils crient « vive l'Empereur ! », et personne ne réclame « vive le roi ! »³⁷⁷.

Durant la nuit du 13 au 14, Ney reçoit des émissaires de Napoléon. Ce sont des officiers de la garde de l'Empereur envoyés de Lyon par Napoléon. Ces deux émissaires se déguisent en bourgeois en voyage, munis de faux passeports ; malgré la surveillance sévère ordonnée par Bourmont, ils arrivent finalement à la Pomme-d'Or, l'auberge où s'installe le duc d'Elchingen. Ils lui présentent la lettre du général Bertrand, dans laquelle ce dernier assure que l'Europe est d'accord avec Napoléon, s'il promet de ne pas faire la guerre hors des frontières : le roi de Rome et sa mère resteront en otage à Vienne jusqu'à ce que Napoléon donne à la France une constitution libérale ; les Anglais protégeront également son retour ; si lui, le prince de la Moskowa, s'oppose à cet arrangement, il devient responsable du fratricide et de la guerre civile de la France.³⁷⁸ Le maréchal Ney se trouve ainsi dans « une extrême agitation, dans une espèce de bouleversement d'esprit, accessible à toutes les impressions, et tremblant pour le sort de la France³⁷⁹ ». À cette missive du général Bertrand est joint

³⁷⁶ Après l'attentat de la rue Saint-Nicaise en 1800, Cadoudal s'est réfugié en Angleterre. Il a regagné en France en 1804, en organisant, avec le général Pichegru, un complot contre Bonaparte. Le général Moreau s'est mêlé dans cette affaire et fut jugé dans la même année.

³⁷⁷ Dupin, *Choix des plaidoyers*, *op. cit.*, p. 60.

³⁷⁸ *Procès du maréchal Ney*, *op. cit.*, vol 1, p. 21.

³⁷⁹ Berryer, *Exposé justificatif pour le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 20.

un ordre de Napoléon qui lui intime de se mettre en marche : « Exécutez les ordres de Bertrand et venez me rejoindre à Chalon³⁸⁰ », comme si le maréchal Ney était toujours sous son commandement, comme si la scène de Fontainebleau n'existait plus.

Exalté par l'opposition manifestée contre la royauté de l'An II de la part des émissaires de Bonaparte, Ney voit un avenir de paix et une vraie liberté sous le drapeau tricolore³⁸¹. Au lieu d'entraîner une guerre civile et du sang inutile, le duc d'Elchingen accepte la perspective de paix proposée par son ancien chef. Cependant, Levavasseur mentionne un jugement de Ney sur le rôle de l'Autriche dans le retour de Napoléon : « Si l'Empereur d'Autriche était étranger au mouvement, cette échauffourée n'aurait aucune importance³⁸² ». Nous pouvons donc voir que Ney juge que l'attitude de l'Autriche est un élément décisif dans le retour de Napoléon. Néanmoins, à cause de sa situation isolée à Lons-le-Saunier, le duc d'Elchingen ne sait pas que les Alliés, réunis à Vienne, ont signé une déclaration commune de la 7^e coalition ; cette dernière proclame, notamment, que « Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde s'est livré à la vindicte publique³⁸³ ».

Nous avons vu, par ailleurs, que Ney est un homme influençable, peu résolu ; il se laisse également manipuler par son environnement, par les opinions de son entourage. À Lons-le-Saunier, avant que les émissaires de Napoléon n'arrivent, Ney n'a ni ordre de son chef, ni homme fort qui puisse le guider ; de plus, les royalistes qui l'entourent, sont déjà découragés et hésitants. Par rapport à l'incertitude du côté du roi, la lettre de Bertrand et l'ordre de Napoléon donnent à Ney des perspectives plus sûres. Seul, sans ordre nouveau du roi, cet ancien maréchal d'Empire vient d'entendre de nouveau la voix de son ex-Empereur, adressant non plus à tous les Français ensemble, comme dans ses proclamations, mais à lui seul. « La profession de foi » de Napoléon

³⁸⁰ *Correspondance de Napoléon Ier.* Tome 28, p. 11-12. Voir, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6335508b/f22.item>

³⁸¹ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 68.

³⁸² Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires*, op. cit., p. 263.

³⁸³ Cette déclaration commune du 13 mars 1815 est signée par les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, du Royaume de France, de l'Empire russe, de l'Autriche, du Royaume de Prusse, de l'Espagne, du Royaume de Portugal et de la Suède-Norvège. Voir, <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/objets/traite-de-la-7e-coalition-alliance-de-la-grande-bretagne-avec-le-roi-de-sardaigne-contre-napoleon-traites-du-25-mars-et-du-9-avril-1815/>

« abasourdit » Ney.³⁸⁴ À ce moment, « toutes ces prétendues révélations, tous ces mensonges étaient autant de faits authentiques³⁸⁵».

Après avoir pris sa décision, le maréchal Ney essaie de chercher l'approbation de ses hommes. Ainsi, il fait appeler Bourmont et Lecourbe au matin du 14 mars 1815, pour les informer de sa décision. Cependant, si Ney veut convaincre ses auditeurs, il est suffisant de leur dire la menace de la guerre civile ou ce dont les émissaires de Napoléon lui ont parlé : l'Autriche et l'Angleterre accepteraient le retour de Bonaparte. Néanmoins, le prince de la Moskowa leur dit : « Ce qui se passe actuellement est le résultat d'un projet arrêté entre plusieurs maréchaux, le ministre de la Guerre et moi ... Il y a trois mois que nous sommes tous d'accord. Si vous aviez été à Paris, vous l'auriez vu comme moi...³⁸⁶ ». Pendant le procès, plusieurs témoins³⁸⁷ ont confirmé qu'il avait proclamé : « Tout est arrangé, je savais tout cela de l'île d'Elbe³⁸⁸». Nous avons déjà expliqué dans le chapitre I que, Ney n'avait participé à aucun complot qui visait le retour de Napoléon ; il n'y avait pas de complot parmi les maréchaux. Pourquoi le duc d'Elchingen insiste plusieurs fois sur l'existence d'un complot qui aurait facilité le retour de Napoléon, et invente-t-il sa participation à cet événement ?

³⁸⁴ E. Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 276.

³⁸⁵ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 69.

³⁸⁶ L'interrogatoire de Lecourbe, *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 3, p. 11.

³⁸⁷ Ils sont le général Beuregard, le commandant la gendarmerie du Jura, dont témoignage se trouve dans *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 3, p. 44 ; et le colonel Dubalen et Cayrol. Voir Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 95.

³⁸⁸ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 68, note de bas de page.

II) Ney et son ambition de jouer un rôle décisif

Le 4 avril 1814, lorsque Napoléon confia à Ney les pleins pouvoirs pour s'occuper de négocier les conditions l'abdication, il a justifié à Caulaincourt son choix : « L'ambition de ce maréchal peut lui faire faire bien des sottises, s'il a besoin de jouer un rôle sous le nouveau gouvernement.³⁸⁹ ». Selon Napoléon, l'ambition de jouer un rôle de Michel Ney peut le faire changer d'avis facilement. Durant la nuit de 13 et 14 mars 1815, il va même inventer un complot fictif pour se mettre en avant.

A) La jalousie, l'origine de son ambition.

Quoi que Michel Ney ait déjà été nommé maréchal d'Empire le 19 mai 1804, la campagne de 1805 est la première fois où il se trouve sous les ordres directs de l'Empereur. Le vétéran de l'armée du Rhin, qui rivalise avec ses collègues pour « la conquête de la gloire et de la reconnaissance³⁹⁰ », désire se mettre en valeur. Le 2 octobre, Napoléon place Ney et son 6^e corps sous les ordres de Joachim Murat, le beau-frère de l'Empereur, qui se voit confier le commandement de toute l'aile droite de la Grande Armée. Face à cet arrangement, Ney se plaint au major général :

Il serait bien cruel pour moi de renoncer à la part de gloire que je puis me promettre en passant directement sous le commandement du prince Murat ; un semblable malheur anéantirait toutes mes facultés.³⁹¹

Le maréchal Ney refuse ainsi d'être sous les ordres de Murat. Ney est jaloux de ses prérogatives; cela provoque la plainte de Murat à propos de la désobéissance du chef du 6^e corps. En effet, Ney conteste tous les ordres de son chef provisoire. Le 11 octobre 1805, Murat ordonne à Ney de disposer la division Dupont à Albeck sur la rive gauche du Danube en faisant exécuter l'ordre de Napoléon³⁹². Au contraire, Ney

³⁸⁹ *Mémoire du général Caulaincourt*, Paris, Plon, 1933, t. III, p. 185.

³⁹⁰ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 91.

³⁹¹ 137AP/03, n°13. Voir Eric Perrin, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 90.

³⁹² Le 8 octobre, Napoléon ordonne à Murat et à Lannes de traverser le Danube et d'en montrer la rive droite. Le corps du maréchal Ney effectue le même mouvement sur la rive gauche. Voir, F. Hulot, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 56.

a ordonné à Dupont de passer en presque totalité sur la rive droite du Danube. Murat, qui prévoyait la possibilité d'une attaque autrichienne sur la rive gauche, a insisté en vain pour que la division Dupont devait y rester alors que Ney s'y est opposé³⁹³. Les comportements du maréchal Ney provoquent le mécontentement de Napoléon. De plus, dans la nuit du 12 au 13 octobre 1805, une lettre du maréchal Lannes informe Murat de la fuite des Autrichiens par la rive gauche du Rhin. Le 13, le maréchal Berthier, le chef de l'état-major, envoie une lettre au quartier-général du maréchal Ney, dans laquelle nous pouvons lire les critiques les plus acerbes sur la désobéissance de Ney :

L'Empereur vous a ordonné d'occuper le pont et la hauteur d'Elchingen. Vous n'avez fait ni l'un, ni l'autre ; comment l'auriez-vous fait ?... Monsieur le maréchal, vous ne rendez pas assez de compte de la situation des choses. ... Les événements déconcertent les plans les mieux combinés, ce qui rend le moral à une armée (les Autrichiens) qui n'en a plus.³⁹⁴

La semonce contenue dans cette lettre réveille finalement Ney ; il montre finalement sa capacité d'être maréchal d'Empire dans la bataille d'Elchingen. Le Bulletin de la Grande Armée juge que le combat d'Elchingen est « un des plus beaux faits d'armes qu'on puisse citer³⁹⁵ ». Le commandant Colin nous précise le rôle du maréchal Ney dans cette victoire d'Elchingen :

Il est peu de combats offensifs plus brillants que celui d'Elchingen, où le succès a été décidé sans artillerie et où le maréchal Ney, toujours au premier rang, sut entraîner les troupes avec une ardeur admirable, tout en gardant le sang-froid nécessaire pour dominer la lutte et ordonner à chaque instant de nouvelles dispositions.³⁹⁶

Bien que la victoire d'Elchingen permette Ney de montrer sa valeur, tout en effaçant les erreurs du début de la campagne, le futur duc d'Elchingen est cependant amer de ne pas avoir participé à la bataille d'Austerlitz. Le 14 octobre 1806, pendant la bataille d'Iéna, Ney déclenche l'attaque lorsqu'il arrive au champ de bataille sans

³⁹³ Éric Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 91.

³⁹⁴ F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 96.

³⁹⁵ Georges Mauguin, *Une excursion au champ de bataille d'Elchingen*, Paris, librairie militaire Marc Imhaus, 1912, p. 47.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 49.

en avoir informé les autres officiers et maréchaux, « afin d'avoir au moins quelque part aux glorieux événements qui se préparaient ³⁹⁷ ». Néanmoins, Ney ne se montre qu'« impulsif, bouillant, pas assez raisonné ³⁹⁸ », et son impatience est jugée dangereuse³⁹⁹.

Après la bataille d'Iéna, Ney à nouveau sous les ordres de Murat, devient de plus en plus jaloux de ce dernier. Le 29 décembre 1806, selon l'ordre de Napoléon, la Grande Armée établit le quartier d'hiver. Le 6^e corps doit camper entre Thorn et Niedenburg⁴⁰⁰ ; mais le chef (Ney) se sent réduit à l'impuissance. Il tente une nouvelle fois de s'illustrer à tout prix en imaginant atteindre le premier Königsberg. Cependant, les Russes ont considéré cette manœuvre comme une attaque, donc ils décident de lancer une offensive contre l'aile gauche française⁴⁰¹.

La jalousie et son esprit de compétition jouent un grand rôle dans la désobéissance du maréchal Ney pendant les campagnes de 1805 et 1806. Néanmoins, au-delà de cette jalousie envers son collègue, notamment envers Murat, existe la volonté d'être le premier. Conduit par son esprit de compétition, Ney cherche toujours à tout prix à jouer un rôle dans les batailles cruciales. La bataille de Friedland du 14 juin 1807 lui donne l'occasion rêvée. « C'était enfin son (Ney) heure de gloire ⁴⁰² » ; le maréchal Ney obtient, grâce à sa bravoure sur le champ de bataille, le surnom de « Brave des braves ». De plus, l'anoblissement du duc d'Elchingen, le 11 mars 1808 signifie que Michel Ney, signifie que ce vétéran de l'armée du Rhin entre finalement dans « le cercle militaire⁴⁰³ » de l'Empereur. Néanmoins, cette reconnaissance fait naître une nouvelle arrogance qui le conduit à se valoriser et à se présenter au premier rang des maréchaux.

³⁹⁷ Lettre adressée par Ney à Napoléon, voir Eric Perrin, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 98.

³⁹⁸ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 108.

³⁹⁹ Après son arrivée sur champ de bataille, Ney progresse vite et risque de se trouver sans appui. Napoléon est furieux en voyant l'action du maréchal Ney, dit à Soult : « Voilà un mouvement prématuré qui pourrait avoir des résultats funestes pour cette journée ». Quoi que le maréchal Lannes vole au secours, le souvenir de cette manœuvre imprudente de Ney reste dans la mémoire de Napoléon et de Soult. Voir, F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 108-109.

⁴⁰⁰ En Pologne.

⁴⁰¹ Bien que Ney ait fait rétrograder ses troupes, les Russes se poursuivent en menaçant l'armée Bernadotte dont les troupes se trouvent sur la ligne de Liebstatdt, Mohrungen et Saalfeld. Napoléon ordonne à Bernadotte de résister et de se retirer avec Ney vers le sud. Le 2 février, les cosaques capturent un officier porteur de dépêches qui porte avec lui une lettre dévoilant tout le plan de l'Empereur. Cela oblige Napoléon de donner une attaque générale. C'est la bataille d'Eylau du 4 février 1807.

⁴⁰² F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 122.

⁴⁰³ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 99.

B) L'arrogance nourrit-elle son ambition ?

Ney, issu d'un milieu modeste et devenu rapidement maréchal, est orgueilleux et même arrogant. Il tire, en effet, de la fierté de son rang. De général républicain à maréchal du « premier empire du monde⁴⁰⁴ », la transition fut rapide. Aux yeux de Ney, cette élévation est de nature à susciter l'envie. En raison de cela, le duc d'Elchingen croit ne pouvoir se faire respecter qu'en prenant de la distance avec les autres. Il semble avoir changé ; pour maintenir ses prérogatives, ce fils du peuple tient les autres à distance ; mais il va trop loin à cet égard. La campagne d'Espagne témoigne de ce changement de Michel Ney.

Afin d'assurer les frontières de l'Est, Napoléon a décidé de s'engager en Espagne et y expédie sept corps⁴⁰⁵. Le maréchal Ney prend son commandement le 31 octobre 1808. Néanmoins, la nouvelle campagne témoigne une nouvelle fois de son « handicap⁴⁰⁶ ». Le 23 novembre 1808, le maréchal Lannes bat le général espagnol Castanos à Tudela, mais le maréchal Ney s'arrête à Soria jusqu'au 25 et laisse échapper l'armée espagnole défaite. En raison de cette inaction du maréchal Ney, Castanos a évité une défaite totale. Le duc d'Elchingen s'est justifié en expliquant qu'il craignait d'opérer contrairement aux intentions de Napoléon et qu'il n'avait reçu aucun ordre précis en raison de la difficulté des communications et du renseignement. La vérité est que Ney ne voulait pas de rôle secondaire dans une bataille. Dans sa lettre au maréchal Lannes, le duc d'Elchingen s'explique ainsi : « Vous devez comprendre, mon cher maréchal, les regrets que je dois éprouver de ce que j'ai été destiné pour cette fois à faire diversion⁴⁰⁷... ». Il faut souligner le mot diversion. En comparaison du rôle de son collègue Lannes qui attaque Castanos à Tudela, celui de Ney sur le plan stratégique, était évidemment secondaire. Donc il refuse de s'exécuter, en déclarant : « Il me semble qu'il était beaucoup plus simple de me laisser marcher par Burgos sur Calahorra ». C'est-à-dire qu'il faut lui procurer une action indépendante dans laquelle il peut jouer le premier rôle et renforcer sa gloire.

⁴⁰⁴ 137AP/03, n°13, voir E. Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 96.

⁴⁰⁵ Selon Favier, l'effectif est 160 000 hommes, sous les ordres des maréchaux Lannes, Soult, Ney, Victor, Lefebvre, Mortier et Gouvion-Saint-Cyr. F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 133.

⁴⁰⁶ F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 99.

⁴⁰⁷ *Ibid.* p. 135.

Néanmoins, le maréchal Ney n'a pas obtenu de premier rôle en Espagne. Le 3 janvier 1809, lorsque Napoléon, qui était à Astorga, apprend le réarmement de l'Autriche et la conspiration de Talleyrand et Fouché, il part pour Paris en déléguant le commandement de toutes les opérations au maréchal Soult. De plus, cinq mois après, un ordre du ministre de la Guerre nomme Soult major général de l'armée d'Espagne, avec commandement sur les corps de Ney et de Mortier. En réaction, le maréchal Ney, qui considère que toute la gloire va alors revenir à Soult, il lui écrit donc une lettre afin de montrer son mécontentement : « ...il ne peut me rester aucune confiance dans votre manière d'agir... il paraît convenable d'attendre les ordres du roi qui peut seul juger de la situation générale des affaires⁴⁰⁸ ». De surcroît, lorsque Ney apprend que Soult veut concentrer les trois troupes à Salamanque, il refuse de bouger. Marchand, un général de division du 6^e corps, indique que le maréchal Ney ne veut pas contribuer au projet du maréchal Soult⁴⁰⁹. Ney, cependant, explique son inaction au roi Joseph : « Il est impossible que je serve à côté d'un de mes camarades par lequel j'ai été trompé avec une perfidie dont il existe peu d'exemples⁴¹⁰ ».

Le conflit avec Masséna a montré de nouveau le refus de Ney d'être placé sous les ordres d'un autre militaire. En avril 1810, Napoléon, qui espère encore chasser les Anglais de la péninsule ibérique, crée l'armée du Portugal en confiant à Masséna cette mission. Cette armée du Portugal compte d'environ 65 000 hommes, se compose du 2^e corps de Reynier, du 6^e corps de Ney et du 8^e corps de Junot. Ney écrit à Berthier lorsqu'il est informé de cette disposition de l'Empereur :

Quoiqu'il soit pénible pour moi d'être toujours en sous-ordre, j'ai du moins la satisfaction de reconnaître en cette circonstance que les talents et l'expérience du prince d'Essling justifient le choix de l'Empereur.⁴¹¹

Dans cette lettre, nous pouvons lire que même si Ney n'aime pas être commandé, il reconnaît la qualité de Masséna. Cependant, le prince d'Essling a vieilli et n'était plus le vainqueur de Zurich ; au quartier général, il est accompagné de sa

⁴⁰⁸ 137AP/12, n° 250, F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 145.

⁴⁰⁹ 275AP/3, le 13 juillet 1809.

⁴¹⁰ E. Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 159. Ney a négocié avec Soult un plan d'emporter Lugo, mais Soult n'a pas participé à cette manœuvre ; son absence a obligé Ney de se retirer.

⁴¹¹ F. Favier, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 149.

maîtresse⁴¹². Son comportement est peu apprécié par Ney, ce dernier ne cache pas son mécontentement et se montre discourtois envers la maîtresse de Masséna, lui tournant le dos à table. Les souvenirs de la campagne de 1799 disparaissent⁴¹³, la rancœur d'occuper un poste mineur remplit son cœur. Il tombe dans ses « habituels travers⁴¹⁴ », critiquant et contestant toutes les décisions de son supérieur, Masséna.

Une lettre du maréchal Ney permet de nous pencher sur ce qui a motivé sa désobéissance envers le prince d'Essling : « Je suis duc et maréchal d'Empire comme vous ; quant à votre titre de prince d'Essling, il n'a d'importance qu'aux Tuileries⁴¹⁵ ». Aux yeux de Ney, Masséna et lui occupent le même rang, c'est impossible pour lui de jouer un rôle secondaire par rapport à son collègue. Néanmoins, le champ de bataille n'est pas l'unique théâtre où Ney désire montrer sa valeur. Grâce à sa place supérieure, le prince de la Moskowa désire de jouer un rôle essentiel dans le domaine politique.

C) Le rôle de Ney dans le retour de Napoléon ?

Comme sur le champ de bataille, Michel Ney veut prouver sa valeur aussi dans le domaine politique, surtout pendant le changement de régime. En avril 1814, la défection du maréchal Marmont ruine tous les espoirs d'une abdication conditionnelle de Napoléon ; le rétablissement des Bourbons est une conséquence inévitable. Ney veut ainsi assurer sa place dans le nouveau régime, c'est-à-dire devenir « la deuxième après Marmont, dans le ralliement des maréchaux aux Bourbons⁴¹⁶ ». Motivé par cet objectif, le duc d'Elchingen décide de précipiter les événements en écrivant rapidement sa lettre d'adhésion au nouveau régime, dans laquelle Ney appelle les Bourbons « nos anciens rois⁴¹⁷ ». Ce changement de vocable signifie également le changement de camp. Ney rédige sa lettre à la veille de l'abdication absolue de Napoléon ; avant que son chef ne prenne la décision d'abdiquer, le prince de la

⁴¹² Chantal Prévot, « Enquête sur Eugénie Renique, Maîtresse régulière et compagne irrégulière du maréchal Masséna », *Napoleonica*, n°20, 2014.

⁴¹³ Pendant la campagne de Zurich, Masséna avait confié à Ney une division d'infanterie et avait rendu hommage à son courage, bien que Ney n'ait pas participé à la phase finale de cette campagne, à cause de la blessure.

⁴¹⁴ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 150.

⁴¹⁵ *Ibid.* Mais Bonnel nie à l'existence de cette lettre, voir, Henri Bonnel, *La vie militaire du maréchal Ney*, *op. cit.*, t. III, p. 220.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁴¹⁷ C'est la lettre du 5 avril 1814, voir dans le Chapitre II.

Moskowa est déterminé à rejoindre les Bourbons. Il devient véritablement le deuxième maréchal qui se rallie aux « anciens rois ».

Le maréchal Ney se voit jouer un grand rôle dans le rétablissement de la monarchie. Il peut se targuer d'être le protecteur de la monarchie de son enfance. Un certain Viennet raconte une anecdote dans le salon du roi : « Le prince de Prusse s'étant permis d'élever la voix devant Louis XVIII, le maréchal Ney lui aurait notifié qu'il n'était pas d'usage pour un prince prussien de le prendre sur ce ton avec un roi de France »⁴¹⁸. Michel Ney, fils de tonnelier a joué un rôle central comme défenseur du roi à la Cour et fervent partisan de ce dernier. Par conséquent, dans la soirée du 11 mars 1815, sur sa route vers Besançon, le duc d'Elchingen se laisse flatter par le marquis de Sorans en pensant qu'il est le libérateur de la patrie, qui va sauver encore une fois la France⁴¹⁹. Pourtant, le sauveur de la monarchie va finalement opérer un revirement, en passant dans le camp de son ancien chef.

Dans sa lettre du 13 mars 1815 au duc d'Albuferra⁴²⁰, le maréchal Ney écrit que « nous sommes à la veille d'une grande révolution ». Le ton de cette lettre paraît plus inquiet que celui des lettres antérieures. C'est également la première fois que Ney se rend compte que le retour de Bonaparte est un triomphe : « Ce n'est qu'à la vitesse de la marche de Bonaparte qu'il faut attribuer ses premiers succès ». Les efforts des officiers, comme le commandant de la 7^e division militaire le général Marchand qui tente de résister devant Napoléon, échouent. La revue du maréchal Macdonald et la présence de Monsieur ne changent pas la situation. Deux grandes villes, Grenoble et Lyon se rendent devant Napoléon. Tous les obstacles prévus n'ont pas pu arrêter un seul instant la marche triomphale de l'ancien Empereur. De surcroît, les émissaires de Bonaparte, qui sont arrivés pendant la nuit du 13, confirment à Ney le triomphe de la cause impériale ; le Brave des braves se laisse convaincre par ces tentatives de séduction. Si le duc d'Elchingen commence à croire que le retour de son ancien chef est une marche triomphale, c'est à son tour de contribuer à la nouvelle victoire.

⁴¹⁸ Jean-Pons-Guillaume Viennet, dont *Souvenirs* est publiés en 1929. Voir, E. Perrin *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 255.

⁴¹⁹ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, *op. cit.*, p. 37-38.

⁴²⁰ CC//499, n°105.

Ney fait défection le 14 mars 1815 en proclamant son rattachement à Bonaparte ; cela lui permet de participer au retour de Napoléon, son Empereur retrouvé. Néanmoins, toujours avide de se mettre en valeur et d'occuper la première place, le prince de la Moskowa ne se contente pas de rester dans un rôle accessoire par rapport à ses collègues. Il tarde à se rallier à son ancien Empereur, mais le maréchal Ney peut encore valoriser sa participation. « Le mensonge maladroit⁴²¹ » sort de sa bouche, ce prince d'Empire invente sa participation à un complot inexistant :

Ce qui se passe actuellement est le résultat d'un projet arrêté entre plusieurs maréchaux, le ministre de la Guerre et moi. ...Il y a trois mois que nous sommes tous d'accord. ...Nous avons songé d'abord à couronner le duc d'Orléans... mais nous avons appris que la reine Hortense avait préparé le retour de Bonaparte ; nous nous sommes joints à elle.⁴²²

En fait, il n'y a jamais eu de complot pour faciliter le retour de Napoléon parmi les maréchaux. L'invention du maréchal Ney peut être expliquée par la volonté de persuader les officiers de se rallier à leur ancien Empereur, mais il ment également à Napoléon. Lorsque ce dernier lui parle de la promesse de la « cage de fer », le prince de la Moskowa répond : « Ce propos est vrai. Mais c'est que j'avais déjà pris mon parti, et je ne crus pas pouvoir mieux dire pour cacher mes projets ». Le duc d'Elchingen se fait passer pour un comploteur manipulateur devant ses subordonnés comme devant Napoléon. Face à ses subordonnés, le « projet » est l'arrangement afin de faciliter le retour de Napoléon ; face à son chef, Napoléon, le « projet » est de se rallier à lui en accompagnant toutes les troupes confiées par le roi. Cependant, les deux mensonges du maréchal Ney illustrent ainsi sa volonté de jouer le rôle principal dans le retour de son ancien Empereur et de contribuer directement à sa marche triomphale.

Après avoir pris sa décision, Ney va vite en besogne.⁴²³ Le soir du 14 mars 1815, après avoir proclamé que « la cause des Bourbons est à jamais perdue », le duc d'Elchingen ordonne que les troupes marchent pour Mâcon, où elles doivent rejoindre Napoléon. De plus, dans la dernière phrase de cet ordre, Ney demande que les troupes fassent « remettre un drapeau tricolore » ; il préconise également que « s'il est possible,

⁴²¹ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 83.

⁴²² *Ibid.*

⁴²³ H. Welschinger, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 54.

substituer un aigle, de quelque nature qu'il soit, ainsi qu'une couronne de laurier, à la pique de leurs drapeaux et étendards ». ⁴²⁴ Comme la scène de l'abdication de Napoléon de 1814, lorsque Ney a pris sa décision d'opter pour les Bourbons, il s'était rapidement transformé en « un royaliste zèle⁴²⁵ ». Le 14 mars 1815, à Lons-le-Saunier, Ney choisit le camp de son ancien chef, il redevient le maréchal impérial. Afin d'assurer sa carrière et son avenir, il montré sa détermination sans faille à rallier Napoléon et sa compétence de maréchal d'empire. De la même façon qu'il s'est affiché comme protecteur de la monarchie pendant les premiers jours de la Restauration, le maréchal Ney s'évertue à se présenter comme l'un des premiers partisans du retour de l'Empereur.

Toutefois, si nous analysons l'entrevue entre Napoléon et Ney, la harangue⁴²⁶ de ce dernier indique que son ralliement n'est conduit ni par la considération personnelle, ni par l'attachement pour son ancien chef, mais par la volonté de défendre l'intérêt de la France. Le maréchal Ney se voit comme un patriote ; l'intérêt de la patrie est souvent une des raisons de ses changements de camp. Dans le prochain chapitre, nous étudierons donc si le patriotisme influence son choix du 14 mars 1815.

⁴²⁴ La copie de l'ordre du maréchal Ney du 14 mars 1815, CC//499, n°103.

⁴²⁵ E. Perrin *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 253.

⁴²⁶ 137AP/16, n° 96, le caractère moral du maréchal Ney.

III) Ney, un patriote avant tout ?

Levavasseur juge que le duc d'Elchingen est la véritable incarnation du mot « patriote ». Selon lui, le maréchal ne voit que la patrie et le pays, les chefs du gouvernement sont des choses secondaires.⁴²⁷ Le maréchal Ney, dont la devise est *Pro patria mori*⁴²⁸, est ainsi vu comme un homme qui fait passer l'intérêt de la patrie avant toutes ses considérations personnelles. En conséquence, dans cette partie, nous allons analyser comment le patriotisme influence le choix de camp du maréchal Ney face au retour de son ancien chef, Napoléon.

A) Qu'est-ce que la patrie aux yeux de Michel Ney ?

Avant étudier le patriotisme du maréchal Ney, il faut connaître les définitions fondamentales des mots « patrie » et « patriote ». La patrie, *terra patria*, signifie la terre des pères, la terre que les âmes des ancêtres occupent⁴²⁹ ; le mot « patriote » est défini comme celui ou celle qui aime sa patrie, se met à son service, prend les armes pour sa défense⁴³⁰. Néanmoins, la Révolution de 1789 politise les deux notions. L'abbé Sieyès dans son opuscule *Qu'est-ce que le Tiers état ?* souligne la formation d'une communauté politique cohérente⁴³¹. En conséquence, la définition contemporaine de la patrie est le pays de la communauté politique à laquelle on appartient (par la naissance ou par un attachement particulier), dont l'histoire, la langue, la culture, les traditions, les habitudes de vie nous sont chères⁴³² ; de plus, le patriote, surtout pendant la Révolution, devient celui ou celle qui s'oppose aux aristocrates, à l'Ancien Régime, en défendant les idées nouvelles⁴³³.

Louis Garros, dans *Le maréchal Ney*, nous présente une brève histoire de Saarlouis, ville natale de Michel Ney⁴³⁴. En 1680, le maréchal Vauban avait construit

⁴²⁷ Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires*, *op. cit.*, p. 323.

⁴²⁸ Mourir pour la patrie. René Borricade, *Livre d'or des maréchaux d'empire*, Chauvet, Aix-en-Provence, 1969, le carnet du maréchal Ney.

⁴²⁹ <https://www.cnrtl.fr/definition/patrie>

⁴³⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/patriote>

⁴³¹ Delphine Diaz, Alexandre Dupont, « Le Pont sur », *Nations et nationalités au XIXe siècle*, CNRS, n°8151, 2023, p. 4.

⁴³² <https://www.cnrtl.fr/definition/patrie>

⁴³³ <https://www.cnrtl.fr/definition/patriote>

⁴³⁴ L. Garros, *Le Maréchal Ney*, *op. cit.*, p.7-9.

une nouvelle ville à côté de la ruine de Vaudrevange, capitale du bailliage d'Allemagne détruite par les Suédois en 1634. La ville de Saarlouis, dont le nom signifie la grandeur du Roi Soleil en territoire germanophone, vit ainsi le jour. Désormais, le prestige, l'influence et la puissance du royaume de France se substituent à l'ordre ancien. En 1679, le traité de Ryswick, qui mit fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, permit à Louis XIV de conserver Saarlouis et la région environnante comme les enclaves, en échange de la reprise des Pays-Bas par l'Espagne. Jusqu'en 1766, le duché de Lorraine avait été finalement rattaché à la France⁴³⁵, les habitants de Saarlouis devenaient désormais Français, y compris Pierre Ney, le père du futur maréchal Ney.

Pierre Ney est né en 1738 à Enstroff, une ville non loin de Vaudrevange. Membre de la milice de Metz, il a participé à la bataille de Rossbach à côté de l'armée française en 1757. Après avoir mené une vie aventureuse dans l'armée, Pierre Ney s'installe comme son père à Saarlouis et se marie avec Marguerite Graveluiguer en 1767. La ville de Saarlouis se trouve dans une courbe de la Sarre, et occupe une excellente position stratégique. En raison de son importance stratégique, Saarlouis a été fondée comme une ville forteresse qui surveillait l'une des routes d'invasion de la France. Michel Ney est né dans cette cité militaire en 1769, trois ans après l'incorporation de Saarlouis à la France. De plus, depuis la fondation de Saarlouis, les influences françaises dans les domaines judiciaire et administratif ont été nombreuses. Michel Ney est né Français, son attachement à la France est issu de sa ville natale et de son père⁴³⁶.

Nous pouvons ainsi nous rendre compte que la patrie aux yeux de Ney correspond à la définition traditionnelle, la terre des ancêtres. La politisation de la notion de « patrie » influence faiblement le jeune Ney jusqu'à l'affaire Dumouriez. Le général Dumouriez, vainqueur de Neerwinden le 18 mars 1793, est passé à l'ennemi le 5 avril. La défection de Dumouriez, qui avait attribué le brevet d'aide de camp du général Lamarche au jeune Ney, est vue par ce dernier comme une véritable trahison, car ce général abandonne sa patrie, la France⁴³⁷. Cependant, les conséquences de

⁴³⁵ Selon le traité de Vienne de 1738, le duché de Lorraine se trouvait sous le contrôle de duc de Stanislas, beau-père du roi Louis XV en évitant une annexion directe de France. Le duc de Stanislas mourut en 1766. Après sa mort, le duché de Lorraine a été annexé par le royaume de France.

⁴³⁶ Quoiqu'il soit admirateur de Frédéric II, les frères Ney se sont engagés à l'armée française. Le frère aîné de Michel Ney, Jean-Baptiste Ney a participé à la bataille de la Trebbia comme lieutenant d'infanterie, et a été tué pendant le combat.

⁴³⁷ *Ibid.*

l'affaire de Dumouriez ne s'arrêtent pas là. Le lendemain de sa défection, le 6 avril 1793, le Comité de salut public commence à superviser les opérations militaires, en dépêchant aux armées des représentants du peuple. Certains d'eux « entachent l'honneur des généraux » ; le général Lamarche, le chef du jeune Ney, est l'une des principales victimes. Le général est suspendu de ses fonctions et mis aux arrêts en juillet 1793, son état-major était ainsi dissous. En tant qu'aide de camp de Lamarche, Ney est l'un des témoins de l'épuration de l'armée. Cette éducation politique le conduit à se soumettre à une règle morale, selon laquelle les soldats de la République, comme lui, devaient être prêts à se sacrifier si la liberté l'exige⁴³⁸. Michel Ney, jeune homme de 24 ans « embrigadé et républicanisé⁴³⁹ » par l'ingérence du gouvernement révolutionnaire, devient désormais un patriote révolutionnaire.

La patrie se politise, et Ney s'acquitte de son rôle de patriote. Même dans sa lettre du 29 juin 1815 au président du gouvernement provisoire, Joseph Fouché, il déclare « j'irai reposer ma tête sur le sol de la liberté ⁴⁴⁰ ». Cela nous montre l'attachement du maréchal Ney aux grandes idées révolutionnaires incarnées par la liberté. Néanmoins, la notion géographique de patrie ne disparaît pas. C'est encore dans cette lettre que le duc d'Elchingen promet de ne jamais servir dans l'armée étrangère : « Je n'accepterai jamais de service dans [à] l'étranger ⁴⁴¹ ». La leçon de Dumouriez est toujours présente à son esprit ; il est impossible pour Ney de s'engager pour un autre pays que la France. En conséquence, l'attachement du maréchal Ney à la France est à la fois géographique et idéologique. À l'occasion de la dernière séance de son procès du 6 décembre 1815, son avocat Dupin met en doute le fait que le maréchal Ney ait été sujet de Louis XVIII. Selon le traité du 20 novembre 1815, Saarlouis est devenu une ville prussienne. Le prince de la Moskowa qui avait déjà renoncé à se défendre s'écrie : « Je suis Français ; je mourrai Français⁴⁴² ».

La patrie aux yeux de Ney associe la terre des ancêtres et celle des idées révolutionnaires ; mais, il est indifférent à qui gouverne. Comme Levavasseur l'indique dans ses souvenirs : « Le maréchal Ney sert toujours la France, quelle que soient les personnes chargées de la gouverner⁴⁴³ ». Pendant la dernière entrevue entre

⁴³⁸ E. Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 43.

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ AF/IV/1934.

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² F. Hulot, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 247.

⁴⁴³ Octave Levavasseur, *Souvenirs militaires, op. cit.*, p. 323.

Ney et Moreau en 1802, ce dernier critique le futur duc d'Elchingen dans ces termes : « Je vois que vous fréquentez à présent les Tuileries ». La réponse de Ney nous montre son indifférence à l'égard de ceux qui gouvernent, « Je le ferais si vous étiez Premier consul »⁴⁴⁴. Pour justifier son comportement, Michel Ney déclare à son ancien chef que « je lui serai toujours reconnaissant de la promptitude et de la merveilleuse façon avec laquelle il administre les affaires publiques⁴⁴⁵ ». Néanmoins, ses explications sur la considération des « affaires publiques » n'empêchent pas de critiquer le fait qu'il « se range toujours à côté du plus fort⁴⁴⁶ ». Parce qu'en 1804, le Premier consul est plus puissant que son ancien chef de l'armée du Rhin. En conséquence, au-delà de la volonté de défendre l'intérêt de la patrie, demeure-t-il, au cœur de Ney, de l'opportunisme politique ?

B) L'intérêt de la patrie, est-il un prétexte pour justifier son changement de camp ?

Le maréchal Ney change de camp non seulement afin de se ranger au côté du plus fort, mais aussi au moment « le plus favorable pour lui⁴⁴⁷ ». Le 5 avril 1814, les trois plénipotentiaires de Napoléon, qui s'occupaient de négocier les conditions de l'abdication, sont informés de la défection du 6^e corps par l'aide de camp de Marmont. Ce dernier « pâle et comme égaré » balbutie que « tout est perdu ». ⁴⁴⁸ En conséquence, l'abdication de Napoléon devait être sans restriction. Son ancien chef perd ainsi la dernière occasion de se défendre, aux yeux du prince de la Moskowa, le camp des Bourbons est plus fort et plus assuré que la cause impériale. De plus, le Tsar lui a témoigné de la sympathie, les membres du gouvernement provisoire le flattent ; même Talleyrand le persuade d'obtenir rapidement une abdication sans condition à Fontainebleau. Marmont a déjà fait son choix, c'est à présent le tour du maréchal Ney ; il décide ainsi Napoléon à abdiquer complètement et absolument.

Dans sa lettre d'adhésion aux Bourbons du 5 avril 1814⁴⁴⁹, Michel Ney justifie que le choix d'abandonner la cause de l'Empereur a été fait pour « épargner à notre

⁴⁴⁴ L'entrevue entre Ney et Moreau a probablement eu lieu en février 1804, avant que Ney ne prenne le commandement du 6^e corps (le 4 mars 1804). Voir H. Kurtz, *Le procès du Maréchal Ney*, op. cit., p. 48.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 124.

⁴⁴⁷ E. Perrin, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 275.

⁴⁴⁸ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 226.

⁴⁴⁹ 137AP/05, n° 108, n° 109.

chère patrie les maux affreux d'une guerre civile », à cause d'« un événement imprévu ». Toutefois, le maréchal Macdonald, un autre plénipotentiaire de Napoléon, juge que l'attitude de l'armée devait être redoutable, afin d'obtenir des conditions meilleures des Alliées⁴⁵⁰. Selon lui, le comportement du maréchal Ney, qui a donné son attachement prématuré et imprudent avant la négociation de paix, a mis en danger à la France ; il craint également que Napoléon, en raison du renoncement de ses subordonnés, prenne la résolution désespérée de lancer un soulèvement et de provoquer finalement une guerre civile.⁴⁵¹

Quant à « l'événement imprévu », c'est la défection du 6^e corps. Ney met l'accent sur la défection de Marmont, en montrant que ce n'est pas lui qui abandonne la négociation ; seules les circonstances l'empêchent de continuer à défendre la cause de Napoléon. À cause du revirement du maréchal Marmont, l'Empereur perd sa dernière possibilité de négocier. Le duc d'Elchingen exagère ainsi les torts de celui qu'il trahit pour s'aveugler sur les siens.⁴⁵²

La scène de mars 1815 est en quelque sorte une reconstitution de celle d'avril 1814. En 1814, lorsque Ney, comme représentant des maréchaux, a demandé l'abdication de Napoléon, il a indiqué que cela n'est point son opinion personnelle, il n'a transmis à l'Empereur le vœu général de l'armée, et ce qu'il a fait était dans l'intérêt de la patrie.⁴⁵³ Seulement un an plus tard, Ney, après avoir abandonné la cause des Bourbons le 14 mars 1815, rencontre Napoléon à Auxerre le 18 mars ; le maréchal Ney explique à son ancien chef qu'il ne le rejoint pas par attachement personnel mais par considération de l'intérêt de la patrie.⁴⁵⁴ Encore une fois, le maréchal Ney se présente comme le défenseur de l'intérêt de sa patrie ; et la patrie est vue, une nouvelle fois, comme un prétexte pour revenir sur son serment.

Nous avons déjà vu que lorsque Ney quitte Paris, il est fidèle au Roi, pensant que le retour de Napoléon ne provoquerait que des malheurs à la France ; lui, qui a contribué à la Restauration de la monarchie, « mériterait le beau titre de libérateur de la patrie »⁴⁵⁵. Par conséquent, jusqu'à la matinée du 12 mars 1815, la cause du roi

⁴⁵⁰ *Souvenirs du maréchal Macdonald, op. cit.*, p. 287.

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² E. Perrin, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 275.

⁴⁵³ Le comte de la Bédoyère, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p. 47.

⁴⁵⁴ H. Welschinger, *Le Maréchal Ney, op. cit.*, p.69 ; et Achille de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations, op. cit.*, vol. III, p. 503.

⁴⁵⁵ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 37.

correspond encore à l'intérêt de la patrie aux yeux de Ney. Toutefois, la comparaison entre les deux régimes, celui du roi et celui de l'Empereur, demeurait au cœur du maréchal Ney depuis le premier moment de la Restauration⁴⁵⁶. L'âme du Brave des braves commence à s'ébranler quand il lit les proclamations de Napoléon ; de surcroît, au fond de lui, le maréchal Ney pense que le roi se détache de plus en plus de la patrie.⁴⁵⁷ Jusqu'à la nuit du 13, après avoir reçu les émissaires de Bonaparte, la conscience de Ney soupèse les deux devoirs : le devoir envers le roi et celui envers la patrie. Quoique le duc d'Elchingen n'ait pas encore pris la décision de sa défection, il a déjà choisi son camp au moment où il oppose le devoir envers le roi et l'intérêt de la patrie aux positions contradictoires. Il ne lui reste qu'à justifier son détachement de la cause du roi par ce prétexte du patriotisme.

Comme l'événement d'avril 1814, le prince de la Moskowa se cherche des excuses dans les fautes des autres. Il juge d'abord que le maréchal Macdonald, qui se retire de Lyon, manque de confiance envers les troupes et que le général Marchand, gouverneur de la 7^e division militaire, manque de caractère. Tous les deux, selon Ney, ont organisé des résistances maladroites : « ils font avancer les forces trop loin ; il faut courir tout de suite sur Bonaparte, le froter mais éviter les coups de dents ». Puis, le duc d'Elchingen critique l'absence du roi dans la résistance devant le retour de Napoléon. Pendant la soirée du 12, le maréchal Ney, qui vient de lire des proclamations de Napoléon, exprime au marquis de Sorans que Louis XVIII doit émouvoir l'armée, doit se présenter à la tête de ses troupes : « Le roi a tort de ne pas écrire comme cela : c'est ainsi qu'on parle aux troupes et qu'on les émeut ». Enfin, le prince de la Moskowa, dans son discours devant la chambre des pairs, dénonce l'incapacité de toute la famille royale :

Pourquoi ne nous a-t-on pas mis dans une situation telle que nous puissions effectivement combattre à côté du Roi et par son ordre ! Pourquoi l'a-t-on détourné de la résolution généreuse qu'il avait prise de paraître à la tête de l'armée et d'y faire flotter le panache du magnanime Henry ! c'était l'unique moyen d'empêcher, d'arrêter la défection, et de faire rétrograder le téméraire qui n'avait que trop compté sur les irrésolutions du parti Royaliste. La voix des chefs qui avaient servi sous Bonaparte ne pouvait plus être entendue ; celle de Louis

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 42.

XVIII affrontant personnellement les dangers, voulant mourir pour son peuple, avait électrisé les armes, elle nous aurait rendu notre influence sur les soldats.

Comment les petits fils du grand Roi (Monsieur) ont-ils pu consentir à quitter le champ de bataille sans qu'il ait été tiré un seul coup de fusil, ni pour ni contre eux, et avec la certitude qu'ils ne pourraient revenir qu'à travers le carnage et le sang ! Comment n'ont-ils par au moins combattu, à l'exemple leur aïeul, même en prenant les étrangers pour auxiliaires, mais en leur imposant eux-mêmes les lois de la discipline et en ne leur laissant prendre aucune influence civiles ou politique !⁴⁵⁸

Le maréchal Ney se contente d'affirmer qu'il « aurait versé jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour les Bourbons conquérant leur royaume à la manière de Henri IV ⁴⁵⁹ » ; mais, c'est la situation qui l'accule. Le revirement est la seule manière de défendre sa patrie contre une invasion étrangère causée par les erreurs de gouvernement du roi de la France. Comme un an auparavant, Ney renonce à son serment auprès de son ancien chef, lorsqu'il est certain des bienveillances de son nouveau supérieur. L'expression de Napoléon - « Je vous recevrai comme le lendemain de la Moskowa » le convainc que le moment le plus favorable pour lui est arrivé.

Nous ne nions pas le sentiment patriotique du maréchal Ney, ni son attachement à la France, mais au-delà de sa défection de Lons-le-Saunier, nous voyons également son opportunisme : il se range au côté du plus fort au moment le plus favorable pour lui. L'intérêt de la patrie sert de prétexte afin de se libérer de son devoir envers le roi. En conséquence, Napoléon juge que le ralliement du Brave des braves est méprisable, car cela est dicté par le seul intérêt⁴⁶⁰. Toutefois, depuis l'exécution de Michel Ney le 7 décembre 1815, son revirement de Lons-le-Saunier a été réévalué comme une réaction conduite par la volonté de sauver la patrie.

⁴⁵⁸ Ce discours est conservé à la Bibliothèque nationale, la cote est ms. fr. nouv. acq. 6618, fol. 42-63.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ Dominique de Villepin, *Les Cent-Jours, ou l'esprit de sacrifice*, Paris, Perrin, 2001, p. 165. Napoléon juge que le ralliement du maréchal Ney n'est qu'« une démarche d'ambition et d'égoïsme » en comparant celui de La Bédoyère qui avait couru un grand danger : « Tout était grand et pur dans ceux-ci, mais le sentiment du maréchal Ney, lorsque depuis trois jours on avait, par le retour des officiers envoyés, l'assurance de la fidélité de de l'opinion de ses régiments, lorsqu'enfin la Bourgogne et la Franche-Comté avaient déjà arboré le pavillon tricolore, cette démarche du maréchal Ney n'était qu'une démarche d'ambition et d'égoïsme. »

C) Le patriotisme : une explication de la postérité de la défection de Lons-le-Saunier

Au lendemain de la mort du maréchal Ney, le 8 décembre 1815, le journal *La Quotidienne* résume le procès du duc d'Elchingen comme « une occasion de déplorer les funestes effets de notre révolution⁴⁶¹ » ; le *Journal des Débats politiques et littéraires* conclut que l'exécution de Michel Ney a accompli la justice du royaume, et sa trahison envers le roi avait déshonoré sa vie héroïque.⁴⁶² Sous la Seconde Restauration, la presse devient le relais de la propagande gouvernementale, montrant que la défection du maréchal Ney à Lons-le-Saunier est une trahison envers le roi et la patrie.

En dépit de cette condamnation, la famille Ney reste fidèle à la mémoire du maréchal, et défend en toutes occasions sa réputation. Le beau-frère de Michel Ney, Claude Gamot, préfet de l'Yonne, explique le motif de la défection du prince de la Moskowa en 1815. En tant que témoin de l'entrevue entre Ney et Napoléon, il a lu la lettre du maréchal à Napoléon. Ce discours du maréchal Ney commence par ces mots : « Je suis votre prisonnier plutôt que votre partisan si vous continuez à gouverner tyranniquement⁴⁶³ ». L'un des avocats du maréchal Ney pendant son procès, Berryer père, avait cité plus précisément cette lettre dans son *Exposé justificatif pour le maréchal Ney* :

Je ne suis pas venu vous rejoindre par considération, ni par attachement pour votre personne. Vous avez été le tyran de ma patrie ; vous avez porté le deuil dans toutes les familles et le désespoir dans plusieurs ; vous avez troublé la paix du monde entier [...] Jugez-moi, puisque le sort vous ramène, que vous ne vous occuperez à l'avenir qu'à réparer les maux que vous avez causés à la France ; que vous ferez le bonheur du peuple [...] Je vous somme de ne plus prendre les armes que pour maintenir nos limites, de ne plus les dépasser pour aller tenter au loin d'inutiles conquêtes ; [...] À ces conditions, je renonce à contrarier vos projets ; je me rends pour préserver mon pays des déchirements dont il est menacé⁴⁶⁴.

⁴⁶¹ *La Quotidienne* du 11 novembre 1815.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 183.

⁴⁶³ La Bédoyère, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 20.

⁴⁶⁴ Berryer, *Exposé justificatif pour le maréchal Ney*, op. cit., p. 17.

Cependant, ce que Berryer a présenté est une version remaniée. La pièce originale de cette lettre a été déchirée par Napoléon en petits morceaux, en disant que « ce brave Ney est fou ⁴⁶⁵ ». Ni la minute, ni la copie n'ont été conservées. Néanmoins, ces deux explications de personnes proches de Michel Ney nous indiquent que, selon eux, le ralliement du maréchal Ney ne répondait à aucune considération personnelle, ses actions n'étaient guidées que par l'élan patriotique et par l'amour de la France ; la volonté de paix l'emportait sur son intérêt personnel. L'explication patriotique de la défection de Ney est ainsi née dans une tentative de défendre sa mémoire par sa famille et de ses avocats.

Pendant la période de la Seconde Restauration (1815-1830), Michel Ney est vu comme un traître à la patrie et au roi. Néanmoins, le peuple, surtout des nostalgiques de l'empire, n'a pas suivi celui du gouvernement. Malgré la répression de ce dernier, les Français, même les étrangers diffusent des panégyriques sur le maréchal Ney⁴⁶⁶ ; dans lesquelles, le prince de la Moskowa est un héros, un patriote qui a combattu pour l'intérêt de la France ; la gloire militaire et la bravoure du maréchal Ney sont mises en valeur, en dénonçant le manque de légitimité et la tyrannie des Bourbons. Les Trois Glorieuses de 1830⁴⁶⁷ apportent, en fait, l'occasion de rétablir l'image de ce maréchal. Quelques semaines après la chute des Bourbons, les étudiants et la Garde nationale amènent le buste du maréchal Ney au Panthéon, afin de rendre hommage à ce martyr fusillé sous la Restauration. Un avocat de la cour royale, Lebas, plaça désormais Michel Ney dans un statut de patriote, en proclamant dans son discours que Ney devrait reposer en paix dans « ce temple du génie et de la vertu », car il est un martyr qui a combattu trente ans pour la liberté de la patrie.⁴⁶⁸

Seulement un an après la panthéonisation du buste de Ney, les députés du département de la Moselle demandent officiellement, pendant la séance du 12 novembre 1831, que le corps de Michel Ney soit transféré au Panthéon. Profitant de cette vague de panthéonisation, la famille Ney et l'un des avocats de Ney, Dupin lancent une campagne de révision du procès. Ils veulent montrer que le procès du maréchal Ney fut contrôlé et exigé par les puissances étrangères qui « voulaient une

⁴⁶⁵ La Bédoyère, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 20.

⁴⁶⁶ Nous pouvons trouver deux poèmes d'*Éloge au maréchal Ney* au fond de la famille Ney, dont les cotes sont 137AP/16, n° 167 et 137AP/19, n° 660-661.

⁴⁶⁷ Le 27 juillet – 29 juillet 1830.

⁴⁶⁸ F. Favier, *Le Maréchal Ney*, op. cit., p. 340.

de nos gloires militaires en holocauste⁴⁶⁹ ». Considéré comme le plus illustre guerrier de la Révolution et de l'empire, Ney a été sacrifié par les Bourbons pour mettre un terme à la vengeance des étrangers⁴⁷⁰. Néanmoins, le 12 février 1832, le roi refuse la demande de la révision du procès, mais la réhabilitation de la réputation du duc d'Elchingen se fait quand même : le nom de Michel Ney est réintégré sur les registres de la Légion d'honneur ; le roi fait également mettre au musée de Versailles le buste du maréchal Ney. Les arrangements de Louis-Philippe représentent une réparation des torts causés par la Restauration et une reconnaissance de l'image à la fois héroïque et patriotique du Brave des braves⁴⁷¹.

Le retour du corps de Napoléon en France suscite une nouvelle fois une vague pro Ney, pour rétablir son image. Au XIX^e siècle, l'histoire du Premier Empire est dominée par son Empereur, ses maréchaux et ses généraux. Michel Ney, surnommé le « Brave des braves », incarne indissociablement la gloire impériale. En tant qu'élément héroïque de l'épopée napoléonienne, Michel Ney doit être innocent de toutes les trahisons, de toutes les défections. La légende du duc d'Elchingen profite ainsi de la légende de Napoléon Bonaparte.⁴⁷² Comme la mort de Napoléon a bouleversé les données de la construction de son image⁴⁷³, l'exécution du maréchal Ney modifie également le point de vue sur sa personnalité. Jean Tulard dit : « Ce qui a sauvé Ney, c'est son exécution. Elle en fit un martyr. En payant sa trahison de sa vie, il retrouve sa place dans la légende⁴⁷⁴ ». Le sang de Michel Ney lave la tache de sa défection de 1815 ; son comportement devant le retour de son ancien chef est alors considéré comme un acte de sacrifice pour sauver la patrie.

La réputation du maréchal Ney est ainsi rétablie ; il devient désormais, dans l'épopée du Premier Empire, un héros qui ne considère que la patrie avant tout. Cette image d'un martyr patriotique est imprimée dans le cœur des Français depuis le 7 décembre 1853, jour de l'inauguration de la statue du maréchal Ney sur le lieu où il a été fusillé trente-huit ans auparavant. La condamnation du maréchal Ney est désormais

⁴⁶⁹ Michel Désiré Pierre, *Ney, Du procès politique à la réhabilitation*, op. cit., p. 191.

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ Le second fils du maréchal Ney, était reconnaissant toute sa vie à la monarchie de juillet d'avoir réparé les torts causés par la Restauration à la famille Ney. Voir, *L'inventaire des fonds du maréchal Ney et de sa famille*, Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, 2004, p. 12.

⁴⁷² Michel Désiré Pierre, *Du procès politique à la réhabilitation*, op. cit., p. 196.

⁴⁷³ Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'Histoire*, Paris, Seuil, 1999, p. 57.

⁴⁷⁴ Jean Tulard, *Dictionnaire amoureux de Napoléon*, Paris, Plon, 2012, p. 430.

révisée ; il n'y a ni trahison, ni défection. Désormais, aux yeux des Français de l'époque, Michel Ney est un patriote dont tous les comportements ne sont guidés que par l'amour de sa patrie.

Par conséquent, l'explication patriotique de la défection du maréchal Ney à Lons-le-Saunier du 14 mars 1815 est née de la volonté de défendre la mémoire du Brave des braves ; elle s'est raffermie grâce à la valorisation des souvenirs de l'Empire de Napoléon ; enfin, l'image du patriote de Michel Ney est définitivement établie avec l'inauguration de sa statue. Néanmoins, cette image patriotique empêche les Français de prendre en compte ses véritables motifs lors du retour de Napoléon.

Conclusion

Pendant son procès devant la Chambre des pairs, le maréchal Ney a toujours insisté sur le fait que la proclamation du 14 mars lui avait été apportée toute faite. Henri Houssaye et Claude Desprez appuient les affirmations du prince de la Moskowa⁴⁷⁵. Néanmoins, certains historiens font part de points de vue différents. Émile Monot⁴⁷⁶ déclare que Michel Ney, qui était dans l'effervescence de la résolution prise, a rédigé la fameuse proclamation en commençant par la phrase : « La cause des Bourbons est à jamais perdue ». Henri Welschinger, Émile le Gallo partagent la même opinion que lui⁴⁷⁷. Jean Lucas-Dubreton⁴⁷⁸ ne nous indique pas précisément qui est à l'origine de cette proclamation, la question reste encore incertaine à ses yeux. Parmi les historiens après la seconde moitié du XX^e siècle, François-Guy Hourtoulle juge que l'auteur de cette proclamation n'a guère d'importance ; Harold Kurtz écrit que le maréchal Ney a décidé de rassembler ses troupes au côté de Bonaparte en lisant la proclamation annonçant la fin des Bourbons ; Jacques Jourquin et Éric Perrin pensent que c'est Ney qui a écrit cette proclamation après que sa décision ait été prise ; Frédéric Hulot affirme que ce que le duc d'Elchingen a fait n'est que de lire cette proclamation devant ses troupes ; Louis Garros semble croire, sans partager le moindre doute, que Ney est l'auteur de cette proclamation ; Franck Favier, dans sa biographie la plus récente du maréchal Ney, montre que cette proclamation a été rédigée par le prince de la Moskowa avec l'aide de son secrétaire Dutour.⁴⁷⁹ Les biographes anglo-saxons, comme Hilliard Atteridge, Piers Compton et Raymond Horricks se contentent de partager la même conclusion selon laquelle la proclamation est entièrement due à Napoléon⁴⁸⁰. Ernst

⁴⁷⁵ Henri Houssaye, *La première Restauration*, *op. cit.*, p. 308 ; Claude Desprez, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 154.

⁴⁷⁶ Émile Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, *op. cit.*, p. 74.

⁴⁷⁷ Henri Welschinger, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 32 ; Émile Le Gallo, *Les cent jours*, *op. cit.*, p. 85.

⁴⁷⁸ Jean-Lucas Dubreton, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 228.

⁴⁷⁹ F. G. Hourtoulle, *Ney, le brave des braves*, *op. cit.*, p. 177 ; H. Kurtz, *Le procès du maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 124 ; Jacques Jourquin, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 59 ; E. Perin, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 277 ; F. Hulot, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 201 ; Louis Garros, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 215 ; F. Favier, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 253.

⁴⁸⁰ They (the officers of Napoleon) gave him a proposed proclamation to his troops drawn up by Napoleon, and with the Marshal's title already affixed at the end as an earnest of confirmation. Piers Compton, *Marshal Ney*, London, Methuen, 1937, p. 193 ; Raymond Horricks, *The romance and the real*, *op. cit.*, p. 196 ; A-H Atteridge, *The bravest of the brave*, *op. cit.*, p. 301.

Klitscher, le biographe allemand de Michel Ney, pense que ce sont les émissaires de Bonaparte qui transmettent cette proclamation au maréchal Ney⁴⁸¹.

La question de « Qui a rédigé la proclamation du 14 mars 1815 ? » suscite également une controverse parmi les contemporains du prince de la Moskowa depuis son procès de 1815. Leurs avis sont variés, même les bonapartistes ne s'accordent pas sur cette question. Le colonel de Préchamp croit en la sincérité du maréchal Ney : « J'ai lieu de croire que la proclamation lui a été envoyée toute faite par des agents de Bonaparte. Ce qui me porte à le croire, c'est qu'on avait répandu avec profusion, dès le lendemain, une grande quantité d'imprimés de tout genre, venant des corps déjà insurgés qui escortaient Bonaparte. »⁴⁸² Néanmoins, l'aide de camp du maréchal Ney, Levavasseur donne un point de vue différent : « On a dit que...il avait reçu la proclamation toute faite : le maréchal n'était pas accessible à de telles considérations. La seule, qui le détermina, fut la sympathie qu'il crut reconnaître dans le pays pour la cause de l'Empereur »⁴⁸³. Napoléon réfute toute responsabilité dans la rédaction de ce manifeste, en disant à Sainte-Hélène qu'il était étonné par le contenu de la proclamation ; mais Savary, ancien ministre de la Police, assure que ce doit être l'œuvre d'un secrétaire, tous ceux qui ont connu le maréchal sachant que « la chose à laquelle il était le moins propre, c'était à faire des proclamations ».⁴⁸⁴ Même le général Lecourbe, qui connaît Michel Ney depuis sa jeunesse, s'est interrogé sur l'origine de la proclamation : « Ce n'est pas toi qui as fait cela, on te l'a apporté ? »⁴⁸⁵.

Pendant son procès, le maréchal Ney persiste à affirmer qu'il n'est pas l'auteur de cette proclamation ; ce sont les émissaires de Bonaparte qui la lui ont apportée, signant de son titre et de son nom. Malheureusement, le manuscrit de ce document fut brûlé par madame Ney après qu'elle eut été informée de l'exécution de La Bédoyère. Il existe toutefois un manuscrit mais signé de la main du duc d'Elchingen. Cette lettre est conservée dans le dossier du général Mermet à la Bibliothèque nationale.⁴⁸⁶ Ce général a gardé cet original et ne le communique pas à la Chambre des pairs, lorsqu'il est appelé comme témoin. Un ordre du maréchal Ney, le 14 mars, a ordonné à Mermet

⁴⁸¹ Ernst Klitscher, *Michel Ney, Soldat der Revolution-Marschall des Kaisers*, Saarbrücker, Buchverlag, 1993, p. 223.

⁴⁸² E. Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier*, op. cit., p. 75.

⁴⁸³ O. Levavasseur, *Souvenirs militaires*, op. cit., p. 274.

⁴⁸⁴ J. Dubreton, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 228.

⁴⁸⁵ Claude Desprez, *Le maréchal Ney*, op. cit., p. 156.

⁴⁸⁶ La cote de ce discours est ms. fr. nouve. acq. fol 5241, p. 124-125.

« de partir en toute diligence pour se rendre à Besançon et y prendre le commandement supérieur de cette place. Il assemblera demain [le 15 mars] les troupes dont cette garnison se compose [...] il leur fera lecture du discours que j'ai tenu aujourd'hui à la troupe assemblée »⁴⁸⁷. Le manuscrit de cette proclamation a une grande importance : d'une part il est écrit par le maréchal Ney, d'autre part il contient des passages différents de celui qui a été imprimé à Lons-le-Saunier. Il y a cinq versions différentes de la proclamation du 14 mars⁴⁸⁸ ; parmi elles, celle du général Mermet nous dévoile certains éléments importants. Nous allons comparer la version du général Mermet et celle conservée au Sénat⁴⁸⁹, en mettant entre parenthèse et en caractères italiques les expressions de la version du général Mermet :

Officiers, sous-officiers et soldats !

La cause des Bourbons est à jamais perdue ! La dynastie légitime que la nation française a adoptée va remonter sur le trône : c'est à l'Empereur Napoléon, notre souverain, qu'appartient seul le droit de régner sur notre beau pays.

Que la noblesse des Bourbons (*les Bourbons et leurs noblesses*) s'expatrient encore, ou qu'elle consente (*qu'ils consentent*) à vivre au milieu de nous, que nous importe ? La cause sacrée de la liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire militaire, mais ils se sont trompés. Cette gloire est le fruit de trop nobles travaux pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir. (*Ils ont cherché à avilir, à effacer notre gloire militaire, mais ont-ils pu y parvenir ? Non, cette gloire acquise au prix de notre sang et par les plus nobles travaux, cette gloire qui vous est encore récente, n'a⁴⁹⁰ pu laisser que les souvenirs les plus honorables pour vous.*)

Soldats ! Les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits (*les nations avec de ridicules préjugés, où les droits du peuple étaient méconnus et étouffés*), la liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre Auguste Empereur, va l'affermir à jamais.

⁴⁸⁷ H. Welschinger. *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 34.

⁴⁸⁸ Émile Monot nous présente les cinq versions de la proclamation du 14 mars 1815 : « Papier Mermet », « Archives du Jura », « Placard produit au procès », « Placard des Archives du Jura », « Le Moniteur du 21 mars », voir E. Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 76-77.

⁴⁸⁹ La version du site du Sénat est celle la plus connue, dont le texte est le même que celui du « placard des Archives du Jura » et celui du *Moniteur*. Voir, https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/archives/D26/Marechal_Ney/Proclamation_lue_par_le_marechal_Ney_a_ses_troupes_le_14_mars_1815.pdf et le journal *Le Moniteur* du 21 mars 1815 : <https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/21-mars-1815/149/1375141/1>

⁴⁹⁰ Selon le manuscrit, le maréchal Ney avait écrit ici « jamais offert », voir, ms. fr. nouve. acq. fol 5241, p. 124-125.

Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français, et que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité (*soient pénétrés de ces sentiment qui m'animent*) ! (*Officiers, sous-officiers et*) soldats ! je vous ai souvent menés à la victoire ; maintenant (*suivez-moi*), je veux vous conduire vers cette phalange immortelle que l'Empereur Napoléon conduit à Paris et qui y sera sous peu de jours (*qui marche avec l'Empereur Napoléon sur Paris ; vous l'y verrez*) sous peu de jours : là, notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés (*seront enfin réalisés nos vœux les plus chers et toutes nos espérances*).

Vive l'Empereur ! ⁴⁹¹

Nous constatons que le texte que Ney a envoyé à Mermet est plus virulent dans les second et troisième paragraphes que celui qui est placardé à Lons-le-Saunier⁴⁹². Néanmoins, ce n'est pas la première fois que Ney dramatise ses expressions ; sa lettre d'adhésion aux Bourbons du 5 avril 1814 avait également deux versions, une était plus véhémente que l'autre⁴⁹³.

Lorsque le maréchal Ney prend une décision, nul n'est à même de l'en faire changer. C'est pour cela qu'Henri Welschinger juge que Ney a écrit cette lettre à Mermet d'une main très ferme⁴⁹⁴. Nous pouvons supposer que c'est Ney qui a conçu le discours adressé au général Mermet, après avoir lu la version originale (si elle existe) que lui ont apportée les émissaires de Napoléon ; de plus, la proclamation imprimée à Lons-le-Saunier est probablement la version la plus proche de l'original. Néanmoins, en raison de la disparition des documents concernant le maréchal Ney sur cette période, nous ne connaissons jamais le contenu de cet original apporté par les agents de Bonaparte, ni même s'il n'a jamais existé.

Cependant, si nous lisons la proclamation de Golfe-Juan diffusée par Napoléon lors de son débarquement du 1er mars 1815⁴⁹⁵, nous pouvons constater que les deux proclamations ont des éléments similaires : toutes deux rappellent que la gloire d'antan et les droits du peuple sont méconnus par les Bourbons, et que c'est l'Empereur qui se

⁴⁹¹ La proclamation qui fut produite au procès est conservée au fond CC//499 (n° 162).

⁴⁹² Émile Monot et Henri Welschinger analysent également la signature du maréchal Ney de différentes versions de la proclamation. Voir, E. Monot, *Le maréchal Ney à Lons-le-Saunier, op. cit.*, p. 77-79 ; H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 35-36.

⁴⁹³ Ces deux versions de sa lettre d'adhésion sont conservées au fonds de la famille Ney aux Archives nationales, la cote : 137AP/05, n° 108-109.

⁴⁹⁴ H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 35.

⁴⁹⁵ Les proclamations de Napoléon étaient également publiées sur *Le Moniteur* du 21 mars 1815. <https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/21-mars-1815/149/1375141/1>

destine à les rétablir. Le discours de Lons-le-Saunier résonne donc comme un écho à celui de Napoléon lors de son débarquement à Juan.

Le 6 décembre, la dernière journée du procès, la question que les pairs votent est : « Le maréchal Ney a-t-il lu le 14 mars une proclamation sur la place publique de Lons-le-Saunier et a-t-il invité les troupes à la rébellion et à la défection ? ⁴⁹⁶ ». Il faut souligner le mot « lire », la Chambre des pairs a éludé la question sur l'auteur de cette proclamation. Pour cette raison, certains biographes du maréchal Ney n'accordent aucune importance à l'identité de l'auteur de cette proclamation du 14 mars 1815. ⁴⁹⁷ En effet, du moment où Michel Ney décide de déclamer la proclamation, il la fait sienne ; du moment où Ney déclare que « la cause des Bourbons est à jamais perdue », sa défection devient incontestable.

Le revirement du maréchal Ney à Lons-le-Saunier est indiscutable. Néanmoins, ce qui nous intéresse, ce sont les motifs qui l'ont poussé à opérer son changement de camp. Notre travail tente de répondre à cette question à trois niveaux :

D'abord, sur le plan militaire : lorsque Ney arrive à Besançon le 10 mars 1815, il n'y trouve ni ordre précis, ni troupe. Toutes les troupes disponibles ont été envoyées à Lyon pour soutenir la manœuvre de Monsieur. Ney a tenté d'en rassembler à Lons-le-Saunier et devait recevoir des renforts qui ne sont jamais arrivés. Contrastant avec la situation précaire du duc d'Elchingen, la marche de Napoléon est un triomphe. Grenoble et Lyon abandonnent la résistance devant leur ancien Empereur ; à Dôle, les habitants proclament déjà « Vive l'Empereur ». Jusqu'à la veille de la défection du 14 mars à Lons-le-Saunier, les forces de Napoléon se trouvent plus proches de Paris que celles du maréchal Ney ; de plus, les effectifs de Bonaparte sont supérieurs aux siens. Bien que Ney ait au départ d'attaquer Napoléon sur ses arrières, le manque de ressources l'empêche de continuer son plan.

Ensuite, dans les domaines financier et politique : nous savons que le Brave des braves n'a pas l'habitude de céder devant une force supérieure, mais cette fois il renonce à résister. En comparaison de l'intérêt financier, sa revendication politique

⁴⁹⁶ *Procès du maréchal Ney, op. cit.*, vol 2, p. 331.

⁴⁹⁷ Hourtoulle exprime son indifférence sur l'auteur de cette proclamation, Voir F-G. Hourtoulle, *Ney, le brave des braves, op. cit.*, p. 177. ; Éric Perrin, quoi qu'il ait donné son point de vue sur l'auteur de la proclamation du 14 mars 1815, il juge quand même que lorsque Ney a lu cette proclamation, elle devient la sienne. Voir, E. Perrin, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p. 277.

joue un grand rôle dans sa décision de revirement. Comme tous les maréchaux d'empire, le maréchal Ney est fatigué de la guerre incessante, il veut jouir de son prestige tranquillement. Néanmoins, après la première abdication de Napoléon en avril 1814, le retour des Bourbons le déçoit car il est peu considéré. Les émigrés reviennent et veulent nier l'existence de la Révolution et de l'Empire ; de surcroît, avec le retour des anciens nobles proches du roi, les maréchaux ou les noblesses impériales n'occupent plus le premier rang à la Cour. Le duc d'Elchingen désire la paix, mais il a besoin également de garder un rang prestigieux et d'être respecté. Le retour de Napoléon lui donne à nouveau la perspective d'en obtenir. De plus, Ney considère que s'il continue à lutter contre Napoléon, il participera à une guerre civile meurtrière pour la France.

Enfin, le caractère de Michel Ney : selon ses contemporains, le maréchal Ney est un homme indécis et influençable ; en dehors du combat, il se laisse séduire par ses guides ou par le sentiment ambiant. À Lons-le-Saunier, Ney se trouve seul, mais avec une responsabilité énorme ; il n'existe pas dans le camp de la royauté de chefs charismatiques comme du côté de Bonaparte. Face à l'inquiétude et l'indécision des royalistes, les émissaires de Napoléon, avec qui il s'entretient pendant du 13 au 14 mars 1815, semblent à l'inverse très résolus et sûrs d'eux. Par conséquent, le cœur du maréchal Ney se tourne vers son ancien Empereur. Toutefois, le duc d'Elchingen a l'ambition de jouer un rôle dans tous les événements marquants. Il veut montrer son importance dans un nouveau triomphe et participer à une nouvelle fois à la marche glorieuse. Conduit par cette ambition, Ney, après avoir pris sa décision de revirement vers Napoléon, a inventé un complot ourdi par les ex-maréchaux de l'Empereur pour faciliter son retour.

Après avoir vu que la défection du maréchal Ney du 14 mars 1815 fut suscitée par différents motifs, pourrions-nous, néanmoins, le considérer comme un patriote ? Dès le lendemain de l'exécution du prince de la Moskowa, sa famille et ses avocats n'ont cessé de défendre sa mémoire. Après la chute des Bourbons en 1830, les admirateurs-trices du maréchal Ney le transforment en martyr patriotique. Le retour du corps de Napoléon en 1840 donne à la France une occasion de reconstruire la mémoire de son Empire. Michel Ney, le Brave des braves, devient un élément indispensable pour glorifier l'épopée napoléonienne ; il est désormais un héros napoléonien. Un héros doit être innocent de toutes les trahisons. Donc, son revirement

du 14 mars 1815, comme celui d'avril 1814, est expliqué comme une réaction dans le but de défendre l'intérêt de la patrie.

Regardons la vie de Michel Ney, il aime la France ; son amour est issu de son père et de sa ville natale ; dans l'armée révolutionnaire, il a « politisé » cet attachement. Depuis sa mort du 7 décembre 1815 jusqu'à sa réhabilitation du 7 décembre 1853, la figure de Michel Ney a été instrumentalisée en fonction des différents contextes ; il est soit présenté comme un traître, soit vu comme un martyr patriotique ; soit considéré comme un héros. L'inauguration de sa statue représente non seulement le rétablissement de sa réputation, mais aussi la confirmation d'un Ney patriotique dont le changement de camp a été conduit par la volonté de défendre sa patrie. Sans doute, le maréchal Ney est un patriote. Néanmoins, dans l'affaire du retour de Napoléon en mars 1815, le patriotisme n'est pas le principal motif de son changement de camp, mais plutôt un prétexte qui lui permet de se délivrer de son serment envers le roi.

En conséquence, face à une politisation de l'explication du revirement du maréchal Ney depuis l'année 1815, la principale difficulté de notre travail fut de chercher une part de vérité. Aux yeux des anciens subordonnés ou de la famille de Michel Ney, comme Levavasseur, Heymès et Gamot, seul l'intérêt de la patrie est à l'origine de son changement de camp ; en revanche, parmi les gens qui le détestent, comme des royalistes, le duc d'Elchingen est un traître qui a trahi deux fois ses chefs en seulement un an. Pour décrire les motifs de son revirement avec véracité, il faut croiser les différents récits de ses contemporains. Néanmoins, les sources sont insuffisantes. Surtout dans le chapitre II, en analysant l'intérêt financier du prince de la Moskowa, nous ne trouvons pas les détails du traitement du maréchal Ney pendant la Restauration.

De 1814 à 1815, plusieurs officiers ont changé de camp, mais Michel Ney est le seul maréchal qui fut exécuté par le gouvernement français. Sa défection de Lons-le-Saunier du 14 mars 1815, assure le rétablissement provisoire du régime de Napoléon, mais contribue, neuf mois après, à sa mort.

Michel Ney, apparaît comme une incarnation de son époque : un fils du peuple qui connaît une ascension fulgurante grâce à sa bravoure, à son sang-froid ; mais l'Europe après 1815 n'a plus besoin de son courage et ne lui garde aucune place. Nous terminerons par le jugement de madame Campan, tante de la maréchale Ney : « Une

position trop au-dessus des lumières politiques du brave Ney a creusé sous ses pas un abîme où il est tombé ⁴⁹⁸ ». Le 14 mars 1815, Ney se mêle à un jeu politique qu'il ne maîtrise pas et le paie de sa vie.

⁴⁹⁸ F. Favier, *Le maréchal Ney*, *op. cit.*, p. 355.

Sources

Sources manuscrites :

Archives Nationales :

- Fond privé du maréchal Ney

137AP/01 : n° 3 ; n° 105.

137AP/03 : n° 3 ; n° 13.

137AP/05 : n° 78-81 ; n° 108-109 ; n°230 ; n°279 ; n°28 ; n°344.

137AP/09 : n° 219.

137AP/12 : n°250.

137AP/15 : n° 211b ;

137AP/16 : n°96 ; n°167.

137AP/18 : n° 19-23 ; n° 133 ; n° 138 ; n° 140 ; n° 211b.

137AP/19 : n° 660-661.

- Fond du Sénat sur le procès du maréchal Ney

CC//499 : n° 32 ; n°35-37 ; n° 40-41 ; n° 48 ; n° 66 ; n° 104-106 ; n° 162 ; n° 186.

CC//500 : n° 76-77.

- Archives de la secrétaire d'État

AF/IV/1934 (AE/II/1916) : lettre de Ney à Fouché, le président du gouvernement provisoire du 29 juin 1815

- Le fond du ministère de la Justice

BB/30/1071 : les dotations du maréchal Ney de 1808-1813

- Archives de la Maison du Roi

O/3/676 : lettre de Ney pour demander la place de maître des requêtes surnuméraire à fils de Madame Campan

- Archives du pouvoir exécutif :

AF/V/1 : procès-verbaux du conseil de guerre du 9 au 12 mai 1814.

Bibliothèque nationale :

ms. fr. nouv. acq. 6618, fol 42-63 : Discours que devait prononcer le maréchal Ney devant la Chambre des pairs.

ms. fr. nouv. acq. 5241, fol 124-125 : manuscrit du maréchal Ney de la proclamation de Lons-le-Saunier.

Sources imprimées :

- *Moniteur universel*, du 10 mars au 21 mars 1815
- BERRYER Pierre-Nicolas, *Exposé justificatif pour le maréchal Ney*, Paris, Ant Bailleul, 1815.
- *Procès du maréchal Ney ou recueil complet sur les Interrogatoires, Déclarations, Dépositions, Procès-Verbaux, Plaidoyers, et autres pièces rapportées textuellement*, Paris, L.G. Michaud, 1815.
- *Procès-Verbal des séances relatives jugement du maréchal Ney, novembre et décembre 1815*, Paris, P. Didot l'ainé, 1815.
- *Documents relatifs à la demande en révision du procès du maréchal Ney au mois de novembre 1831, et à la réception du prince de la Moskowa à la Chambre des pairs au mois de mars 1841*, Paris, Observateur des tribunaux, 1841.

Mémoires et souvenirs :

- ARNAUD Eugène François Auguste d', baron de Vitrolles, *Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles*, Paris, G. charpentier, 1884.
- AUDIFFRET-PASQUIER (Duc d'), *Mémoires du chancelier Pasquier*, Tome III, Pairs, Plon, 1894.
- BERRYER Pierre-Nicolas, *Souvenir de Berryer, doyen des avocats de Paris, de 1774 à 1838*, Tome I, Paris, Amboise Dupont (éditeur), 1839. (chapitre XXI p.303)

- CAULAINCOURT Armand-Louis-Augustin de, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur*, Paris, Plon, 1933.
- CLOUET Anne Louis-Antoine, *Quelques notes sur la conduite de M. le comte de Bourmont en 1815*, Paris, G-A. Dentu, 1823.
- DUPIN André Maire Jean Jacques, *Choix des plaidoyers et mémoires*, Paris, éditeur Des Annales du barreau français, 1823.
- LEVAVASSEUR Octave, *Souvenirs militaires d'Octave Levassasseur, officier d'artillerie et aide de camp du maréchal Ney, 1802-1815*, Paris, Plon, version 1914.
- MACDONALD Etienne, *Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente*, Paris, E. Plon, 1892.
- MONNIER Désiré, *Souvenir d'un octogénaire de province*, Lons-le-Saunier, Gauthier Frères, 1871.

Bibliographie

Les instruments de travail :

BANC Jean-Claude, *Dictionnaire des maréchaux de Napoléon*, Pygmalion, Paris, 2013.

JOURQUIN Jacques, *Dictionnaire des maréchaux de Premier Empire. Dictionnaire analytique, statistique et comparé des vingt-six maréchaux*, Paris, Tallandier/Institut Napoléon, 1986.

LENTZ Thierry, *Napoléon : dictionnaire historique*, Paris, Perrin, 2020.

MARTIN Roger et PIGEARD Alain, *Bibliographie napoléonienne, près de 10,000 titres pour mieux choisir*, Dijon, Clea, 2010.

TULARD Jean, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987.

Les ouvrages généraux :

BERTAUD Jean-Paul, *Les Royalistes et Napoléon*, Paris, Flammarion, 2009.

BOUDON Jacques-Olivier, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2003.

_____, *Ordre et désordre dans la France napoléonienne*, Paris, Soteca, 2008.

BOSCHER Lauren, *Histoire des prisonniers politiques, 1792-1848, le châtiment des vaincus*, Paris, L'Harmattan, 2008.

BRANDA Pierre, *Napoléon et ses hommes*, Paris, fayard, 2011.

BRUYÈRE-OSTELLS Walter, *Les maréchaux d'Empire : les paladins de Napoléon*, Paris, Perrin, 2021.

CHANDLER David (dir.), *Napoleon's Marshals*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1990.

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France. 2. De 1715 à 1871.*, Paris, PUF, 1997.

DESLANDRES Maurice, *Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à 1870*, Paris, Edouard Duchemin, 1977.

JARDIN André et TUDESQ André-Jean, *La France des notables. L'évolution générale. 1815-1848*, Paris, générique, 1973.

JOURDAN Anne, *L'Empire de Napoléon*, Paris, Flammarion, 2000.

LENTZ Thierry, *Napoléon et l'Europe. Regards sur une politique*, Paris, Fayard, 2005.

LIGUEREUX Aurélien, *l'Empire des Français, 1799-1815*, Paris, Seuil, 2012.

MA Jun, *Napoléon*, Pékin, Zhonghua Book Company, 2012.

PETITEAU Natalie, *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIXe siècle, 1808-1914*, Paris, La boutique de l'histoire, 1997.

PIGEARD Alain, *L'armée Napoléonienne*, Paris, Curandéra, 1993.

RIALS Stéphane, *Révolution et Contre-Révolution au XIXe siècle*, Paris, Diffusion université culture, 1987.

SOKOLOV Oleg, *L'armée de Napoléon*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 2003.

TEYSSIER Arnaud, *Le Ier Empire, 1804-1815 : de Napoléon Ier à Louis XVIII*, Paris, Pygmalion, 2000.

Les ouvrages spéciaux :

BERCE Yves Marie (dir.) *La Fin de l'Europe napoléonienne. 1814 : la vacance du pouvoir*, Paris, S.P.M., 2010.

BERTAUD Jean Paul, *L'abdication, 21-23 juin 1815*, Paris, Flammarion, 2011.

BERTIER DE SAUVIGNY Guillaume de, *La Restauration en question. Joie, hardiesse, utopies*, Paris, Bartillat, 1999.

BOUDON Jacques-Olivier, *Napoléon et la campagne de France*, Paris, A. Colin, 2014.

BRANDA Pierre, *Le Prix de la Gloire, Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007.

CARON Jean-Claude, *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne, 1814-1830*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2015.

CARTRON Michel-Bernard, *Seul contre Napoléon : les cent jours du duc d'Angoulême*, Paris, Artena, 2015.

CASTEL Pierre-Jacques de, *L'Épopée de la route Napoléon du Golfe-Juan à Grenoble en 1815*, Spéracèdes, Alpina, 1993.

CASTRIES René de La Croix, *La Terrer blanche, l'Épuration de 1815*, Paris, Perrin, 1981.

CLEMENT Jean-Paul, *Charles X, le dernier Bourbon*, Paris, Perrin, 2015.

COUSTIN François, *Elie Decazes, le dernier favori*, Paris, Perrin, 2017.

DAUDET Ernest, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Hachette, 1882.

DUPONT Marcel, *Napoléon et la trahison des maréchaux, 1814*, Paris, Librairie Hachette, 1939.

FAVIE Franc, *Marmont, le maudit*, Paris, Perrin, 2018.

GAUTHEROT Gustave, *Un gentilhomme de Grand Chemin. Le maréchal de Bourmont (1773-1846)*, Paris, PUF, 1926.

GILLET Jean-Claude, *La Part d'ombre des maréchaux de Napoléon*, Paris, B. Giovanangeli, 2012.

GOTTERI Nicole, *Soult. Maréchal d'Empire et homme d'État*, Paris, la manufacture, 1991.

GUENIFFEY Patrice et BRANDA Pierre, *1814, la campagne de France*, Paris, Perrin, 2016.

GUILLOU Édouard, *Les complots militaires sous la restauration, d'après les documents des Archives*, Paris, Plon, 1895.

HAMEL Ernest, *Histoire de la Restauration, avril 1814-juillet 1830*, Paris, Ernest Flammarion, 1897.

HOUSSAYE Henri, *1814, la campagne de France*, Paris, Perrin, 1886.

LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du Premier Empire, II : l'effondrement du système napoléonien, 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004.

____, *Nouvelle histoire du Premier Empire, III : La France et l'Europe de Napoléon, 1804-1814*, Paris, Fayard, 2007.

____, *Nouvelle histoire du Premier Empire, IV : Les Cent-Jours : l'Empire sans le système, 1815*, Paris, Fayard, 2010.

____, *Les vingt jours de Fontainebleau. La première abdication de Napoléon, 31 mars-20 avril 1814*, Paris, Perrin, 2013.

MANSEL Philip, *Louis XVIII*, Paris, Perrin, 2013.

MARSANGY Louis Bonneville de, DUCOURTIAL Claude, *La légion d'honneur, d'après le texte de L. Bonneville de Marsangy*, Paris, édition Neuf, 1970.

MAUGUIN Georges, *Une excursion au champ de bataille d'Elchingen*, Paris, librairie militaire Marc Imhaus, 1912.

NERVO Jean-Baptiste, Baron de, *Les Finances françaises sous la Restauration, 1814-1830*, Paris, Michel Lévy frères, 1865.

PETITEAU Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'Histoire*, Paris, Seuil, 1999.

PRÉVOT Chantal, « Enquête sur Eugénie Renique, Maîtresse régulière et compagne irrégulière du maréchal Masséna », *Napoleonica*, n°20, 2014.

ROBERTS Andrew, *Napoleon the Great*, Londres, Penguin, 2015.

SEDOUY Jacques-Alain de, *Le Congrès de Vienne. L'Europe contre la France. 1812-1815.*, Paris, Perrin, 2003.

THIRY Jean, *La Première Restauration : le gouvernement de Louis XVIII, l'île d'Elba, le Congrès de Vienne*, Paris, Berger-Levrault, 1941.

TULARD Jean, *Les Vingt-Jours. Louis XVIII ou Napoléon ?*, Paris, Fayard, 2001.

____, *Joseph Fouché*, Paris, Fayard, 1998.

____, *Dictionnaire amoureux de Napoléon*, Paris, Plon, 2012.

VARLAN Olivier, *Caulaincourt, Diplomate de Napoléon*, Paris, Nouveau monde édition, 2018.

VIAL Charles-Eloi, *Histoire des Cent-Jours*, Paris, Perrin, 2021.

VILLEPIN Dominique de, *Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice*, Paris, Perrin, 2001.

VAULABELLE Achille de, *Histoire des deux Restaurations*, Paris, Perrotin, 1842.

WARESQUIEL Emmanuel de, *L'Histoire à rebrousse-poil. Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005.

___, *Cent jours, la tentation de l'impossible. Mars-juillet 1815*, Paris, Fayard, 2008.

___, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Fayard, 2003.

___, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002.

ZIESENISS Charles-Otto, *Le Congrès de Vienne et l'Europe des princes*, Paris, Belfond, 1984.

ZINS Ronald, *1815. L'armée des Alpes et les Cent-Jours à Lyon*, Reyrieux, Horace Cardon, 2006.

Biographies du maréchal Ney:

ATTERIDGE A. Hilliard, *The bravest of the brave, Michel Ney, marshal of France, duke of Elchingen, prince of the Moskowa 1769-1815*, Londres, Methuen & Co., 1912.

CHOFFAT Thierry, *Michel Ney, le « Brave des braves »*, Haguenau, vent d'est, 2015.

COMPTON Piers, *Marshal Ney*, London, Methuen, 1937

DESPREZ Claude, *Le maréchal Ney*, Paris, Hachette, 1881.

FAVIER Franck, *Le maréchal Ney*, Paris, Perrin, 2023.

GARROS Louis, *Le maréchal Ney*, Paris, Maiot Dumont, 1955.

HARLE Edouard, *Livret de famille, famille de ma mère*, vol I et II, 1916-1919.

HORRICKS Raymond, *Marshal Ney: The Romance and the Real*, New York, Midas Books, 1982.

- HOURTOULLE François-Guy, *Ney : le brave des braves*, Limoges, Lavauzelle, 1981.
- HULOT Frédéric, *Le maréchal Ney*, Paris, Pygmalion, 2000.
- JOURQUIN Jacques, « Le maréchal Ney, 1769-1815 », *Napoléon Ier*, n°1, 2004.
- KLITSCHER Ernst, *Michel Ney, Soldat der Revolution-Marschall des Kaisers*, Saarbrücker, Buchverlag, 1993.
- KURTZ Harold, *Le Procès du maréchal Ney*, Paris, B. Arthaud, 1964.
- LA BEDOYERE Charles Huchet, *Le maréchal Ney*, Paris, Calmann lévy, 1902.
- LE GALLO Émile, « Ney et Napoléon à Auxerre, la question des paroles de Ney », *Annales de Bourgogne*, T. XV, 1943.
- LUCAS-DUBRETON Jean, *Le Maréchal Ney : 1769-1815*, Paris, A. Fayard, 1941.
- MAISEAU Raymond Balthasar, *Vie du maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa: comprenant le récit de toutes ses campagnes en Suisse, en Autriche, en Espagne, en Portugal, en Russie, etc.*, Bruxelles, P.J. de Mat, 1816, 2vol. 2.
- MAUGUIN Georges, *Le maréchal Ney et le maréchal Blücher à Nancy en 1814*, Paris, Berger-Levrault, 1930.
- MONOT Émile, *Le Maréchal Ney à Lons-le-Saunier, le 12, 13, 14 mars 1815*, Lons-le-Saunier, Lucien Declume, 1927.
- PERRIN Eric, *Le maréchal Ney*, Paris, Perrin. 1993.
- PIERRE Michel-Désiré, *Ney, Du procès politique à la réhabilitation du « brave des braves », 1815-1991*, Paris, S.P.M., 2010.
- POISSON Georges, « Demeures des maréchaux. Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, 1769-1815 », *Napoléon I^{er} : le magazine du Consulat et de l'Empire*, 2010.
- VERRONNAIS François (dir.), *Vie militaire de Michel Ney, Maréchal de l'Empire*, Metz, Verronnais, 1853.

WELSCHINGER Henri, *Le Maréchal Ney, 1815*, Paris, Plon, 1893.

ZINS Ronald, « La force de caractère du maréchal Ney », *Gloire & Empire. Revue de l'histoire napoléonienne*, 2013, p. 105-108.

Liste des figures

<u>Figure 1: Prisonniers Gaulois livrés aux bêtes.....</u>	15
<u>Figure 2: La Marche du maréchal Ney de Paris à Lons-le-Saunier.....</u>	23
<u>Figure 3: La Disposition du maréchal Ney selon la lettre du 9 mars.....</u>	35
<u>Figure 4: Le Pourcentage de l'expérience de guerre de 1814 des troupes disposées au sud.....</u>	38
<u>Figure 5: La Marche de Napoléon du 1er mars au 12 mars 1815.....</u>	39
<u>Figure 6: Les Dispositions du maréchal Ney du 12 mars 1815.....</u>	45
<u>Figure 7: La Situation du 13 mars 1815.....</u>	49
<u>Figure 8: Les revenus du maréchal Ney de 1813.....</u>	63
<u>Figure 9: Liste des membres de conseil de la Guerre de mai 1814.....</u>	76

Liste des annexes

Annexe 1 : Les correspondances du maréchal Ney pendant le retour de Napoléon

Annexe 2 : Les dispositions précises de l'année 1814 des troupes dépêchées au sud en mars 1815

Annexe 3 : Les extraits du *Moniteur*

Annexe 4 : La proclamation de Lons-le-Saunier

Annexe 5 : Position générale du maréchal Ney

Annexe 6 : lettres d'attachement aux Bourbon du maréchal Ney du 5 avril 1814

Annexe 7 : Discours que devait prononcer le maréchal Ney

Annexe 8 : Arbre généalogique de la Famille Ney

Annexe 9 : La réhabilitation du maréchal Ney

Annexe 1 : Les correspondances du maréchal Ney pendant le retour de Napoléon

Paris, le 5 mars 1815⁴⁹⁹(Soulé à Ney)

Monsieur le maréchal, l'intention du roi est que vous partiez sur le Champ pour vous rendre en toute diligence dans la 6e Division Militaire dont le gouvernement vous est confié.

Sa majesté Monseigneur le duc de Berry part immédiatement pour se rendre aussi à Besançon, et son Altesse Royale vous y donnera des ordres.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre et de m'instruire de votre départ.

Agréé, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Les Coudreaux, le 6 mars 1815⁵⁰⁰ (Ney à Soult)

Monsieur le maréchal, je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'hier pour me prévenir que l'intention du Roi et que je me rends sur le champ sous mon gouvernement.

Je pars demain pour Paris où j'arriverai dans la soirée. J'ai eu l'honneur d'écrire il y a quelques jours à votre excellence pour la prier de me faire payer les 40,000 francs qui le sont dus, et je lui renouvelle ma prière à cet égard avec d'autant plus d'instance, que n'ayant aucun fond à ma disposition, il m'en est impossible de me mettre en route avant que d'avoir touché ces sommes, ou du-moins celle qui m'en est nécessaire pour faire face aux frais du voyage que je vais entreprendre

Je vous prie, monsieur le maréchal, j'aurais la bonté de prendre sur le champ les ordres du Roi à cet égard.

Copie de la Lettre écrite par Son Excellence le ministre de la Guerre⁵⁰¹

À M. le Maréchal Prince de la Moskowa, gouverneur de la 6e Division militaire

⁴⁹⁹ Archives nationale, 137AP/15, n° 211b

⁵⁰⁰ J. Danguin (dir.), *Le Bibliophile, revue artistique et documentaire du livre ancien et moderne*, n° IV, Publication Papyrus, Paris, 1932, p. 184.

⁵⁰¹ Archives nationale, CC//499, n° 32.

Le 9 mars 1815

Monsieur le Maréchal, S.A.R Monsieur frère du Roi est arrivé à Lyon et a pris le commandement de l'armée qui se réunit sur ce point. Toutes les mesures sont ordonnées pour poursuivre avec rigueur et sans relâche le parti à la tête duquel Bonaparte a osé pénétrer sur le territoire français, et tout donne lieu d'en espérer le plus prompt succès. Le Roi me charge de vous recommander de tenir réunir le plus de troupes disponibles, afin que vous soyez toujours en état de seconder efficacement les opérations de S.A.R Monsieur.

Vous avez en ce moment dans la 6^{ème} division militaire. Le 6^e régiment de hussards entier à Vesoul, le 4^e escadron de Dépôt du 3^e hussards, à Dôle, du 8^e de chasseurs à Gray ; les 3^e Bataillon de dépôt du 15^e léger, 60^e, 77^e de ligne, à Besançon, ainsi que le 4^e escadron de dépôt du 5^e de dragons ; enfin le 3^e bataillon de dépôt du 76^e régiment d'Infanterie, à Bourg.

En l'absence de M. duc de Berry, prendre les ordres de S.A.R Monsieur tous les jours avec ce Prince et surtout, si contre toute apparence, l'ennemi faisait des progrès sur Lyon, faites vos dispositions pour manœuvrer de manière à l'inquiéter, à déjouer ses plans, à lui nuire et enfin à le détruire, si vous en trouvez l'occasion.

Le roi multiplie, en cette circonstance, les mesures de prévoyance et de précaution ; j'avais déjà donné l'ordre à M le maréchal duc d'Albufera de diriger sur Belfort les deux premiers bataillons du 3^e régiments d'Infanterie, et les 3 premiers escadrons du 14^e régiment de Dragons.

Je lui donne aujourd'hui l'ordre de réunir de suite dans cette ville le plus de forces qu'il pourra retrouver des garnisons de l'Alsace, sans trop dégarnir les places. Avec ces troupes, il se tiendra prêt à seconder vous opération et je le prévient même que l'intention du Roi est qu'avec ces forces, il aille vous rejoindre, si les circonstances nous mettaient dans le cas de lui en faire la demande. Alors, vous concerteriez ensemble vos opérations ; correspondez fréquemment avec lui.

J'ai ordonné de former à Metz quatre batteries d'artillerie et de les diriger sur Besançon ; j'ai ordonné aussi de former quatre autres batteries à Strasbourg. M. le maréchal duc d'Albufera les mènera à Belfort, et si vous manquiez de canons, il vous

les enverra sur votre demande. Comme il pourrait se faire que les batteries qui doivent être envoyées de Grenoble à Lyon ne puissent pas arriver dans cette ville, vous disposerez alors, M le maréchal, soit des batteries venant de Metz, soit de celles venant de Strasbourg, pour les envoyer à S.A.R. Monsieur, à Lyon.

Instruisez bien S.A.R. de vos dispositions. Je vous prie aussi de m'en donner connaissance, afin que je puisse en rendre compte à Sa Majesté.

Indépendamment du Corps que le duc d'Albufera va réunir à Belfort, je donne l'ordre au duc de Reggio de rassembler sur le champ le plus de troupes dont il pourra disposer sans trop dégarnir les Places des 3^e division militaire ; de se porter avec ces forces sur Langres et Dijon, et de se mettre, delà, en communication avec vous et avec le duc d'Albufera.

Besançon, le 10 mars 1815, (Ney à Monsieur)⁵⁰²

J'ai l'honneur de rendre compte à V.A.R. de mon arrivée ici, d'après les ordres du Roi. Toutes les troupes du 6^e gouvernement, à l'exception du régiment de Berry, hussards, resté à Vesoul, et de quelques bataillons en garnison ici, s'étant dirigées sur Lyon, ma présence à Besançon ne me paraît pas d'une grande utilité. Je prie V.A.R. de m'employer près d'elle et à l'avant-garde, s'il est possible, désirant, dans cette circonstance comme dans toutes celles qui pourraient intéresser le service du Roi, lui donner des preuves de mon zèle et de ma fidélité.

Nous sommes ici sans nouvelles sur les entreprises de Bonaparte. Je pense que c'est le dernier acte de sa vie tragique. Je serai reconnaissant de ce que V.A.R. voudra bien m'apprendre, et surtout, si elle daigne m'utiliser.

Besançon, le 10 mars 1815⁵⁰³ (Ney au ministre de la Guerre)

4 heures de l'après-midi

Monsieur le maréchal, je n'ai trouvé à mon arrivée ici aucune des lettres que votre excellence m'avait annoncées. M. le lieutenant général Comte de Bourmont vous a

⁵⁰² E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney*, op. cit., p. 233.

⁵⁰³ Archives nationales, CC//499, n° 35.

rendu compte que la totalité des troupes de la 6e Division Militaire, à l'exception du régiment de Berry hussards resté à Vesoul, et de quelques bataillons qui tiennent garnison, ont été dirigées sur Lyon. Je n'ai aucune nouvelle positive sur les entreprises de Bonaparte ; on dit ici qu'il s'est présenté devant Grenoble et que probablement il se jettera en Italie par le Simplon.

Besançon, le 11 mars 1815⁵⁰⁴ (Ney au duc d'Albufera)

10 heures du matin

Mon cher maréchal, M. le Duc de maillé est arrivé ce matin de Lyon pour m'annoncer l'évacuation de cette ville ; S.A.R. Monsieur s'est établi à Roanne. Il paraît qu'une partie des troupes de Grenoble ont passé du côté de Bonaparte, et on suppose qu'il peut avoir fait son entrée aujourd'hui à Lyon ; Il est fâcheux qu'on n'ait pas osé le combattre. Je rassemble mes troupes à Lons-le-Saunier et à Bourg. Je lierai mes opérations avec M. le maréchal MacDonald qui est avec Monsieur. Si je trouve l'occasion favorable, je n'hésiterai pas à marcher sur Lyon. Je vous tiendrai, mon cher maréchal, en activement au courant de pour ce qui peut intéresser le favori du Roi.

Besançon, le 11 mars 1815⁵⁰⁵ (Ney au ministre de la Guerre)

9 heures du matin

Monsieur le maréchal, M le duc de maillé arrive de Lyon pour m'apprendre que les troupes de Grenoble ont passé du côté de Bonaparte, à l'exception d'un détachement d'infanterie qui s'est jeté dans le fort Barraux. On ne sait ce que le général Marchand est devenu dans cette circonstance. S.A.R. Monsieur s'est retiré de Lyon pour s'établir à Roanne. On parle que Bonaparte est arrivé aujourd'hui à Lyon. Je pars pour me rendre à Lons-le-Saunier et y rassembler les troupes du 6e gouvernement. Je ferai occuper Mâcon et Bourg, et je trouve l'occasion favorable, je n'hésiterai pas à attaquer l'ennemi. Je viens de nommer le lieutenant général Lecourbe, commandant supérieur de Besançon. Le 6e de hussards qui est resté à Vesoul a ordre de venir ici. Le lieutenant-général Bourmont se rend avec moi à Lons le Saunier. Voici les troupes que

⁵⁰⁴ Archives nationales, CC//499, n° 104.

⁵⁰⁵ Archives nationales, CC//499, n° 36.

j'aurai à ma disposition. Dans le cas seulement où Monsieur n'aurait pas déporté d'une partie de ces troupes

6e léger – 2 bataillons

15e léger – 2 bataillons

4e de ligne – 2

60 de ligne – 2

77 – 2

3 de hussards – 3 escadrons

5 de dragon – 3

Une batterie d'artillerie de 6 pièces

Le 8e de chasseur a reçu une distribution particulière de votre Excellence.

Le duc de Maillé part également pour rejoindre S.A.R. à Roanne. M le maréchal Macdonald est avec S.A.R. je me trouvai en communication avec lui, et agirai de concert pour le bien du service du Roi.

Lons-le-Saunier, le 12 mars 1815⁵⁰⁶ (Ney au duc d'Albufera)

5 heures du matin

Mon cher maréchal, monsieur le maréchal Macdonald s'en replié sur Moulin. Je n'ai pas encore de nouvelles positives sur la direction que Bonaparte voudra prendre en débouchant de Lyon. Il est fâcheux que Monsieur ne se soit pas porté sur Grenoble pour l'y attaquer et le pour faire sans relâche. Ce qui est très brillant en ce moment, c'est que, conformément aux ordres que le ministre m'annonce vous avoir donnés, vous failliez diriger sur Lons-le-Saunier les troupes que vous avez à votre disposition, et surtout de l'artillerie bien attelée. Je forme des réunions deux divisions avec

⁵⁰⁶ Archives nationales, CC//499, n° 105.

lesquelles je vais occuper Bourg et Mâcon. Je vous prie, mon cher maréchal, d'avoir la bonté de me prévenir des ordres que vous avez donnés dans cette circonstance importante, pour me faire appuyer.

Lons-le-Saunier, le 12 mars 1815⁵⁰⁷ (au duc de Reggio)

5 heures du matin

Mon cher maréchal, M. le maréchal Macdonald s'est replié sur Moulins. Je n'ai pas encore de nouvelle positive sur la direction que Bonaparte voudra prendre en débouchant de Lyon, où l'on dit qu'il a dû entrer hier. Il est fâcheux que Monsieur ne se soit pas porté sur Grenoble pour l'y attaquer avec vigueur et le poursuivre sans relâche. Quoi qu'il en soit, ce qui est très important en ce moment, c'est que, conformément aux ordres que le ministre m'annonce vous avoir donnés, vous vouliez bien, mon cher maréchal, faire diriger, sur Dijon et Lons-le-Saunier, les troupes dont vous pourrez disposer et surtout de l'artillerie bien attelée. Je forme les miennes deux divisions avec lesquelles je vais occuper Bourg et Mâcon. Je vous prie, mon cher maréchal, de vouloir bien me prévenir des ordres que vous aurez donnés dans cette circonstance pressante, pour me faire seconder.

Lons le Saunier, le 12 mars 1815⁵⁰⁸ (Ney au ministre de la Guerre)

5 heures du matin

Monsieur le maréchal, je reçois la lettre en forme d'instructions que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois. La défection des troupes de la 7e division vous engage sans doute à faire marcher de suite le plus de troupes possibles sur la Saône, vers Dijon et Mâcon ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est la marche rétrograde de Monsieur sur Moulins. C'était à Grenoble que S.A.R. aurait dû se rendre d'abord pour attaquer Bonaparte, et il est plus que probable que mes embarras seraient déjà terminés. M. le maréchal Macdonald semble manquer de confiance en ses troupes ;

⁵⁰⁷ Archives nationales, CC//500, n° 76.

⁵⁰⁸ Archives nationales, CC//499, n° 40.

cependant, ce n'est pas en se retirant qu'on pourra reconnaître, si elles ont l'intention de faire leur devoir : il fallait d'abord les faire combattre.

Je viens, par le moyen des préfets, d'enjoindre des personnes faire à Lyon et environs ainsi que vers l'Isère pour tâcher de me procurer quelques renseignements et avoir des nouvelles de M. le maréchal Prince d'Essling j'espère être plus au courant de ce qui se passe, dans la journée d'ici à quelques heures.

J'écris au Duc d'Albufera et au duc de Reggio pour leur faire connaître la situation des Chalon. Je forme deux divisions des troupes que je rassemble ici, la 1ère commandée par le général Bourmont, et la 2nd par le général Mermet. Je manque absolument d'artillerie, faute d'attelage, mais j'espère d'après les ordres que j'ai donnés, en recevoir avant trois jours. Je mettrai la plus grande célérité à porter la 1ère division à Bourg, afin de pouvoir manœuvrer sur la Saône vers Mâcon et surveiller les entreprises de Bonaparte, soit qu'en surtout de Lyon où on présent qu'il est entré hier, il se dirige, par Roanne sur Moulins, soit qu'il marche sur Mâcon. Les troupes que j'ai avec moi sont arrivées du meilleur esprit et je ne doute pas que tout le monde ne fasse son devoir. (Cette dernière phrase est supprimée par Berryer pendant le procès)

Lons le Saunier, le 12 mars 1815⁵⁰⁹ (au ministre de la Guerre)

11 heures du soir

Monsieur le maréchal, J'ai l'honneur de vous assure ci-joint le journal de l'Isère du 9 de ce mois qui renferme des situations sur la défection des troupes de la 7e Division et sur l'entrée de Bonaparte dans Grenoble ; Votre Excellence y trouvera aussi plusieurs productions qui méritent de faire l'attention du Roi et qui semblent ériger une réponse énergique aux mensonges qu'elles contiennent.

Le 10, Bonaparte est entré à Lyon avec environ 5000 hommes. Le 11, deux faibles détachements ont été envoyés sur les orientations de Roanne et de Villefranche. Aucune troupe n'a paru vers Pont d'aine ni Bourg. J'ai fait contremander hier la marche des troupes, qui conformément aux ordres de M. Le maréchal Duc de Tarente (Macdonald), se rendaient isolément par Chalon sur Moulin. Ces troupes auraient

⁵⁰⁹ Archives nationales, CC//499, n° 37.

perdu pour le Roi, et tous les champs depuis Auxonne jusqu'à Besançon auraient été mis à découvert, et les places, exposées à être prises.

Voici la disposition des troupes aujourd'hui :

Le 3e régiment de hussards avec le 76^e régiment et le général Gauthier, à Bourg

Le 15e léger à Saint-Amour

Les 60e et 77e de ligne, à Lons le Saunier avec le 5 de dragons.

Le 81 de ligne, à Poligny

Le 8e de chasseur, en marche de Dôle sur Louhans

Le 6e de hussards en marche de Besançon sur Auxonne

Le 6e légers et le 4e de ligne n'arriveront ici que du 22 au 24 du courant.

J'attends 100,000 cartouches d'infanterie de Besançon. Je n'ai depuis deux jours aucune nouvelle de S.A.R. Monsieur. Il serait bien attention d'adopter un chiffre pour la correspondance afin que si les lettres venaient à être interrompues l'ennemi ne puis pas en profiter.

Les correspondances du maréchal de camp Rouelle⁵¹⁰

Chalon, le 12 : « depuis ce matin une partie des habitants de la ville a arboré la cocarde aux trois couleurs, et le drapeau blanc a été retiré. »

« le 3^e bataillons de 36^e régiment, fort de 210 hommes, dont la moitié ne sont pas armés ; [...] une population immense s'est portée à sa rencontre, aux cris de vive l'Empereur ! Il en a été de même à Tournus ; l'esprit des habitants est monté au plus haut degré, et ils disent ouvertement, que par toutes sortes de moyens ils s'opposeront au départ de l'artillerie. »

⁵¹⁰ E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney, op. cit.*, p. 265-266. Ces lettres sont copiées et transmises par le lieutenant-général Heudelet au maréchal Ney.

Chalon, le 12 : « l'esprit d'insurrection augmentes ; [...] les habitants ont absolument décidé de ne point laisser partir l'artillerie. »

« Les princes ont évacué Lyons dans la matinée du 10, les troupes ayant refusé de se battre ; Bonaparte y est entré le 11 »

« L'artillerie...est employé par le peuple pour ne point la laisser partir. [...] Je vous prie de donner vos ordres pour que les troupes ne passent plus par Chalon ; car à leur sortie de cette ville, on ne peut plus compter sur elles. »

« Depuis le 7 jusqu'au 10, je n'ai eu ni pu me procurer aucun renseignement, et n'ai rien reçu d'officiel »

« Le 15^e régiment de léger vient d'arriver, (mais) les habitants vont encore faire tout ce qu'ils pourront pour les ranger à leur manière de voir »

Dijon le 14 mars 1815, lettre de Heudelet⁵¹¹

« Le peuple...a brisé les roues de l'artillerie, et retenu une vingtaine de caissons et six bouches à feu »

« Cet esprit a gagné Dijon ; on y a pris la cocarde tricolore, et des groupes nombreux parcourent la ville en criant Vive Bonaparte ! »

« J'apprends qu'Autun est aussi en insurrection ; des officiers, qui allaient en poste sur cette tour à Moulins, ont été arrêtés par les insurgés. »

« Je n'ai aucun autre troupe qu'environ deux cents hommes du 23^e ; [...] je ne compte pas plus sur la gendarmerie. Le 3^e bataillons du 36^e, qui était fort d'environ deux cent cinquante hommes, et le détachement du 6^e escadron du train d'artillerie qui était à Chalon, et que M. le général Rouelle avait fait partir au moment de son départ en leur donnant l'ordre de se diriger sur Dijon, ont déserté. »

Lons le Saunier, le 13 mars 1815⁵¹² (Ney au ministre de la Guerre)

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous sous les yeux la composition des deux divisions que j'ai sous mon ordre :

⁵¹¹ *Ibid.*, p.268.

⁵¹² Archives nationales, CC//499, n° 41.

Division du lieutenant général Lecourbe :

Le maréchal de camp, Gauthier :

15 léger – 2 bataillons, 1000 hommes

76e ligne – 2 bataillons, 1000 hommes

Le maréchal de camp, Bessières :

3e régiment de hussard, 3 escadrons, 300 hommes

8e de chasseur à cheval, 3 escadrons, 300 hommes

Une batterie de 6 pièces de campagne

Total : 2600

Division du lieutenant-général de Bourmont

Le maréchal de camp Gry:

60e de ligne, 2 bataillons, 1000 hommes

77e de ligne, 2 bataillons, 1000 hommes

81e de ligne, 2 bataillons, 1000 hommes

Le maréchal de camp, Delort :

6e hussards, 3 escadrons, 300 hommes

5e dragons, 3 escadrons, 300 hommes

Total : 3600 hommes

Une batterie de 6 pièces de canon

Je viens de donner des ordres pour que les gardes d'honneur des départements de la Haute Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain se réunissent aux quartiers généraux des lieutenant-généraux Lecourbe et de Bourmont.

Le lieutenant général Mermet se rendra à Besançon pour y prendre le commandement de cette place. Le maréchal de camp Jarry rentrera à Lons et aura le commandement supérieur des gardes nationales des départements de l'Ain et du jura.

Lons-le-Saunier, le 13 mars, Ney au lieutenant général comte Heudelet⁵¹³

Je reçois votre lettre du 12, par laquelle vous m'apprenez que les 23^e et 36^e de ligne sont en marche sur Moulin. Dans les circonstances où nous nous trouvons, mon cher général, il faut éviter de faire de petits détachements. Réunissez à Chalon toutes les troupes sous vos ordres ; il serait bien que vous vous y rendriez de votre personne, ou qu'au moins vous vous y fussiez remplacer par un maréchal de camp ferme et intelligent. Envoyez à Auxonne les dépôts, magasins et effets inutiles ; je dirige le 6^e de hussards sur cette place, où il serait également à désirer que vous puissiez paraître un instant, afin de rassurer les esprits, et de vous convaincre, d'accord avec le général Pellegrin, si tous les moyens de défense sont sagement combinés. Faites-moi connaître ce que je puis tirer d'artillerie et de munitions de cette place, afin que rien ne puisse me manquer lorsque je serai en mesure de prendre l'offensive. Surveillez bien le cours de la Saône jusqu'à Villefranche. Écrivez à M. Germain, préfet, pour l'inviter à me tenir exactement informé de tout ce qui peut intéresser le bien du service du Roi.

Informez-vous près du maréchal de camp Boudin, à Auxerre, si le régiment de lanciers qui est à Joigny n'a point reçu d'ordre de marche, et prévenez-le qu'il doit se tenir prêt à partir pour se porter probablement sur Dijon.

Lons le Saunier, le 13 mars 1815 ⁵¹⁴(Ney au duc d'Albufera et au duc de Reggio) :

Monsieur le maréchal, je viens d'expédier M. le Marquis Sorans auprès de Monsieur pour avoir de ses nouvelles et de celles de M. le maréchal MacDonald. Je les crois toujours à Moulin. Bonaparte a fait son entrée, le 10, à Lyon à 7 heures du soir. Le 11,

⁵¹³ E. Demoulin, *Histoire Complète du procès du maréchal Ney*, op. cit., p. 251.

⁵¹⁴ Les contenus des deux lettres sont pareils. Archives nationales. La lettre adressée au duc d'Albufera, CC//499, n° 106 ; celle au duc de Reggio, CC//500, n° 77.

il a passé en revue les troupes provenant de la défection de la 7e division militaire, savoir les 5e, 7^e et 11e régiment d'infanterie de ligne, le 4^e de hussards et une partie du 13e de dragon. Deux détachements sont sortis le même jour de Lyon pour se diriger sur Villefranche et sur Roanne. Je ne connais pas la marche de M. le maréchal Prince d'Essling, qui cependant a dû se diriger de Valence sur Grenoble.

Je suis en mesure de marcher sur Lyon aussitôt que je saurai d'une manière positive la direction que prendra Bonaparte. Dans ces circonstances, il est bien important de hâter l'arrivée des troupes dont me parle le ministre de la Guerre. Nous sommes à la veille d'une grande révolution, et ce n'est que en coupant le mal dans sa racine qu'on pourrait encore espérer de l'éviter. Il faudrait faire arriver les troupes en poste, c'est à dire inviter les préfets à faire préparer dans tous les lieux d'étapes des voitures de paysans, et pouvoir aussi faire parcourir aux troupes quatre à cinq étapes par jour ; car ce n'est qu'à la vitesse de la marche de Bonaparte qu'il faut attribuer ses premiers succès. Tout le monde est étourdi de cette rapidité et malheureusement la classe du peuple l'a servi en divers lieux de son passage. La contagion est à craindre parmi les soldats ; les officiers se conduisent généralement bien, et les autorités civiles montrent du dévouement au Roi. J'espère, mon cher maréchal, que nous verrons bientôt la fin de cette folle entreprise, surtout si nous mettons beaucoup de célérité et d'ensemble dans la marche des troupes.

Lons le Saunier, le 13 mars 1815⁵¹⁵ (Ney au ministre de la Guerre)

5 heures du soir

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous mettre sous les yeux extrait des rapports qui me sont parvenus.

M. Lieutenant général citoyen Heudelet m'ayant mandé par sa lettre du 12, que les 23e et 36e régiments de ligne ainsi que quelques détachements d'artillerie étaient en marche sur moulin, je lui ai prescrit de rappeler ces troupes et de les réunir à Chalon, où je l'engage à se rendre de sa personne. Je l'invite aussi à visiter Auxonne et à

⁵¹⁵ Archives nationales, CC//499, n° 48.

s'allumer si cette place est autant que possible en état de défense. J'y envoie le 6e de hussards M. le Baron Capelle préfet de l'Ain, à

Bourg, mande que le 11 au matin une avant-garde de Bonaparte s'est dirigée sur Villefranche, est que les nouvelles qu'il a de cette dernière ville le portent à croire que l'ennemi a dû y arriver hier au soir, 12, et marche sur Mâcon.

M Tissot, major du 76e régiment resté avec quelques troupes à Bourg dont il a le commandement, rend compte par la lettre du 12 qu'on dit publiquement dans la ville qu'il doit y arriver incessamment un officier de l'Empereur qui doit prendre en son nom le commandement du département. M. le major Tissot ajoute que si cela arrivait, il se trouverait fort embarrassé, parce qu'il ne peut pas compter sur le soldat dont l'esprit est travaillé par les habitants.

Un bourgeois qui arrive au moment même de Chalon-sur-Saône, annonce que 18 pièces d'artillerie sorties d'Auxonne et qui se dirigeaient sur Lyon, ont été arrêtés hier par la populace à leur passage pas Chalon ; les affûts ont été jetés dans le canal, et le peuple criant Vive l'Empereur, disait que c'était un cadeau qu'il voulait faire au petit caporal, à son arrivée dans cette ville. Il paraîtrait d'après ce que m'a dit cet homme que les 3e Bataillons des 23e et 36e régimes de ligne qui allaient rejoindre S.A.R. Monsieur, venaient heureusement de partir pour Dijon.

Lettre du maréchal Ney au général Mermet le 13 mars⁵¹⁶

Vous voudrez bien, mon cher général, partir demain matin pour vous rendre à Besançon et y prendre le commandement de cette place. La garnison est composée des 3^e bataillons des 15^e léger, 60^e et 77^e de ligne et du 4^e escadron du 5^e de dragons. Le 3^e bataillon du 76^e régiment que, d'après mes ordres, vous avez dirigé de Bourg sur Auxonne, se rendra également à Besançon ; j'écris pour cet effet.

Tous les officiers à la demi-solde qui se trouvent dans les quatre départements du 6^e gouvernement, ainsi que tous les sous-officiers en congés limités et illimités, reçoivent l'ordre de se rendre à Besançon. L'inspecteur aux revues ne les fera payer que dans cette place et ils seront placés, pour l'ordre et la discipline, à la suite des 3^e bataillons des régiments ci-dessus désignés. Vous dirigerez sur Lons-le-Saunier toutes les

⁵¹⁶ H. Welschinger, *Le maréchal Ney, op. cit.*, p.27. La lettre originale est conservée à la BNF.

troupes qui arriveront de la 5^e division militaire, en vous assurant que chaque sous-officier et soldat est pourvu de deux paquets de cartouches au moins, et sur Dijon tous les hommes isolés et les troupes venant de la 4^e division. Vous aurez soin de me prévenir de leur marche et de l'itinéraire que le ministre de la Guerre leur aura prescrit.

Vous choisirez parmi les officiers de l'état-major de la place celui que vous croirez le plus capable de bien remplir les fonctions de chef de l'état-major provisoirement. Vous communiquerez cette lettre au général Durand, commandant d'armes, et au général Monginet, commandant de l'artillerie de la place de Besançon. Vous rendrez compte au ministre de la Guerre de tout ce qui peut intéresser le bien du service du Roi. Je vous invite à donner l'ordre au colonel Tassin, commandant de la gendarmerie, de faire établir des postes de correspondance de gendarmerie de Besançon à Lons-le-Saunier, de manière à ce que je puisse recevoir dans le jour toutes les nouvelles qui pourraient m'être de quelque utilité.

Dôle, le 15 mars 1815 ⁵¹⁷(Ney au général Bertrand)

8 heures du soir

Mon cher général, je viens de voir le Général Seugrin et le colonel du 7^e régiment d'artillerie à pied, pour savoir d'une manière précise le nombre de compagnies de canonnières et de pièce d'artillerie qu'ils peuvent mettre à ma disposition : voici les renseignements qu'ils m'ont donnés :

Il partira demain d'Auxerre pour Dijon, savoir :

- 6 compagnies complètes d'artillerie à pied du 7^e régiment
- 4 pièces de 6
- 2 obusiers de 24
- 6 caissons de 6
- 4 caissons d'obusier
- 2 charriotes à munitions
- 1 forge de campagne

⁵¹⁷ Archives nationales, 137AP/05, n° 282.

Total : 19 voitures

Une lettre date du 14, que je revois du général Mongener commandant l'artillerie à Besançon, m'annonce qu'il arrivera à Lons le Saunier, savoir :

Le 16 de ce mois :

- 2 pièces de 8
- 2 obusiers de 24
- 4 caissons de 8
- 2 caissons d'infanterie
- 2 caissons d'obusier

Du 17 au 18

- 2 pièces de 8
- 2 obusiers de 24.

et enfui quelques jours après,

- 6 caissons d'infanterie
- 1 forge
- 2 chariotes à munition
- 1 affût de recharge pour chaque régiment de bouche à feu

J'ai donné des ordres pour que cette artillerie soit dirigée, par Dôle, sur Dijon, le plus progressivement possible. L'assurance de ma haute considération

Ney

Je vous avertis, mon cher général, la lettre XXX que je viens de recevoir du Duc de Feltre (Clark) en date du 13, elle m'informe des mouvements de troupes des maréchaux ducs de Reggio et d'Albufera (Suchet) ; les troupes de ce dernier passent successivement par Befort pour le rendre sur Besançon, ce qui m'a été annoncé précédemment, j'ai donné ordre au général Mermet de les diriger sur Dijon, par Dôle.

Quant à celles du maréchal Oudinot, leur première destination avait été Dijon, je crois qu'elles ne dépassent par Lengres ; le 4e régiment de ligne qui venait de Nancy a reçu ordre de rétrograder de Champlitte (?) au moment où j'allais le rappeler à moi.

Vous trouvez encore ci-jointe une lettre du duc de Dalmatie en date du 9.

J'ai chargé le général Mermet qui commence à Besançon, de faire connaître au Duc d'Albufera la détermination que j'ai prise de me réunir à l'Empereur. Le maréchal duc de Reggio ne m'envoya sûrement pas de rallier toutes les troupes sur le point qu'indiquera S.M. Mais je crois qu'il favorisait lui envoyer un officier. Ce maréchal a le commandement en chef des 6 régiment d'infanterie de la garde, savoir :

1er de grenadier à pied de vieille garde + 2e de grenadier à pied de vieille garde (À Nancy) : Fusiliers grenadiers vieille gardes + 1er de chasseurs à pied + 2e chasseurs à pied+ fusiliers chasseurs

Dijon le 16 mars 1815 ⁵¹⁸(Ney au général Bertrand)

8 heures du soir

Je revois à l'instant, mon cher Général, votre lettre datée de Chalon du 15 de ce mois : de quelles impressions pourrais-je me ferait pour en promis l'effet qu'elle a produit sur mon âme ! oui, mon cher général, je suis l'homme le plus heureux de la terre, en apprenant enfin que je pourrai bientôt vous serrer dans mes bras en offrir de nouveau mon épée en ma vie au seul souverain qui convienne au bonheur de notre chère Patrie.

Qu'ils partent ces Bourbons pour régner comme il l'autorise : non, nous sommes au terme de notre humiliant avilissement ; eux, renouvellement le leur aux yeux de la postérité. L'Enthousiasme qui imite parmi la troupe et les habitants est au-delà de tout ce qu'on peut dire ; je ne puisse les comparer qu'aux beaux jours de notre révolution, lorsque nous voulions être libre ; mais nous le ferons enfin avec le souverain que cette belle nation s'est choisie ; et maintenant, que les étrangers ne viennent jamais nous insulter ! Ils trouvent parmi nous, non-seulement la même énergie, mais peut-être plus de haine parce qu'ils ont osé à une époque malheureuse fouler notre patrie.

⁵¹⁸ Archives nationales, 137AP/05, n° 283.

Mon attachement

Ney

P.S. : je viens d'écrire au maréchal duc d'Albufera et je le charge de faire connaître au duc de Reggio l'état des choses, je l'engage à demander les ordres de l'Empereur et à augmenter la famille des braves qui forme l'ornement du trône.

Annexe 2 : Les dispositions précises de l'année 1814 des troupes dépêchées au sud en mars 1815

Régiments	La disposition du régiment en 1814
24e de ligne	En Espagne
5e de ligne	En Espagne
7e de ligne	Régiment divisé
11e de ligne	Régiment divisé
39e de ligne	En Espagne
49e de ligne	NA
15e léger	La campagne de France
12e léger	En Espagne
46e de ligne	La campagne de France
81e de ligne	En Espagne
6e de léger	En Espagne
4e de ligne	La campagne de France
14e de ligne	En Espagne
41 de ligne	NA
20e de ligne	Régiment divisé
72e de ligne	La campagne de France
60e de ligne	En Espagne
77e de ligne	En Espagne
76e de ligne	En Espagne
23e de ligne	La campagne de France
36e de ligne	En Espagne
6e de ligne	En Italie
13e de linge	La campagne de France
63e de ligne	En Espagne
4e de hussard	La campagne de France
14e de chasseur	La campagne de France
3e hussard	La campagne de France
8e chasseurs	La campagne de France
13e dragon	La campagne de France
5e de dragon	La campagne de France
2e de dragons	La campagne de France
12e de dragons	La campagne de France

Annexe 3 : Les extraits du *Moniteur*

Le Moniteur (le 10 mars 1815)

« Une dépêche télégraphique annonce que Monsieur est arrivé à Lyon le 8, à dix heures du matin, en parfaite santé. M. le comte Roger de Damas l'avait précédé de douze heures. S.A.R. a trouvé les troupes et les habitants réunis dans un sentiment commun de dévouement et de fidélité, dont elle a reçu les témoignages les plus éclatants. »

« Une lettre adressée au Gouvernement, en date de Gap le 5 au soir, annonce que Bonaparte était ce même soir à Poët, à deux lieues de Sisteron. Sa troupe continuait à se diminuer sur sa route, de soldats restant et surpris dans les villages. Le maréchal de camp Rostolant, commandant le département, avait réuni les différentes brigades de la gendarmerie à la petite garnison de Gap, et les avait disposées de manière à agir de concert avec la garnison d'Embrun. »

Le Moniteur (le 11 mars 1815)

« Une dépêche télégraphique reçue ce matin, datée de Lyon à huit heures et demie, annonce que Bonaparte a dû coucher à Bourgoing hier 9, et qu'on s'attendait à ce qu'il pourrait entrer à Lyon dans la soirée du 10.

Aucune dépêche télégraphique, et aucune lettre, ne font connaître que Grenoble lui ait ouvert ses portes. »

« Le lieutenant-général comte Marchand, commandant la 1^{re} subdivision de la 7^e division militaire, écrit de Grenoble, au ministre de la Guerre, en date du 5 mars, qu'à la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, il a rassemblé chez lui les officiers généraux et supérieurs de la garnison pour leur faire part de cette nouvelle : tous les officiers sont animés du meilleur esprit, et l'on peut compter entièrement sur eux. Les soldats entendront ainsi qu'eux la voix de l'honneur et du devoir. Le lieutenant-général Mouton-Duvernet venait de passer à Grenoble, se rendant dans les Hautes-Alpes. M. le lieutenant-général Marchand attendait ses rapports pour agir. Le Gouvernement, ajoute-t-il, peut compter que nous sommes tous pénétrés de l'importance d'un pareil évènement, et que nous ferons tous notre devoir.

Le même lieutenant-général comte Marchand écrit en date du 7, qu'il est instruit de l'arrivée de Bonaparte près de Gap. Il a réuni toutes les forces dont il pouvait disposer à Grenoble, pour conserver au Roi le précieux dépôt que cette ville renferme. Le lieutenant-général Mouton-Duvernet s'est dirigé sur Valence. Toutes les troupes qui étaient disponibles à Chambéry ont reçu ordre de se rendre à Grenoble, ainsi que deux cents hussards de Vienne. Une proclamation adressée aux troupes a produit le meilleur effet sur l'esprit du soldat et des habitants.

Une lettre du lieutenant-général Mouton-Duvernet, date de Grenoble le 6 mars, donne les détails suivant : il a été convenu, entre le général et le lieutenant-général comte Marchand, que dans le cas, où, ce qui est présumable, porte la lettre, Bonaparte sortant de Gap prendrait à gauche pour éviter Grenoble, et par les montagnes viendrait par Serre et Digne pour passer l'Isère, soit à Romans, soit à Valence, des troupes seraient au premier avis dirigées sur ce point, pour se réunir aux 150 chevaux du 4^e régiment d'artillerie légère et aux 200 hommes à pied du même régiment qui se trouvent dans cette ville. Le général Mouton-Duvernet proteste qu'il tirera des faibles moyens qui sont à sa disposition tout le parti possible, et prie S. Exc. Le ministre de la Guerre de compter sur son zèle, son activité, et sur sa ferme résolution de faire ainsi que tous les militaires sous ses ordres son devoir en homme d'honneur. »

Le Moniteur (le 12 mars 1815)

« La position réelle où se trouve aujourd'hui la France ; Bonaparte arrive avec onze cents hommes fait de rapides progrès. Nous ne savons pas au juste jusqu'à quel point les défections ont pu grossir sa troupe ; mais ces défections ne sont pas douteuses quand on voit Grenoble occupé, et la seconde ville du royaume prête à tomber, et probablement déjà tombée au pouvoir de l'ennemi.

De nombreux émissaires de Bonaparte se portent auprès de nos régiments, quelques-uns sont dans leurs rangs, il est à craindre que beaucoup d'hommes égarés ne cèdent à ces perfides insinuations, et cette crainte seule affaiblirait nos mouvements de défense.

On ne peut guère arrêter l'effet des mauvaises dispositions qui nous alarment qu'en s'aidant beaucoup de cette bonne et fidèle garde nationale, généralement composée de manière à la mettre à l'abri du danger de la séduction. »

Le Moniteur (le 14 mars 1815)

« Les nouvelles de Besançon, en date du 11, annoncent qu'au moment où l'on y a reçu la nouvelle de la marche de Bonaparte, un mouvement général a éclaté dans toute la Franche-Comté. Les gardes nationales ont pris les armes, les habitants ont rivalisé de zèle avec les autorités civiles et militaires, pour l'exécution des mesures promptes et rapides qu'exigent les circonstances. Les mêmes détails sont transmis de tous les départements de l'Alsace et de la Flandres. Dans toutes les grandes garnisons l'esprit est bon, l'ordre et la discipline y régissent. Les rapports présentés aujourd'hui à la chambre des députés par les ministres de l'intérieur et de la Guerre donnent à cet égard les notions les plus rassurantes, et ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs détails. »

Le Moniteur (le 15 mars 1815)

« Le prince de la Moskowa était le 11 à Lons-le-Saunier, dirigeant sur Lyon un corps de troupes de ligne et de gardes nationales animées du meilleur esprit, et impatientes de se mesurer avec les troupes de Bonaparte. »

Le Moniteur (le 16 mars 1815)

« Des lettres de Lyon annoncent qu'aussitôt qu'il a été instruit de la marche du maréchal Ney, Bonaparte a retiré précipitamment ses avant-postes des environs de Mâcon et les avait fait replier sur Lyon. Le mouvement du maréchal Ney se dirigeait sur Bourg. Le maréchal est en marche à la tête d'un corps d'environ dix mille hommes de troupes de ligne et de gardes nationales régulièrement formées dans les places de la Franche-Comté ; ces troupes sont animées d'un esprit excellent, de cette énergie et de ce courage que le maréchal Ney ne pouvait manquer de leur communiquer. »

Le Moniteur (le 17 mars 1815)

Besançon, le 12 mars.

« M. le comte de Scey, préfet de ce département, a pris, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte, des mesures promptes et fermes. Les proclamations qu'il a publiées et l'énergie très fortement prononcée de M. le maréchal Ney ont rallié tous les esprits.

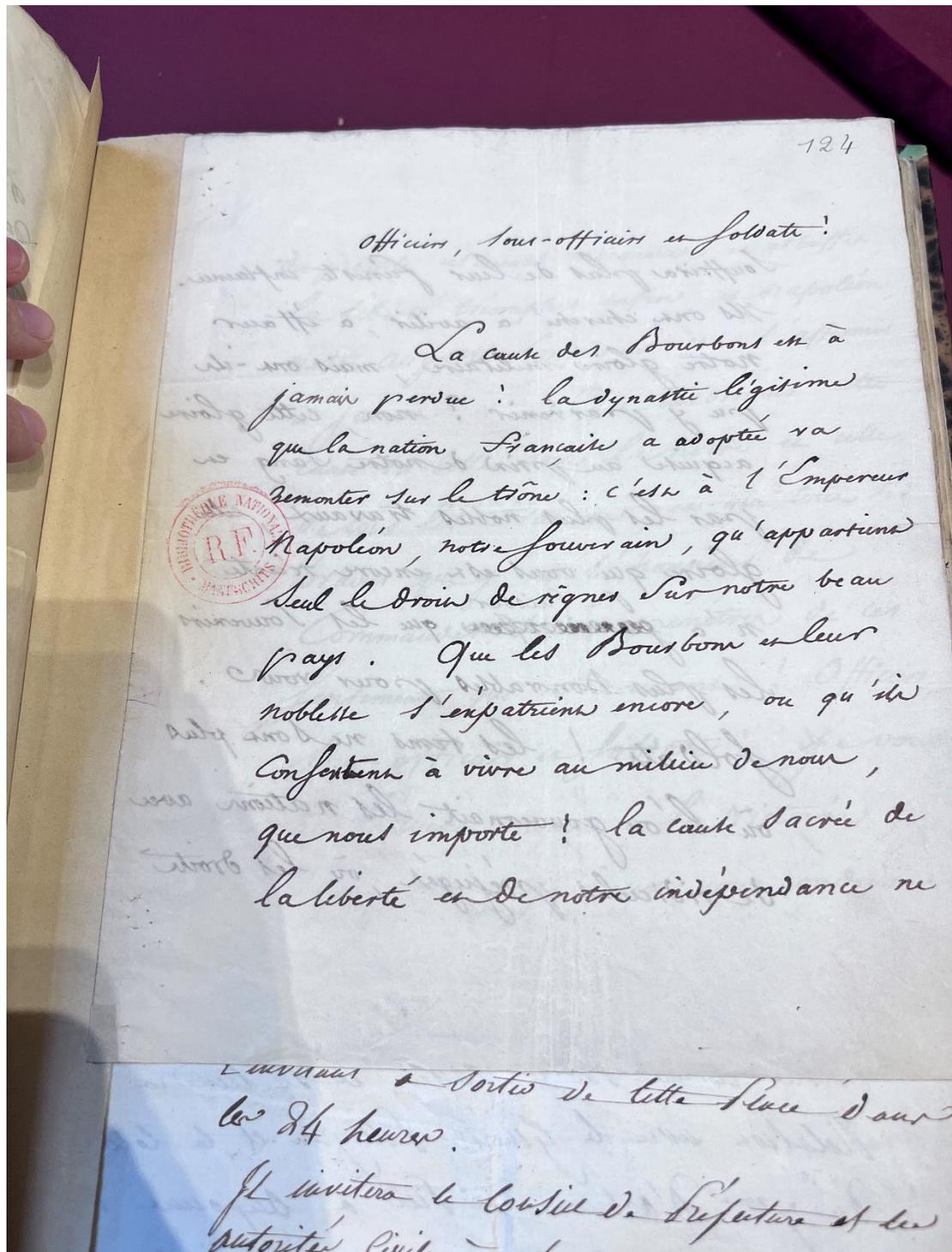
Ses discours ont pénétré les militaires et les habitants des sentiments qui l'animent. Il est parti à la rencontre de l'ennemi, qu'il brûle d'exterminer. Une foule de citoyens se sont présentés pour former une force nationale volontaire, offensive. Le reste de la garde nationale est en réserve pour appuyer les opérations de M. le maréchal. Tout est tranquille ici. Les Franch-Comtois et Besançon sont résolus à tout oser, à tout sacrifier pour conserver par un entier dévouement au Roi, leur patrie, leurs serments et l'honneur national. »

« Les nouvelles les plus récentes font présumer que Bonaparte est sorti de Lyon le 13, se dirigeant du côté de Mâcon et Chalon. Les dispositions combinées que nous avons fait connaître ont assez annoncé que ce mouvement était prévu. Le maréchal Ney qui l'observait, est en grande marche pour le suivre. »

Le Moniteur (le 21 mars)

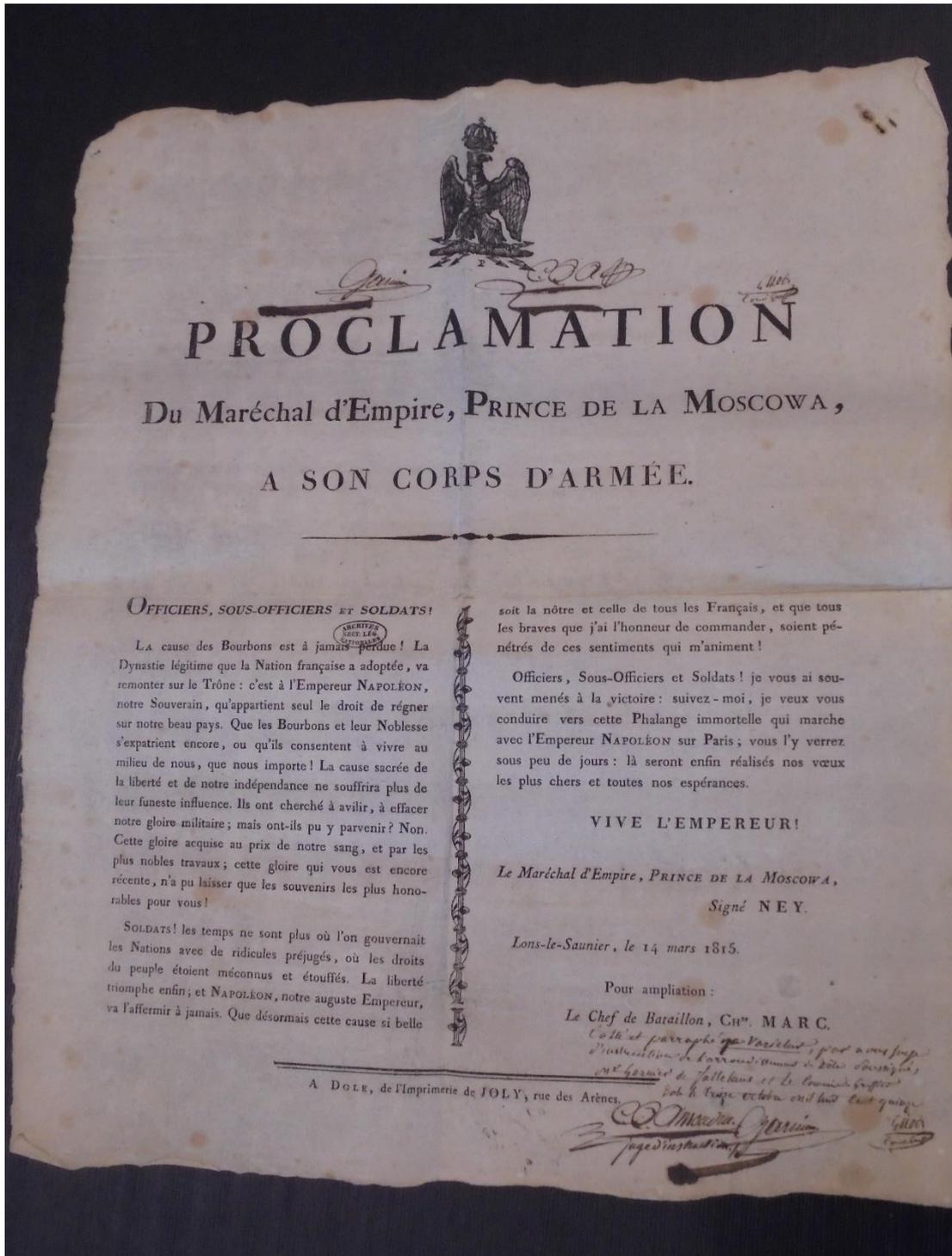


La proclamation adressée par Ney au général Mermet⁵¹⁹ :



⁵¹⁹ BNF, ms. fr. nouv. acq. 5241, fol 124-125.

La proclamation présentée devant la Chambre des pairs⁵²⁰ :



⁵²⁰ Archives Nationales, CC/499, n° 162.

138

Position générale faite en Octobre 1813.

Actif en Rentes.

Dotations au titre de Duc.

1. En Westphalie	100,000
2. En Hanovre	83,000
3. En Italie environ	5,000
4. en Pologne D.	<u>25,000</u>
	213,000

au titre de Prince

1. Westphalie	124,000
2. en Hanovre	100,000
3. Dans les États Romains	100,000
4. Sur le mont Neapoléon	100,000
5. Sur l'évêché du Rhin	<u>76,000</u>
	500,000 = 500,000

Biens Patrimoniaux

1. La tour du Coudeaux environ	40,000
2. Hôtel sans produit	
<i>Total des revenus des biens</i>	<u>75,000</u> f.

Creances.

1. Sur M. Vallet	150,000
------------------	---------

⁵²¹ Archives nationales, 137AP/18, n° 138.

2	Sur M. Villard	35,000
3	Sur M. Cassin, Eminard, Mathieu, Enison	20,000
4	un million de francs de la Cour pour amener de l'argent les Dotation environ	1,000,000
	Total	<u>605,000</u>



Sabbat

1	Sur la terre de Courdrey de nos Offices	35,768 1/2
	de nos Dotation de la Cour	50,000
2	Sur l'Hotel environ	35,000
3	Différentiel de nos pensions environ de	30,000
4	Armes de nos Bastards	50,000
5	M. le Maréchal de la Cour dotation de Duc environ 600,000 mais il est possible que l'Hotel	

G. de la Cour

[Garnier] 168
à l'a. f. de Louis de Bénédicte, président de la
Commission de gouvernement provisoire française
M^{rs} j'en suis rendu hier à Paris
avec le duc de Berry et le Comte de Montmorency, et
Comme il me faut de plein pouvoir pour pourvoir les intérêts de
la dynastie de l'Emp^r Napoléon, j'ai été l'Emp^r Alexandre. Na
is même inspiré de vous mettre des entraves à un rétablissement
qui tendrait promptement à l'être - j'ai été l'Emp^r la conviction
que pour éviter la discordance et la guerre civile dans notre
Cher pays, il fallait entretenir la cause des Bourbons
qui eux-mêmes devaient à jamais tolérer les Français un pays
disposait toute disposition à l'égard de la France des
Désirables étrangers à cette époque. j'en suis allé à
V. A. que l'Emp^r Napoléon convaincu de la situation
critique où il s'en plaçait et de celle de la France
fit que nous sommes parvenus à nous convaincre de
la nécessité que nous exprimions qu'il feroit
deux ans pour notre conviction les intérêts de la France
et l'armée a été mise en mouvement comme à l'emp^r de l'Emp^r
patrice et j'ai vu l'Emp^r et les vœux V. G. autorisés après

ARCHIVES
NATIONALES

⁵²² Archives nationales, 137AP/05, n° 108.

109

Monsieur,

J'en suis rendu hier à Paris avec M. le Comte de Carnot et M. le Duc de Nemours, en qualité de chargé d'affaires pour s'entretenir près de S. M. l'Empereur Alexandre, les intérêts de la dynastie de l'Empereur Napoléon, un événement imprévu ayant tout-à-coup arrêté les négociations au moment où elles semblaient promettre les plus heureux résultats, j'en revins alors que présentés à notre cher patrie les maux affreux d'un guerre civile, il fallait subitement entièrement la renverser, et c'est, j'en suis sûr, que j'en suis rendu ce soir près de l'Empereur Napoléon pour lui manifester le vœu de la nation. Si l'Empereur Comaime de la position critique où il avait placé la France et de l'impossibilité où il était de former de la même lui-même, s'en risquer avec fermeté, se a par

L. A. L. Le Duc de Nemours, président de la Commission chargée de la France
France française

Contente à une abbaye entière, et sans restriction.

C'est demain matin seulement que j'en dois recevoir

D. J. M. l'acte formel et authentique de cette
abbaye, et aussitôt après, j'en ai l'impression

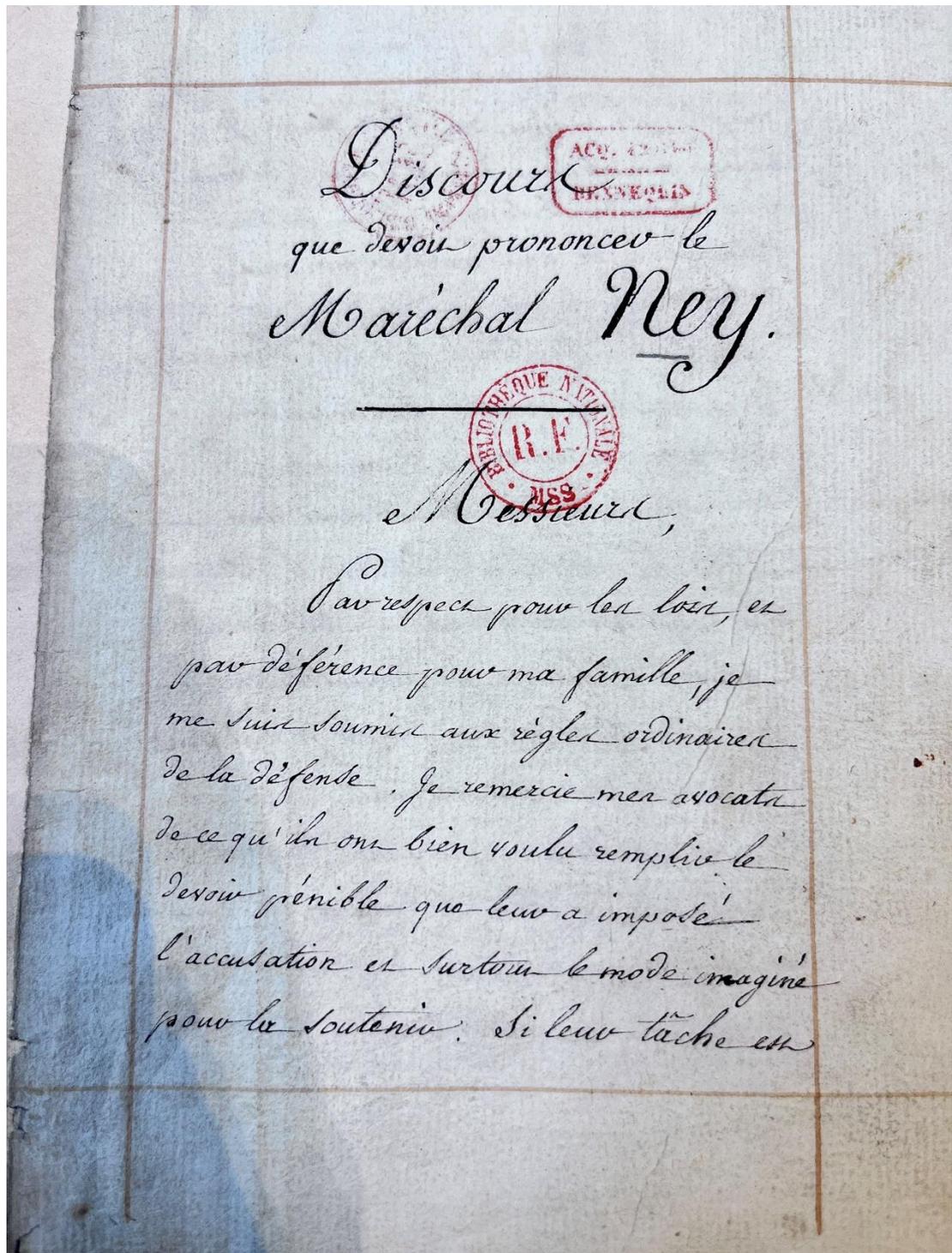
D'aller voir V. A. P. pour lui communiquer.

J'en ai dit



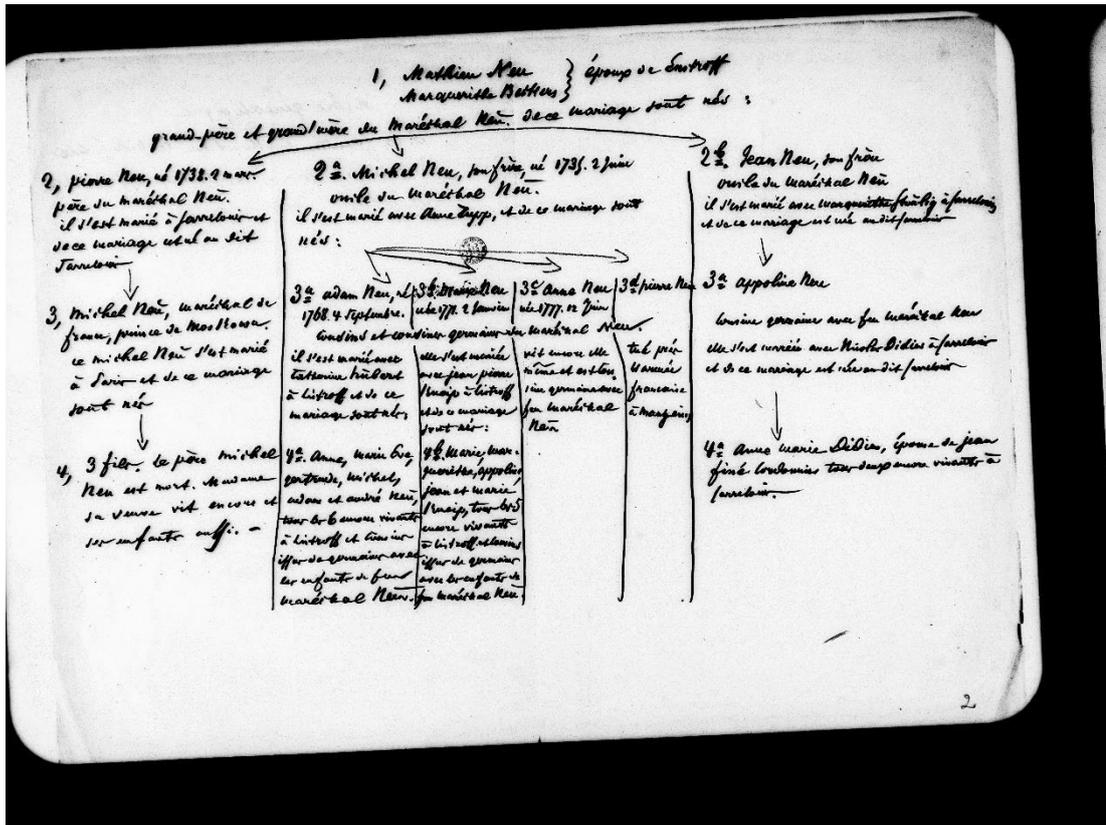
Fontainebleau, Le 5 avril 1814

11 heures 1/2 de soir



⁵²⁴ BNF, ms. fr. nouv. Acq. 6618, fol 42-63.

Annexe 8 : Arbre généalogique de la Famille Ney⁵²⁵



⁵²⁵ Archives nationales, 137AP/01, n° 3. Cet arbre généalogique est fait au XIX^e siècle.

Annexe 9 : La réhabilitation du maréchal Ney

Le Moniteur universel du 8 décembre 1853



Paris, le 7 décembre.

**Inauguration
de la statue du maréchal Ney.**

Un décret du gouvernement provisoire, en date du 18 mars 1848, ratifié par l'assemblée constituante, avait ordonné qu'un monument serait élevé à la mémoire du maréchal Ney, prince de la Moskowa, dans l'avenue de l'Observatoire, sur l'emplacement même où l'illustre et infortuné maréchal avait reçu la mort.

Jusqu'en 1850, ce décret était resté sans exécution, lorsque l'Empereur, alors président de la république, en approuvant le rapport suivant de M. Ferdinand Barrot, ministre de l'intérieur, donna enfin satisfaction au vœu national si souvent manifesté.

